20-6

Ornithos

Revue d'ornithologie de terrain

Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2012
L'Aigle botté en France : statut, répartition et effectifs
La reproduction de l'Aigle royal dans les Pyrénées en 2013
Une Gorgebleue à miroir au rayon poissonnerie d'un supermarché
Un cas probable de thanatose chez le Traquet oreillard
Nouvelles ornithos françaises en images : septembre-novembre 2013

Nov.-Décembre
2013 (n° 104)

ISSN 1254-2962 – 8 €

Ornithos

Numéro 20-6 | Revue d'ornithologie de terrain | Novembre-Décembre 2013

Photo de couverture : Butor étoilé *Botaurus stellaris*, Ploegsteert, Belgique, octobre 2012 (Stéphane Gigalkin).
Dessins au trait (François Desbordes) : 297 Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*, 333 Aigle botté *Aquila pennata*, 344 « Analyses bibliographiques », 348 « Nouvelles ornithos », 362 Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum,* 363 « oiseaux allochtones ».
Photo de fond (infos) : 362-363 Sarcelles élégantes *Anas formosa*, Corée du Sud, octobre 2006 (Marc Duquet).

Ornithos
Revue éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Les Fonderies Royales, BP 90263, 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 – E-mail : *ornithos@lpo.fr* – Site Internet : *www.lpo.fr*
Responsable des publications LPO, conseiller éditorial : Yann Hermieu
Directeur de publication : Philippe J. Dubois (*pjdubois@orange.fr*)
Rédacteur en Chef : Marc Duquet (*ornithos@lpo.fr*)
Comité de rédaction : Pierre Crouzier, Bernard Deceuninck, Philippe J. Dubois, Olivier Duriez, Marc Duquet, Jean-Yves Frémont, Yann Hermieu, Guilhem Lesaffre, Georges Olioso, Cédric Peignot, Gwenaël Quaintenne, Sébastien Reeber, Pierre Yésou, Maxime Zucca.
Maquette : « Les Petits Hommes » **Mise en page** : Marc Duquet
Résumés anglais : Dr Griff J. Warrilow **Correction** : Guilhem Lesaffre
Articles, notes, courriers, photos et dessins pour publication :
Marc Duquet, *Ornithos*, 22 avenue du Tambourin, 34230 VENDÉMIAN
Tél. 04 67 96 77 90 ou 06 10 83 38 52 – E-mail : *ornithos@lpo.fr*
Marketing et promotion : Yann Hermieu, LPO, Les Fonderies Royales, BP 90263, F-17305 ROCHEFORT CEDEX. Tél. 05 46 82 12 34
Abonnements et achat de numéros : Béatrice Bertrand, LPO, BP 90263, F-17305 ROCHEFORT CEDEX. Tél. 05 46 82 12 41 – E-mail : *adhesion@lpo.fr*
Tarif d'abonnement 2014 (6 numéros) : France et Europe ; membre LPO 39 € ; non-membre LPO 44 € ; paiement par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (ou LPO).
Photogravure : Lézard Graphique, Aytré. **Impression** : Imprimerie Lagarde, Breuillet, labellisée Imprim'Vert. **N° de commission paritaire** : 1215 G 87371
ISSN 1254-2962. **Dépôt légal** : bimestriel, novembre-décembre 2013

La revue *Ornithos* publie des articles et des notes traitant de l'observation, de l'identification, du statut, de la biologie et de la protection des oiseaux du Paléarctique occidental, en particulier de France. *Ornithos* publie divers rapports annuels (Comité d'Homologation National, Comité de suivi des Migrateurs Rares, Comité des nicheurs rares et menacés en France, etc.) et diverses études et enquêtes ornithologiques. Les propositions d'articles et de notes doivent porter sur : le statut d'espèces d'oiseaux appartenant à l'avifaune française ; l'identification des oiseaux susceptibles d'être vus en France ou en Europe de l'Ouest ; la description de sites français ou internationaux intéressants pour l'observation des oiseaux ; tout sujet ayant trait à l'ornithologie de terrain et à l'avifaunistique française. Les auteurs d'articles et notes s'engagent à réserver à *Ornithos* l'exclusivité des textes qu'ils proposent. Les manuscrits doivent être adressés sur support informatique (CD ou DVD) ou par e-mail (adresse : *ornithos@lpo.fr*), sous forme de fichiers *Word* (ou au format RTF) pour le texte (seul sans illustration). Les photographies numériques (au format brut, ni recadré ni retouché, JPEG de préférence) doivent être envoyés séparément. Pour les cartes et les graphiques, un modèle sur support papier ou fichier JPEG et un tableau des valeurs sont requis (un fichier vectoriel enregistré en EPS ou WMF convient également). L'ordre systématique, les noms scientifiques, les noms français et les noms anglais utilisés dans *Ornithos* suivent la *Liste des oiseaux du Paléarctique occidental* (*Ornithos* 18-3 : I-XXVIII). Pour les oiseaux ne figurant pas sur cette liste, l'ordre systématique et la nomenclature utilisés sont ceux de l'ouvrage *Noms français des oiseaux du monde* (MultiMondes 1993).

Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2012

Gwenaël Quaintenne[1] *& les coordinateurs-espèce*[2]

Depuis 1994, le suivi des espèces nicheuses rares et menacées (ENRM) rend compte annuellement de l'évolution de près de 70 espèces, sélectionnées sur la base de leur statut de conservation jugé fragile et préoccupant, de leurs effectifs nicheurs particulièrement faibles et localisés ou encore de leur dynamique de population singulière pour des espèces nouvellement nicheuses en France. Cette 18e synthèse présente les résultats du suivi 2012 de la reproduction de 57 espèces, suivi rendu possible par la contribution de plus d'un millier de bénévoles issus d'associations naturalistes locales.
Cette année de reproduction a été très contrastée dans son ensemble et les conditions météorologiques rigoureuses de l'hiver et du printemps 2012 se sont avérées néfastes pour la reproduction d'un certain nombre d'espèces. Si le déclin d'oiseaux emblématiques – Butor étoilé *Botaurus stellaris*, Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, Barge à queue noire *Limosa limosa* – se confirme à nouveau cette année, la plupart des espèces suivies montrent globalement des dynamiques de tendance stables ou en augmentation. Ces tendances sont principalement le résultat des mesures de conservation dédiées en France à ces espèces nicheuses menacées et à leurs milieux.

Rappel des objectifs du suivi et choix des espèces

Le suivi des espèces nicheuses rares et menacées centralise les données relatives aux effectifs nicheurs des espèces rares et/ou localisées qui font l'objet de dénombrements annuels exhaustifs. Bien que cette liste d'espèces relève d'un certain opportunisme, profitant de suivis déjà existants (i.e. espèces menacées qui font l'objet de plan de restauration national...), les espèces du suivi doivent satisfaire aux moins deux des exigences suivantes, la première étant impérative :
• exhaustivité des suivis (plus de 50 % de la population nationale),
• population nicheuse à effectif faible (moins de 2 000 couples sauf exceptions),
• inscription sur la liste rouge UICN des nicheurs,
• population localisée (nombre restreint de colonies ou de sites de nidification selon les caractéristiques biologiques de l'espèce),
• régularité des suivis dans le temps.
Les 71 espèces inscrites dans le suivi ENRM sont toutes suivies de manière exhaustive et profitent de recensements annuels ou pluriannuels. Parmi elles, 55 espèces figurent sur la liste rouge des espèces nicheuses menacées de disparition en France (UICN France *et al.* 2011) dans les catégories « CR – En

[1] *Ligue pour la Protection des Oiseaux, Les Fonderies Royales, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex* [2] *C. Attié, L. Barbier, V. Barret, A. Béchet, M. Benmergui, E. Beslot, M. Bourgeois, P. Brossault, B. Cadiou, P. Camberlein, D. Clément, F. Croset, J.-M. Culioli, J. Dalmau, D. de Sousa, G. Debout, B. Deceuninck, F. Delage, J.-M. Dominici, P.J. Dubois, A. Flitti, M. Gallardo, F. Gallien, F. Gilot, O. Girard, P. Grisser, S. Herman, M. Hirtz, D. Huin, N. Issa, Y. Jacob, J. Jean-Baptiste, C. Joulot, Y. Kayser, E. Kobierzycki, A. Le Nevé, P. Lecuyer, L. Marion, D. Michelat, R. Nadal, R. Néouze, P. Orabi, J.-P. Paul, G. Paulus, A. Pichard, P. Pilard, C. Pin, C. Ponchon, R. Prodon, P. Provost, R. Purenne, M. Razin, B. Recorbet, S. Reeber, J. Robin, N. Sadoul, A. Salvi, N. Saulnier, O. Scher, R. Tiné, M. Tollié, P. Triplet, J. Trotignon, N. Vincent-Martin, R. Wahl, G. Wey, A. Wolf.*

danger critique » (11 espèces), « EN – En danger » (15), « VU – Vulnérable » (18) ou plus faiblement menacées en « NT – Quasi menacée » et « LC – Préoccupation mineure » (8). Seul le Pic tridactyle *Picoides tridactylus* rejoint la catégorie « DD – Données insuffisantes » en raison de la forte imprécision sur les effectifs de l'espèce lors de l'expertise de la liste rouge (ces effectifs se sont aujourd'hui précisés et nul doute que l'espèce sera réévaluée « En danger critique » en raison de la très petite taille de la population, estimée à moins de 50 individus). Enfin, 14 espèces sont catégorisées « NA – Non applicable » en raison de leur caractère allochtone (Érismature rousse *Oxyura jamaicensis*) ou de leur présence occasionnelle ou marginale (cas de beaucoup d'espèces de ce suivi qui sont en limite de leur aire de répartition : Aigle pomarin *Aquila pomarina*, Combattant varié *Philomachus pugnax*, Harle huppé *Mergus serrator*, etc., mais dont les faibles effectifs et le caractère localisé des cas de reproduction justifient leur intégration dans le suivi ENRM). Cette année, deux nouvelles espèces rejoignent le suivi ENRM du fait de leur reproduction (ou tentative de reproduction) avérée en France en 2012 : le Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla*, dont la coordination est assurée par Michel Hirtz (Conseil Général de la Moselle), et le Cygne chanteur *Cygnus cygnus*, coordonné par Maurice Benmergui (ONCFS).

Recueil des données et rédaction des monographies

Les informations collectées font état du nombre de couples, de mâles chanteurs ou de territoires occupés. Elles varient selon la discrétion, le comportement des espèces ou encore les possibilités d'accès aux sites de nidification. Pour certaines espèces dont le suivi du succès de reproduction est assuré, le nombre de jeunes à l'envol, le nombre de nichées ou le taux moyen de reproduction (nombre moyen de jeunes par couple) sont indiqués. Pour chaque espèce, un indice de fiabilité de l'estimation d'effectifs est apporté : l'indice 1 correspondant à une information très incomplète, l'indice 2 à une information incomplète et l'indice 3 à une information exhaustive ou quasi exhaustive. Les commentaires décrivent les conditions de reproduction de l'année, les tendances et des explications sur l'évolution des populations dans l'état actuel des connaissances, mais également les problématiques de gestion des milieux, illustrées d'exemples localisés. La transmission tardive de données de reproduction de quelques espèces pouvant entraîner des rectifications de fourchettes des tailles des populations publiées les années passées, certains chiffres figurant dans le présent article peuvent différer de ceux des précédents rapports. Ils sont alors signalés sous chaque tableau.

Espèces non mentionnées

Plusieurs espèces inscrites dans le suivi n'apparaissent pas dans cette synthèse. Elles n'ont pour certaines pas été observées comme reproductrices en France en 2012 et quelques-unes ne nichent plus sur le territoire depuis au moins 8 ans. C'est le cas du Pluvier guignard *Charadrius morinellus* (catégorie « NA – Non applicable » de la liste rouge) dont la dernière preuve de nidification remonte à 1999, du Faucon kobez *Falco vespertinus* (NA) qui ne niche plus depuis 2002, du Traquet rieur *Oenanthe leucura* (« RE – Éteint régionalement » de la liste rouge) disparu depuis 1997.

Certaines ne font pas l'objet d'un suivi annuel et n'ont pas été dénombrées cette année : l'Alouette calandre *Melanocorypha calandra* (EN), le Blongios nain *Ixobrychus minutus* (NT), le Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* (NT), le Harle bièvre *Mergus merganser* (NT) et l'Hirondelle rousseline *Cecropis daurica* (VU).

Les données de comptages 2012 des espèces suivantes n'ont pu être compilées à temps et ne seront pas présentées dans le présent rapport : la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* (LC), l'Aigle royal *Aquila chrysaetos* (VU), les Busards Saint-Martin *Circus cyaneus* (LC) et cendré *Circus pygargus* (VU).

Enfin, pour des raisons d'absence de coordination spécifique, les bilans des Puffins cendré *Calonectris diomedea* (VU) et yelkouan *Puffinus yelkouan* (VU) et du Rollier d'Europe *Coracias garrulus* (NT) n'ont pu être produits cette année. Nous recherchons donc de nouveaux coordinateurs pour ces trois espèces !

1. Cygne chanteur *Cygnus cygnus*, adulte et jeunes, Dombes, Ain, juin 2012 (Maurice Benmergui/ ONCFS/DIR-Alpes Méditerranée-Corse).
Adult Whooper Swan with young, eastern France.

RÉSULTATS DES SUIVIS 2012

CYGNE CHANTEUR ***Cygnus cygnus*** **(NA)** **M. Benmergui (ONCFS)**

Un couple de Cygne chanteur s'est reproduit en Dombes, Ain, au printemps 2012 (Benmergui *et al.* 2012). Trois jeunes ont été élevés avec succès sur un étang à vocation double, piscicole et cynégétique. Deux hivernages successifs et le cantonnement printanier d'un couple en 2011 semblent avoir constitué les signes avant-coureurs de cet événement qui est de fait une première nationale. Le Cygne chanteur est en expansion, ainsi que la bibliographie récente le relate (BirdLife International 2004, Wetlands International 2012; populations islandaise, nord-ouest/centre de l'Europe et Russie). Au plus près de nos frontières, au cours de la période 2005-2011, l'espèce s'est ou se serait reproduite également en Allemagne (dès 1995), en Hongrie (en 2005), en Belgique, aux Pays-Bas (en 2010), en Grande-Bretagne et en Irlande (van den Berg & Haas 2012). La Dombes se situe à près de 1 000 kilomètres au sud-ouest des plus proches populations reproductrices régulières connues, ce qui confère à cet événement une dimension considérable. Il s'inscrit qui plus est à contre-courant des tendances démographiques actuelles qui voient des espèces continentales-tempérées délaisser le sud de leur aire de répartition dans un contexte de changement climatique global. Enfin, il se doit d'être resitué dans un contexte local écologiquement dégradé, entre le recul démographique de la plupart des Anatidés (*Anas sp.* et *Aythya sp.*) et l'expansion spectaculaire et récente du Cygne tuberculé *Cygnus olor*. Celle du Cygne chanteur doit-elle être attendue en France ?

OIE CENDRÉE ***Anser anser*** **(VU)** **R. Tiné (AMV)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	137-158	104-124	146-166	144-161	154-176	173-185#	176-221
Jeunes*	249	146	175	183	256	268	317
Fiabilité	2	2	3	2	2	2	2

**Effectif minimal #Donnée corrigée*

Depuis la première nidification de l'espèce en 1973, la population française de l'Oie cendrée poursuit sa forte et constante progression, avec un effectif national estimé à 176-221 couples nicheurs en 2012. Les principaux bastions de l'espèce restent inchangés sur les grandes zones humides littorales

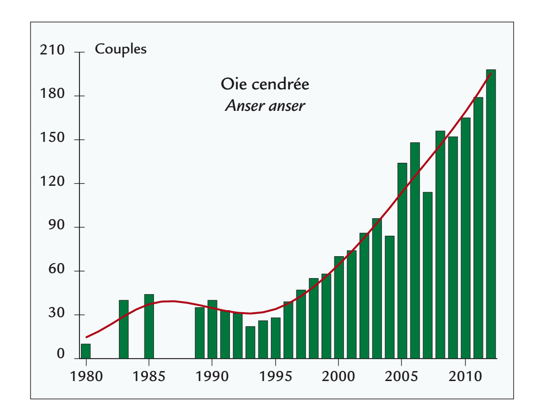

fig. **1.** Évolution des effectifs de l'Oie cendrée *Anser anser* en France de 1980 à 2012. *Numbers of breeding pairs of Greylag Goose in France, 1980-2012.*

et continentales avec, par ordre décroissant, les départements de la Moselle (40 couples), de la Picardie (38 couples ; dont la baie de Somme), de la Loire-Atlantique (35 couples ; dont le lac de Grand-Lieu) et des Bouches-du-Rhône (20 couples ; marais du Vigueirat et Camargue) ; le département de l'Ain et les régions Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie, Centre et Poitou-Charentes concentrent le reste des effectifs. Avec près de 12 % d'augmentation par an en moyenne depuis 1993, l'essor de l'Oie cendrée en France, qui concerne en fait l'ensemble de la population du nord-ouest de l'Europe, serait à relier à une diminution globale de la pression de chasse, associée à l'amélioration de la qualité des sites d'hivernage et de mue de l'espèce à travers l'Europe (Pays-Bas, Espagne, etc.).

CANARD PILET ***Anas acuta*** **(NA)** — **P. Triplet (RNN Baie de Somme)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	0	3	1	1-2	0	1	0-1
Jeunes	0	15	7	-	0	0	0
Fiabilité	1	2	2	3	2	3	3

La reproduction du Canard pilet en France reste anecdotique depuis la fin des années 1990, ne dépassant jamais plus de 3 couples nicheurs. En 2012, un seul couple a occupé un étang de Sologne, Loir-et-Cher (commune de Vernou), de la fin avril à la mi-juillet pour la cane et jusqu'à la mi-août pour le mâle. La cane n'a pas été vue sur l'étang pendant plus de deux mois entre début mai et la mi-juillet, mais lors de cette dernière observation elle était seule, ce qui semble indiquer un échec de la nidification. Cette cane portait une bague plastique rouge sur le tarse droit, il est donc probable qu'elle ait une origine captive. Aucun élément n'a permis de déterminer l'origine du mâle.

EIDER À DUVET ***Somateria mollissima*** **(CR)** — **A. Le Nevé (Bretagne Vivante)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	1-1	1-2	3-5	3-6	3-4	1	0
Jeunes	-	0	-	> 2	0-1	0	0
Fiabilité	3	3	3	3	2	3	3

Aucun cas de reproduction de l'Eider à duvet en France n'a été signalé en 2012, en dépit d'une bonne pression d'observation sur les sites de nidification des années passées. Certains faits marquants sont cependant à relever sur le territoire en 2012 : le couple qui a niché ou tenté de nicher de 2008 à 2011 dans le Jura est devenu hivernant ; une femelle a stationné aux Sept-Îles, Côtes-d'Armor, de mars à juin ; des stationnements dans l'estuaire de la Vilaine d'avril à juillet ont été notés, avec un maximum de 45 individus le 13 juillet. Depuis la marée noire de l'*Erika* en 1999, la population nicheuse d'Eider à duvet a quasiment disparu en France. À l'échelle globale de la population, les suivis dans la Baltique et en mer des Wadden font état d'une diminution de 48 % de la population nicheuse entre 2000 et 2009 (Ekroos *et al.* 2012). Ce déclin pourrait coïncider dans le futur avec la disparition totale des cas de reproduction observés en France, où la population se trouve en limite sud de son aire de répartition.

GARROT À ŒIL D'OR *Bucephala clangula* (NA) **G. Quaintenne (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	1	1	0	1	1	-	2
Jeunes	0	5	0	> 1 ?	> 1 ?	-	9
Fiabilité	3	3	3	3	2	-	3

Depuis 1999, un cas de reproduction de Garrot à œil d'or est reporté presque chaque année en France. En 2012, deux nidifications certaines ont été observées en Seine-et-Marne (observé depuis 2009) et en Côte-d'Or (première nidification pour la Bourgogne ; Rougeron 2012). C'est sur l'un des deux étangs de Satenay qu'une femelle a été observée accompagnée de 5 jeunes à la mi-juin 2012, faisant suite à de nombreuses observations de couples de garrots de la fin de l'hiver et jusqu'au cours du printemps. Les mêmes observations tardives de couples en 2011 laissent à penser que l'installation pourrait dater de 2011. En Seine-et-Marne, c'est sur le site traditionnel de la sablière de Vimpelles que 3 juvéniles sont observés dès le 16 juin (obs. P. Cheveau) ; quatre sont contactés volants à la fin juin, avec un comportement assez farouche qui écarte l'hypothèse d'oiseaux échappés de captivité. Dans un contexte de forte augmentation des populations nicheuses en limite ouest de répartition de l'espèce (Royaume-Uni, Danemark, Allemagne), ces rares cas de reproduction pourraient se pérenniser en France, avec des mentions de plus en plus fréquentes, voire augmenter sur les sites auxquels l'espèce est déjà fidèle.

HARLE HUPPÉ *Mergus serrator* (NA) **G. Debout & F. Gallien (GONm)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	1	2	2	2	3	2-3	2-3
Jeunes	0 ?	8	7	< 7	> 1	?	≥ 3
Fiabilité	3	3	3	3	2	3	3

Au printemps 2012, comme en 2011, 2 ou 3 couples de Harle huppé étaient cantonnés dans la partie occidentale de l'archipel de Chausey, Manche, seul site français de nidification de l'espèce depuis son installation dans les années 1990. Sa reproduction a pu être confirmée le 20 juin par l'observation d'une femelle accompagnée de trois poussins.

2. Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*, mâle et femelle, Doubs, mars 2012 (Didier Pépin). *Pair Common Goldeneye.*,

ÉRISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis* **(NA)** **P.J. Dubois (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	32-39	32	30-34	29-34	13-16	41	> 25
Nichées	-	23	16-22	10-12	11-13	22-25	7-8
Fiabilité	3	3	3	3	2	3	2-3

Lentement mais sûrement, la population nicheuse française diminue. En 2012, des couples se sont reproduits sur les deux bastions de l'Érismature rousse – le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, et le département de la Mayenne – tandis que deux couples ont niché en Ille-et-Vilaine et qu'un couple a estivé sans nicher en Maine-et-Loire. Pas d'oiseaux nicheurs cette année dans les Deux-Sèvres, en Vendée ni dans la Somme. Le nombre de couples cantonnés en début de saison sur le lac de Grand-lieu n'est pas connu, mais 60 oiseaux y ont été tirés cette année, ne laissant que 2-3 nichées. En fin de reproduction il ne restait que 14 mâles, 6 femelles et 5 jeunes. En Mayenne, sur 15 couples cantonnés, 5 seulement ont mené à bien leur nichée (il y a eu des séances de tirs, mais le nombre d'oiseaux éliminés n'est pas connu). Le sud de ce département n'accueille désormais plus d'Érismatures rousses. L'espèce n'est pas encore complètement éradiquée en France. En Grande-Bretagne, les campagnes intensives de limitation ont désormais réduit la population à moins de 100 oiseaux (contre un maximum de 6 000 au début des années 2000). La France reste donc un réservoir substantiel pour l'espèce en Europe.

GRÈBE JOUGRIS *Podiceps grisegena* **(NA)** **F. Croset (LPO Champagne-Ardenne)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	1	1	2-3	2	2	2-3*	1
Jeunes	1	3	3	0	1	0	1
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

**Correction apportée au précédent rapport : indice de nidification d'un couple dans l'Yonne (Obs. J.-M. Guilpain)*

Le Grèbe jougris est une espèce sub-boréale, dont la reproduction en France est marginale mais cependant régulière depuis 2005, avec moins de 3 couples recensés chaque année. En 2012, comme les années précédentes, un couple rejoint le lac d'Orient, Aube, à la fin mars et se fait facilement remarquer

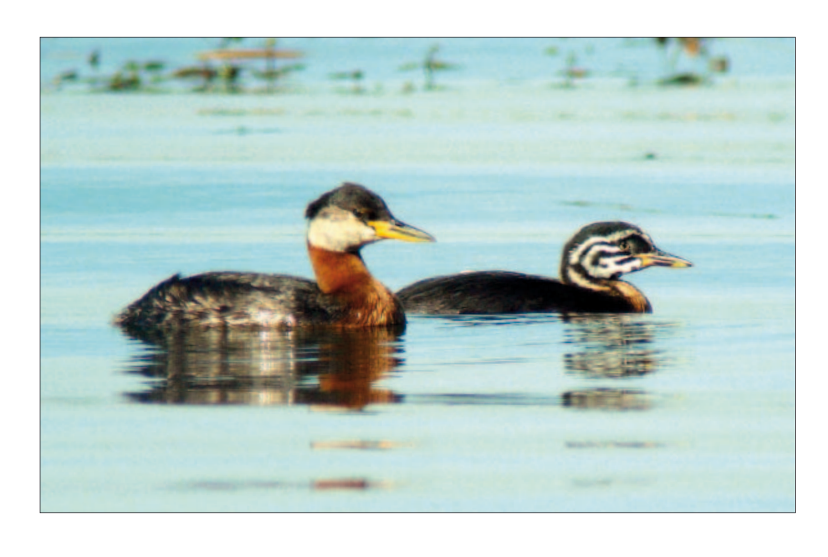

3. Grèbe jougris *Podiceps grisegena*, adulte et jeune, lac d'Orient, Aube, août 2012 (Fabrice Croset). *Adult Red-necked Grebe with young, eastern France.*

par ses parades nuptiales très démonstratives (cris, accouplements, transport de plantes aquatiques) qui vont se dérouler jusqu'à la fin mai. S'ensuit une période de plusieurs semaines durant laquelle le couple disparaît et semble avoir déserté les lieux. Les parents réapparaissent à la mi-août avec un seul juvénile. Les dernières observations de cette unique famille nicheuse répertoriée dans notre pays se termineront début septembre avec la baisse du niveau d'eau du lac en cours de vidange.

PUFFIN DES ANGLAIS *Puffinus puffinus* **(VU)** **P. Provost (LPO, RNN Sept-Îles) & B. Cadiou (Bretagne Vivante, GISOM)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples*	148-305	143-288	149-230	154-288	131-238	149-267	128-244
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

**Unité de recensement : SAO (sites apparemment occupés)*

Après un essor jusqu'à la fin des années 1990, la population nicheuse française de Puffin des Anglais stagne depuis autour de 170 couples en moyenne ; l'année 2012 s'inscrit dans la même tendance avec 128 à 244 SAO recensés. La totalité de la population nationale est localisée en Bretagne et se concentre principalement sur la RNN des Sept-Îles (au moins 101 SAO), l'archipel de Molène (au moins 25-26 SAO) et, plus marginalement, dans le Mor Braz (2-3 SAO). Le minimum national de SAO particulièrement faible cette année est à relier à une absence de prospection dans la partie ouest de l'île Rouzic aux Sept-Îles. Sur les deux autres îles – Bono et Malban – les effectifs sont relativement stables, voire en légère hausse. Dans l'archipel de Molène, de nouveaux cas de prédation par les Goélands marins *Larus marinus* ont été notés, avec la découverte des restes d'au moins sept puffins, ce qui porte à 38 le nombre d'adultes tués par les goélands depuis 2003. Cette prédation a très probablement un impact sur la dynamique de la colonie, des cadavres étant retrouvés dans des secteurs où des sites sont désertés. Dans le Mor Braz en 2012, une visite a été faite à Er Yoh (archipel de Houat) sur les sites connus, mais l'absence de prospection complémentaire ou systématique est une lacune importante pour ce secteur (M. Fortin, comm. pers.).

FOU DE BASSAN *Morus bassanus* **(NT)** **P. Provost (LPO, RNN Sept-Îles)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples*	18 919	20 093	19 360	21 548	21 927	22 469	20 424
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

**Unité de recensement : SAO (sites apparemment occupés) ; ici, valeur maximale*

La population de Fou de Bassan de l'île Rouzic, dans l'archipel des Sept-Îles, Côtes-d'Armor, est estimée en 2012 entre 20 222 et 20 424 couples. La chute des effectifs entre 2011 et 2012 (-2 000 couples) est à relier aux intempéries du printemps (fortes pluies) qui auraient lessivé une partie des nids sur la partie ouest de la colonie. Ceci ramène la population à son niveau de 2008, sans entacher sa progression spectaculaire qui, depuis les années 1980, est en moyenne de 6 % par an. En Manche, à Saint-Marcouf, sur l'îlot de Terre, 4 à 6 SAO sont notés en 2012, mais sans détection de ponte. Enfin, deux couples ont produit deux jeunes en Méditerranée, dans le port de Carry-le-Rouet, Bouches-du-Rhône, sur la plate-forme mise à leur disposition ; ils ont bénéficié d'une surveillance continue tout au long de la saison de reproduction. Aux Sept-Îles, les travaux engagés en 2005 sur la stratégie alimentaire et la dispersion en mer du Fou de Bassan se poursuivent et cette année de reproduction a été particulièrement prolifique dans l'enregistrement de trajets alimentaires en mer complet avec le déploiement de GPS, G6A (enregistreurs de plongées-accéléromètres) et de caméras.

BUTOR ÉTOILÉ ***Botaurus stellaris*** **(VU)** **V. Barret (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples*	320-375	350-420	332-332	-	-	-	224-239#
Fiabilité	2	2	3	-	-	-	2

**Unité de recensement : mâles chanteurs #Hors Brière (avec la Brière [effectif 2008] ≈ 274-289)*

Après un rebond des effectifs en 2008, la tendance nationale de la population nicheuse de Butor étoilé est désormais négative. L'année 2012, année du recensement national de mâles chanteurs de Butor étoilé, a été marquée par une succession de conditions météorologiques particulières : vague de froid en février, déficit hydrique prononcé en mars et enfin des précipitations importantes au printemps. La météo capricieuse a notamment rendu difficile les recensements en Brière, ne permettant aucune estimation fiable de la population. Les effectifs nationaux sont donc amputés d'un territoire pourtant majeur pour l'espèce (50 mâles chanteurs en 2008). Les bastions (estuaire de la Seine et Petite Camargue gardoise) voient leurs populations diminuer. L'espèce semble avoir déserté le lac de Grand-Lieu et le marais Breton, et ne devient qu'un nicheur occasionnel dans le Calvados et l'Aude. Seules les populations des Bouches-du-Rhône et de la baie de Somme se maintiennent. Avec des effectifs de 400-500 couples au début des années 1970, le déclin de la population reproductrice de Butor étoilé atteint environ les 45 %, en lien avec la destruction et la modification des zones humides et plus particulièrement des roselières. Les actions de conservation et d'amélioration des connaissances sur l'espèce dans le cadre du premier plan d'action (2008-2012), en cours d'évaluation, se poursuivront par la reconduite d'un deuxième plan avec pour objectif ambitieux la restauration de la population nicheuse à son niveau des années 1970.

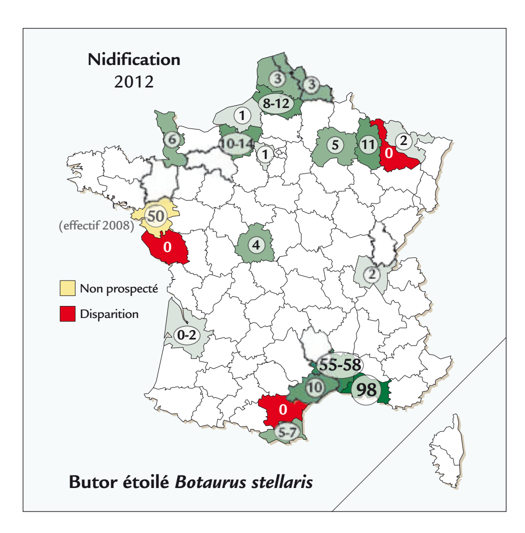

fig. **2.** Répartition départementale des couples nicheurs de Butor étoilé *Botaurus stellaris* en France en 2012. *Distribution of breeding pairs of Eurasian Bittern in France in 2012 (in yellow : not surveyed in 2012, number refers to 2008 ; in red : local extinction).*

CIGOGNE NOIRE ***Ciconia nigra*** **(EN)** **P. Brossault (ONF)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	10-20	30-40	30-50	40-60	40-60	40-60	60
Jeunes	29	21	40	64	-	-	23
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

La population française de Cigogne noire semble se maintenir depuis 4 ans, avec en 2012 un effectif qui peut raisonnablement être estimé à une soixantaine de couples nicheurs. Le réseau Cigogne noire a eu connaissance de 23 nichées à l'envol dans 10 départements : 8 nichées dans les Ardennes (dont la dixième nichée successive d'un même nid), 4 en Côte-d'Or, 3 dans l'Aisne, 2 en Meuse, 1 dans la Creuse, 1 dans l'Allier, 1 en Haute-Marne, 1 dans le Jura (deuxième cas de nidification, 35 ans après la découverte du premier en 1977 !), 1 dans la Nièvre, 1 dans les Vosges. Aucun nouveau département n'a été colonisé en 2012 et aucune preuve de nidification n'a été rapportée cette année de la région

Centre. Par ailleurs, deux couples ont fréquenté assidûment un nid sans suite dans la Sarthe et en Haute-Marne. Des oiseaux adultes ont été observés en période de nidification dans des départements où l'espèce a niché par le passé – Aube, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Orne – mais ces oiseaux de 2e année, quoique présents en bonne période, ne sont pas nicheurs. Rappelons également que les grandes distances parcourues (une distance de 20 km est courante) par les adultes nicheurs en période de nourrissage des jeunes peuvent amener à surestimer le nombre des éventuels couples nicheurs. À l'inverse, le nombre de nids occupés découverts sous-estime la population nicheuse réelle. En effet, tous les nids ne sont pas trouvés et certaines découvertes restent confidentielles.

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus* **(NA)** **Y. Kayser (Tour du Valat)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	14	45	96	254	473	519	365
Jeunes	45	117	117	-	-	-	-
Fiabilité	-	-	-	-	-	3	3

La population reproductrice de l'Ibis falcinelle comptait 365 couples en Camargue en 2012, répartis sur 8 colonies. L'essentiel des nicheurs a une nouvelle fois été dénombré au Scamandre, Gard, avec 251 couples, les autres colonies comptant de 1 à 51 couples. Deux nouveaux noyaux ont été découverts en Grande Camargue. L'un de 51 couples était installé dans des baccharis de la Grand Mar, l'autre de 7 couples se trouvait non loin de Salin-de-Giraud. Pour la première fois depuis 2006, année d'installation réelle de l'espèce, on constate une diminution importante de l'effectif (près de 30 %), qui pourrait être en relation avec la vague de froid ayant sévi en février 2012. De nombreux ibis ont en effet été trouvés morts de faim et de froid en Petite Camargue à cette période. Les opérations de marquage ont continué au Scamandre, où 301 poussins ont été bagués cette année. Une centaine provenant de 39 nichées complètes comptabilisaient de 1 à 5 poussins avec une moyenne de 2,58, en baisse par rapport aux années précédentes (2,81 en 2010 et 2,66 en 2011). En dehors de la Camargue, il n'y a pas eu de nidification au lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, comme cela avait été le cas en 2011, en dépit de la présence de 7 individus sur le secteur (S. Reeber, comm. pers.).

4. Butor étoilé *Botaurus stellaris*, adulte, Belgique, octobre 2012 (Stéphane Gigalkin). *Eurasian Bittern.*

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia* **(VU)** **L. Marion (CNRS)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	150-160	243	334-339	384-445	434-504	458-561	560-624
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Forte de 560 à 624 couples en 2012, la population française de Spatule blanche continue sa forte progression avec une croissance de 16%. Les reports observés en 2011 en Loire-Atlantique se sont poursuivis en 2012, avec un quasi-doublement des effectifs de Brière, l'installation pour la première fois de 3 couples dans l'estuaire Loire (zone d'alimentation des spatules de Grand-Lieu), et l'augmentation des effectifs de l'Erdre. La colonie de Guérande voit ses effectifs baisser, elle aussi en faveur de la Brière. Sur le reste de la façade atlantique, l'effectif de Charente-Maritime et Gironde se stabilise à 40-44 couples, tandis qu'une quatrième colonie s'installe dans les Landes, où les effectifs montent à 22-23 couples (12-18 en 2011). La colonie du Marquenterre, en baie de Somme, croît nettement avec 70-75 couples (53-60 en 2011), mais sa voisine de Boismont disparaît. La population augmente également en Dombes, Ain, avec 8 à 12 couples sur deux sites (6 à 9 en 2010 et un seul en 2011). Enfin, la colonie camarguaise qui avait fortement augmenté en 2011 (143 couples) baisse à 130 en 2012, probablement en raison de mortalités hivernales dues à la vague de froid de l'hiver précédent.

FLAMANT ROSE *Phoenicopterus roseus* **(EN)** **A. Béchet (Tour du Valat)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	10 290	3 260	8 800	12 312	13 720	10 000	8 490
Jeunes	5 870	0	2 880	382	2 400	630	2 770
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

L'espèce a niché cette année encore avec succès sur l'étang du Fangassier, en Camargue, seul site de reproduction en France. Les effectifs sont toujours en régression (-15%) avec 8 490 couples, diminution imputable en grande partie à la vague de froid de février 2012. Les plans d'eau restés gelés plus d'une dizaine de jours ont limité l'accès à la nourriture et au moins 1 000 flamants ont été trouvés morts entre l'étang de Berre, Bouches-du-Rhône, et l'étang de Canet, Pyrénées-Orientales. Une gestion fine des niveaux d'eau et une surveillance quotidienne ont cependant permis d'améliorer le succès de reproduction de l'espèce. Comme en 2011, ils ont été maintenus grâce aux apports d'un canal de drainage des rizières voisines. Or, des analyses ont mis en évidence que ces eaux étaient fortement polluées par des herbicides. Afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise, différents scénarios sont étudiés pour permettre aux flamants de nicher de nouveau sur les étangs et marais des salins de Camargue en profitant des entrées d'eau maritime et des eaux de l'étang du Vaccarès (réserve nationale de Camargue).

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus* **(EN)** **F. Delage & P. Grisser (LPO Aquitaine)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	15	22	32	37-43	48-50	74-87	113-124
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Dans la continuité des années précédentes, 2012 a été exceptionnelle pour la reproduction de l'Élanion blanc en France, avec une estimation nationale de 113 à 124 couples cantonnés. Le bassin de l'Adour, bastion traditionnel de l'espèce, enregistre une progression de 34% de ses effectifs, passant de 72-85 couples cantonnés en 2011 à 101-109 en 2012, répartis par ordre décroissant dans les départements suivants: Landes (47-49 couples; +12%), Pyrénées-Atlantiques (35-39 couples; +72%), Hautes-Pyrénées (12 couples; +50%) et Gers (7-9 couples; +33%). L'expansion géographique de l'espèce est très importante cette année avec 12 à 14 couples cantonnés jusqu'au nord de la Loire: 1 couple dans

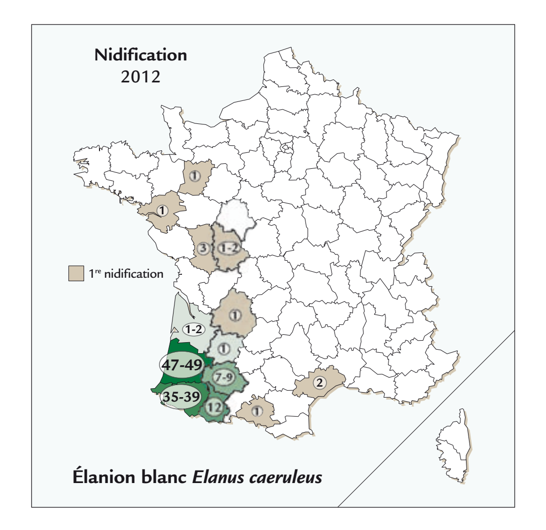

fig. **3.** Répartition départementale des couples nicheurs d'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en France en 2012. *Distribution of breeding pairs of Black-winged Kite in France in 2012 (in light brown : first breeding of the species in 2012).*

5. Élanion blanc *Elanus caeruleus*, adulte, Hérault, août 2012 (Antoine Joris). *Adult Black-shouldered Kite.*

le Lot-et-Garonne, 1-2 en Gironde, ainsi qu'une première reproduction dans le département de la Dordogne, 3 couples cantonnés dont une reproduction réussie dans les Deux-Sèvres, 1-2 couples sans reproduction dans la Vienne, 1 couple en Loire-Atlantique et 1 en Mayenne, 1 et 2 couples ayant niché avec succès respectivement en Ariège et dans l'Hérault (premières preuves de nidification).

PYGARGUE À QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla* (NA) **M. Hirtz (CG Moselle)**

Pour la première fois en France, une tentative de reproduction du Pygargue à queue blanche a été observée au printemps 2012, sur le site de l'étang de Lindre, Moselle. En raison du dérangement causé par un troisième individu, le couple a malheureusement abandonné le nid. La fidélité du couple au lieu, qu'il fréquente depuis l'automne 2009, ainsi que les mesures mises en œuvre pour améliorer la tranquillité du site et l'accès à la ressource (placette d'alimentation), devraient sans nul doute aboutir dans les années à venir à la nidification réussie du Pygargue à queue blanche en France. Cette première s'inscrit dans un contexte plus global où les populations d'Allemagne, de Pologne et d'Europe centrale sont en très forte progression et semblent se disperser vers l'Europe de l'Ouest, avec notamment des cas de reproduction observés depuis 2006 aux Pays-Bas (van Rijn *et al.* 2010).

GYPAÈTE BARBU *Gypaetus barbatus* (EN) **M. Razin (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	45	43-47	45	39-49	51	48*	46
Jeunes	20	13	15	17	16	18	15
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

**Correction apportée au précédent rapport : le suivi génétique a montré qu'un des couples savoyards était composé de deux femelles*

La population nicheuse de Gypaète barbu en France se maintient difficilement depuis 2006, comptant 45 ou 46 individus répartis dans les Pyrénées (33 couples contre 35 en 2011), les Alpes (7 couples comme en 2011) et la Corse (6 couples contre 7 en 2011). La population pyrénéenne se caractérise par

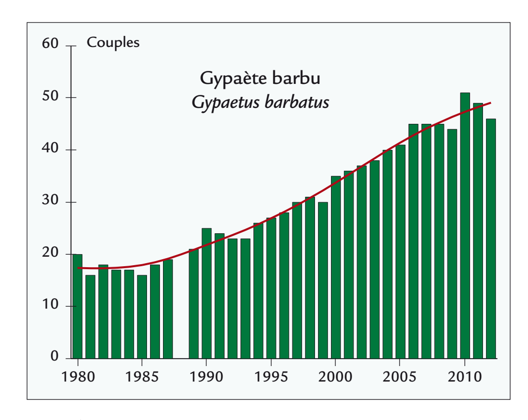

fig. **4.** Évolution des effectifs du Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* en France de 1980 à 2012. *Numbers of breeding pairs of Bearded Vulture in France, 1980-2012.*

la disparité de son dynamisme : déclin à l'ouest et expansion à l'est du massif. Aucun jeune n'a été élevé au Pays basque et une première reproduction a réussi dans l'Aude, tandis que deux couples n'ont pas été localisés cette année dans le massif pyrénéen (mortalité ou déplacement sur le versant espagnol ?). Les résultats de la reproduction ont été affectés par des conditions climatiques défavorables : 10 jeunes seulement ont pris leur envol (13 en 2011). Dans les Alpes françaises, la population se porte plutôt bien, avec une productivité assez bonne (4 jeunes ont pris leur envol en 2012). Quant à la population corse, son déclin se confirme (1 couple de moins par an depuis 2008), en lien avec une survie très faible des rares jeunes produits sur l'île (aucun de 2009 à 2011 et 1 seul en 2012).

VAUTOUR PERCNOPTÈRE *Neophron percnopterus* (EN) **C. Ponchon (CEEP), P. Orabi (LPO), M. Gallardo (PNR Luberon) & E. Kobierzycki**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	81	87	86	82	88	92	93
Jeunes	57	50	67	50	60	74	66
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

En 2012, la population de Vautour percnoptère continue sa lente progression et passe de nouveau le seuil des 90 couples territoriaux, avec une productivité plus faible qu'en 2011, année exceptionnelle dans la production de jeunes à l'envol. Dans les Pyrénées, sur les 105 secteurs connus, 90 ont permis de recenser 72 couples, dont 64 reproducteurs ayant conduit 50 jeunes à l'envol. Dans le Sud-Est, de l'Hérault jusqu'aux Alpes-de-Haute-Provence, 21 couples ont été recensés, dont 14 producteurs (sur 19 couples reproducteurs) menant 16 jeunes à l'envol. Le succès de reproduction de l'espèce dans le Sud-Est (0,84 jeune/couple) se rapproche alors de celui observé dans les Pyrénées (0,78 jeune/couple). La répartition nationale du Vautour percnoptère n'évolue pas. La population du Sud-Est reste très fragmentée, avec un noyau plus important dans le Luberon et des couples épars dans d'autres départements méditerranéens. Avec un site supplémentaire dans l'Aude et un autre potentiel dans les Pyrénées-Orientales, une densification du nombre de couples dans l'est du massif pyrénéen est à espérer.

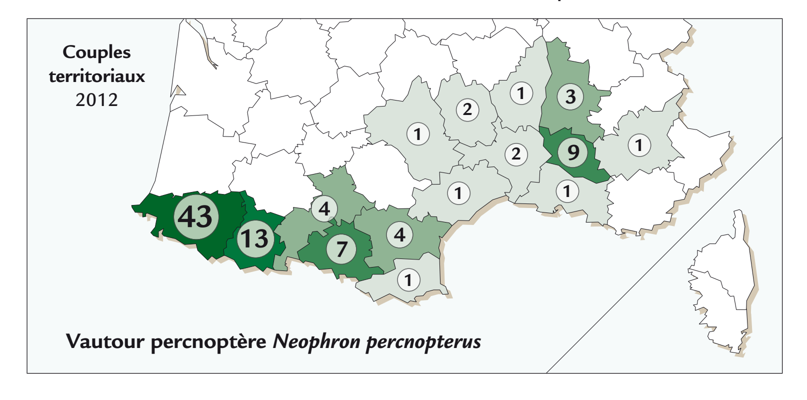

fig. **5.** Répartition des couples de Vautour percnoptère *Neophron percnopterus* en France en 2012. *Distribution of territorial pairs of Egyptian Vulture in France in 2012.*

6. Vautour fauve *Gyps fulvus*, adulte, Rougon, Alpes-de-Haute-Provence, décembre 2012 (Aurélien Audevard). *Adult Griffon Vulture.*

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus* (LC) **P. Lécuyer & R. Néouze (LPO Grands Causses)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	780-820	800-875	800-850	-	-	1 100-1 300	1 462
Fiabilité	3	2	3	2	3	3	3

La population de Vautour fauve poursuit en 2012 sa progression numérique et géographique avec 1 462 couples nicheurs recensés. Dans les Causses, la population réintroduite en 1981 continue son expansion, et ce sont près de 370 couples qui ont mené 285 jeunes à l'envol, soit un bon succès de reproduction (0,77 jeune/couple). Dans le Verdon, 73 couples producteurs (+24 % par rapport à 2011) ont été identifiés et 52 jeunes ont pris leur envol cette année. Parallèlement, la colonisation de la rive varoise des gorges du Verdon, qui accueille 9 couples nicheurs, se poursuit. Dans les Baronnies, le nombre de couples reproducteurs progresse de 134 en 2011 à 146 couples en 2012, pour une production de 105 jeunes à l'envol. Sur le Vercors, en dépit de l'installation de 2 couples dans un nouveau secteur, l'effectif se stabilise à 33 couples trouvés pour 24-25 jeunes à l'envol. Dans l'Aude, où l'espèce a niché pour la première fois en 2011, 8 couples soutenus par la mise en place de placettes d'alimentation ont produit 5 jeunes à l'envol. Dans les Pyrénées, l'espèce progresse vers l'est avec une première nidification dans les Pyrénées-Orientales en 2012, où 2 couples ont mené 1 jeune à l'envol. Dans ce dernier massif, les colonies montrent de fortes disparités en lien avec les changements démographiques et trophiques intervenus en Espagne cette dernière décennie.

VAUTOUR MOINE *Aegypius monachus* **(CR)** **P. Lécuyer & R. Néouze (LPO Grands Causses)**

Année	2006*	2007*	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	16	18	16	21	22	29	28
Jeunes	11	15	13	11	14	16	15
Fiabilité	3	2	3	2	3	3	3

**Grands Causses uniquement*

Depuis la première reproduction de l'espèce en 1996 dans les Causses, réalisée dans le cadre d'un programme de réintroduction lancé entre 1992 et 2004, la population de Vautour moine progresse lentement. Après le record de 2011, 28 couples sont recensés cette année : 22 dans les Causses avec 11 jeunes à l'envol, 5 dans les Baronnies avec 4 jeunes à l'envol, et 1 dans le Verdon depuis 2011, toujours sans réussite de ponte. Dans son ensemble, le bilan de la reproduction est stable, voire en augmentation dans les Baronnies, où un seul jeune à l'envol avait été noté en 2011. Depuis 2010, ce sont 7 Vautours moines qui y ont été produits. La libération de 5 nouveaux oiseaux fin 2011, ajoutée au cantonnement d'oiseaux du Verdon et des Causses, laisse présager la formation de nouveaux couples en 2013.

AIGLE DE BONELLI *Aquila fasciata* **(EN)** **O. Scher (CEN-LR PNA)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	28	26	28	29	30	31	30
Jeunes	28	25	30	28	32	26	17
Fiabilité	2	2	2	2	2	3	3

Stoppant la progression enclenchée depuis 2008, l'année 2012 s'est soldée par la disparition du nouveau couple en cours d'installation en 2011 entre le Gard et l'Hérault. Ainsi, seuls 30 couples ont été recensés en France cette année. De plus, la productivité en 2012 (0,57 jeune/couple) est la plus mauvaise enregistrée depuis 2005 (0,56) et s'est conclue par l'envol de 17 jeunes seulement pour 11 couples producteurs. Cette faible productivité est essentiellement liée aux résultats catastrophiques enregistrés en PACA cette année (0,38 jeune/couple). Si des hypothèses telles que la vague de froid de février ont pu être évoquées, il semble que d'autres facteurs plus locaux soient à privilégier : manque d'expérience des individus, mortalité, manque de ressources alimentaires, etc. Il convient d'améliorer les sites vacants les plus intéressants pour y favoriser l'installation de nouveaux individus. La situation du couple des Pyrénées-Orientales reste très préoccupante puisque, pour la sixième année consécutive, il ne s'est pas reproduit en 2012.

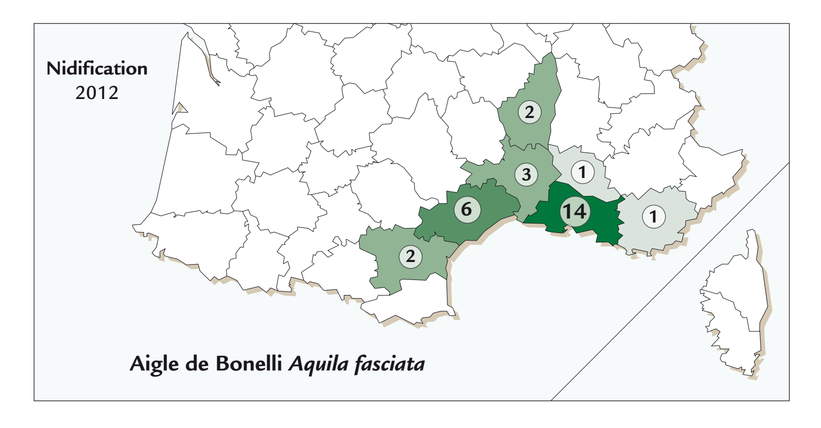

fig. **6.** Répartition des couples d'Aigle de Bonelli *Aquila fasciata* en France en 2012. *Distribution of breeding pairs of Bonelli's Eagle in France in 2012.*

BALBUZARD PÊCHEUR *Pandion haliaetus* **(VU)** **R. Wahl (LPO) & J. -M. Dominici (PNR Corse)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	47	49	57	60	67	72	60
Jeunes	75	92	68	106	93	106	71
Fiabilité	2	2	2	2	2	3	3

La population de Balbuzard pêcheur, estimée au plus bas à 10 couples au début des années 1980, se maintient entre 60-70 couples nicheurs ces cinq dernières années. Les effectifs régressent pourtant en 2012, après le record de 72 couples de 2011. Sur le continent, l'expansion de l'espèce se poursuit le long de la vallée de la Loire, avec 36 couples nicheurs recensés en 2012 (dont 32 producteurs donnant 59 jeunes à l'envol), répartis autour du noyau de la région Centre : 20 couples en forêt d'Orléans, 5 en forêt de Chambord, 5 en Sologne et 1 en Indre-et-Loire. L'expansion vers l'ouest concerne les Pays-de-la-Loire avec deux premières reproductions réussies dans le Maine-et-Loire ; vers l'est, elle atteint la Bourgogne (1 couple dans l'Yonne et une première reproduction dans la Nièvre) et la Lorraine (1 couple en Moselle). En Corse, 38 couples territoriaux sont recensés, dont 28 reproducteurs qui mènent seulement 12 jeunes à l'envol. La très faible productivité de l'espèce depuis 2009 sur l'île – 1,03 jeune/couple contre 1,84 sur le continent – n'a pas permis cette année de poursuivre le programme d'expédition de jeunes vers la Toscane (parc de la Maremma). Les causes de ce mauvais succès reproducteur sont liées à une forte pression de dérangement des bateaux sur les sites (Dominici 2012), exacerbées cette année par des épisodes de pluies glaciales perturbant l'éclosion des œufs au printemps.

FAUCON CRÉCERELLETTE *Falco naumanni* **(VU)** **P. Pilard (LPO), A. Bonot (LPO Aude) & N. Saulnier (LPO Hérault)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	171	182	194	259	279	355	332
Jeunes	371	408	316	642	545	708	795
Fiabilité	2-3	2-3	2-3	2-3	2-3	2	2-3

La population française du Faucon crécerellette, forte de 332 couples en 2012, est en légère diminution (-6,5 %) par rapport à 2011. Cette baisse s'explique principalement par le déclin observé en plaine de Crau, lié à la faiblesse de la productivité de 2011 (1,59 jeune/couple), à une survie adulte (0,62) inférieure à la moyenne (0,70) et à une fréquence de reproduction des adultes (80 %) également inférieure à la moyenne (90 %). Les effectifs des populations héraultaise et audoise restent stables avec respectivement 138 et 19 couples (130 et 18 en 2011). Les productivités des trois noyaux de la population française apparaissent plus homogènes que les années précédentes (Crau : 2,30 jeunes/couple ; Hérault : 2,51 ; Aude : 2,42), avec une progression sensible en Crau (1,59 en 2011). Cette progression est le fait d'un taux de réussite relativement fort (72 %) en lien avec l'occupation croissante des sites aménagés et l'abandon de certains sites au

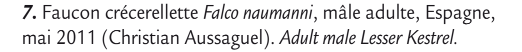
7. Faucon crécerellette *Falco naumanni*, mâle adulte, Espagne, mai 2011 (Christian Aussaguel). *Adult male Lesser Kestrel.*

sol, trop souvent victimes de prédateurs. Fait marquant pour l'année 2012, la population réintroduite dans l'Aude a colonisé, à l'instar des couples nicheurs héraultais, les toitures des habitations du village de Fleury, à proximité du site de réintroduction : trois couples y ont été découverts.

MAROUETTE POUSSIN *Porzana parva* **(CR)** **N. Issa (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chanteurs	0	5	0	1	2	8	4
Fiabilité	2	2	2	2	2	3	3

La France constitue la limite occidentale de l'aire de répartition de la Marouette poussin, qui s'étend, à l'est, en Europe centrale et orientale. Les effectifs nationaux ont connu un déclin sensible tout au long du XX[e] siècle. Ils demeurent aujourd'hui invariablement faibles et fluctuants. L'occurrence de l'espèce revêt de surcroît un caractère aléatoire dans de nombreuses régions. En 2012, le nombre de chanteurs revient à un niveau classique, après le record décennal enregistré l'année précédente. En Brenne, la poursuite de prospections orientées permet de recenser deux mâles chanteurs entre le 25 mai et le 1[er] juillet (4 en 2011). En Lorraine, seul l'étang de Lindre, Moselle, fournit un indice de reproduction, concrétisé par le contact d'un mâle chanteur puis d'un couple supposé entre le 24 mai et le 15 juin. En revanche, sur les étangs de la Woëvre centrale, Meuse, l'observation d'une femelle en août ne permet pas de conclure à une nidification possible eu égard à l'absence de chanteurs plus tôt en saison. Dans les Deux-Sèvres, un individu est noté dans un milieu favorable le 19 juin, sans être cependant relocalisé par la suite. Des mesures de gestion adaptées mériteraient d'être envisagées dans les zones humides classées en ZPS, pour ce petit rallidé « en danger critique d'extinction ». Les études réalisées dans l'est de l'Europe montrent une préférence forte de l'espèce pour les étangs peu dégradés, où les typhas sont très abondants, la densité de végétation forte et les niveaux d'eau élevés (40-90 cm). La Marouette poussin évite de manière exclusive phragmitaies et milieux à faibles niveaux d'eau (Stermin *et al.* 2011).

MAROUETTE DE BAILLON *Porzana pusilla* **(CR)** **G. Quaintenne (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chanteurs	0	0	0	0-1	0	0	5-7
Fiabilité	3	2	3	2	3	2	2

L'année 2012 est exceptionnelle par le nombre d'indices de nidification de la Marouette de Baillon en France : 3 mâles chanteurs, 2 reproductions certaines (poussins) et 2 reproductions probables. Dans les basses vallées angevines, deux poussins issus de deux nichées distinctes ont été sauvés par la LPO Anjou lors d'un suivi de fauche. Deux oiseaux de 1[re] année ont ensuite été observés sur le même site, dont un dans un secteur très différent, laissant supposer d'autres nichées (E. Beslot, comm. pers.). Les forts niveaux d'eau de cette année expliquent le nombre important d'indices de reproduction relevés sur ce dernier site. Deux mâles chanteurs ont ensuite été contactés en juin dans le marais de la Touque, près de Deauville, Calvados. Un autre chanteur a été entendu dans la Dombes, Ain. Ceci coïn-

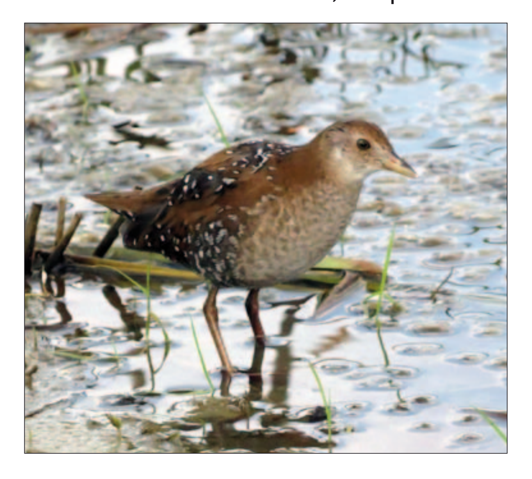

8. Marouette de Baillon *Porzana pusilla*, juvénile, Maine-et-Loire, août 2012 (Didier Bizien). *Juvenile Baillon's Crake.*

cide avec une explosion des populations nicheuses d'Europe de l'Ouest : au moins 30 mentions de chanteurs aux Pays-Bas et de 6 à 11 en Angleterre en 2012 (Ausden *et al.* 2013). Un déplacement de la population nicheuse du sud de l'Espagne (parc national de Doñana) suite à de fortes sécheresses est une des hypothèses avancées pour expliquer cet « afflux ».

RÂLE DES GENÊTS ***Crex crex*** **(EN)** — **E. Beslot (LPO Anjou) & B. Deceuninck (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chanteurs	486-566	620-690	273-289*	495-551	380-425	295-320	344-359
Fiabilité	2-3	2-3	2	3	2	2-3	2-3

**Hors basses vallées angevines et rive nord de la vallée de la Loire, de Montsoreau à l'estuaire*

La population française de Râle des genêts, toujours dans un état de conservation très inquiétant (-86 % depuis 1980 ; -46 % depuis 2000), montre en 2012 une progression de 8 % par rapport à 2011, avec une majorité des effectifs de « ZPS à râles » à la hausse. Cependant une perte de 60-70 mâles chanteurs est notable sur le principal site de reproduction, les basses vallées angevines, où les crues tardives et prolongées ont entraîné le report d'oiseaux, principalement vers des sites du nord (Normandie, Picardie) et du nord-est de la France (Champagne et Franche-Comté), et vers des sites plus atypiques (un mâle chanteur à proximité du mac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique). Faits marquants : d'anciens sites historiques de présence de l'espèce ont accueilli des oiseaux après une ou plusieurs années d'absence (24 ZPS occupées contre 14 en 2011), et des chanteurs ont aussi été contactés sur des sites où le Râle des genêts n'était pas connu, dont 9 en Lozère. De plus, des jeunes sont observés sur des sites où l'espèce n'était pas ou plus notée ces dernières années (Saône-et-Loire). C'est encourageant en termes de conservation en soulignant les potentialités d'accueil de nombreux sites, si la dynamique de l'espèce repartait à la hausse.

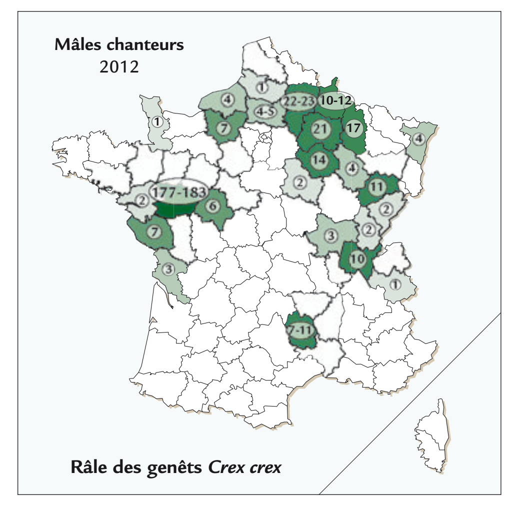

fig. **7.** Répartition départementale des mâles chanteurs de Râle des genêts *Crex crex* en France en 2012. *Distribution of Corncrake (calling males) in France in 2012.*

TALÈVE SULTANE ***Porphyrio porphyrio*** **(EN)** — **D. Clément (Aude Nature)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	26-42	76-86	91-107	96-116	107-123	93-119	13-29
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

Pour la première fois depuis que l'espèce niche en France (1995), où elle a été en constante augmentation depuis le début des années 2000, la Talève sultane a subi un véritable effondrement de ses effectifs (-80 %) en 2012, comme en atteste le très faible nombre de couples recensés au printemps (13-29), vraisemblablement en raison du sévère coup de froid de février 2012. Sur le pourtour méditerranéen, de très nombreux cadavres ont en effet été trouvés (p. ex. 60 sur le seul étang de Vendres, Hérault). Seules quatre cas de reproduction sont attestés en 2012 pour l'ensemble des sites. Un effort devra être mené les années futures afin de suivre au mieux l'évolution de cette espèce, d'autant plus qu'en

9. Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, adultes, Espagne, janvier 2009 (Christian Aussaguel). *Purple Swamphen.*

Catalogne (d'où provenaient les premiers oiseaux), la talève est devenue très rare. Ailleurs en Espagne, l'espèce recolonise ses territoires perdus et est en forte progression depuis les années 1990. Elle est très commune en particulier dans le delta de l'Ebre qu'elle colonise vers l'ouest (R. Guttierez, comm. pers.).

GRUE CENDRÉE ***Grus grus*** **(CR)** **A. Salvi & M. Tollié (CSL)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	5-6	-	7-10	10-12	15-17	11-13	15-17
Fiabilité	2	-	2	2	2	2	2

Depuis la première mention de nidification de la Grue cendrée en France, au milieu des années 1980, cette espèce septentrionale progresse fortement, surtout depuis 2000, en moyenne de près de 15 % par an, franchissant maintenant annuellement la barre des 10 couples depuis les cinq dernières années. En 2012, la région Lorraine est toujours la seule à apporter des données de nidification, avec une estimation de 15 à 17 couples. Parmi les sites les mieux suivis, un noyau de 3 couples nicheurs ne produit qu'un seul jeune, et deux autres couples plus distants respectivement 1 et 2 jeunes. En dépit d'un succès a priori contrasté, l'espèce est rencontrée régulièrement en période de nidification sur de nombreux milieux favorables de la région. La difficulté de prospection ne permet toutefois pas un suivi exhaustif et seuls des résultats partiels sont disponibles, induisant une sous-estimation des couples nicheurs.

OUTARDE CANEPETIÈRE ***Tetrax tetrax*** **(VU)** **C. Attié (LPO)**

Année	2004	2008	2012
Mâles Centre-Ouest	337-341	328-341	332-336
Mâles Méditerranée	1 116-1 285	1 336-1 489	2 028-2 338
Total national	1 453-1 626	1 664-1 830	2 360-2 674
Fiabilité	3	3	3

L'enquête nationale Outarde canepetière 2012 a été l'occasion de recenser à nouveau cette espèce en France, en particulier dans ses trois bastions : la Crau, le Languedoc-Roussillon et les plaines agricoles du Centre-Ouest. En raison d'une augmentation des populations du sud de la France (probablement sous-estimées), les effectifs nationaux sont en nette progression au cours des années 2000, d'environ

63 % depuis 2004. Deux noyaux de populations se sont développés dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales. Cependant, comme toujours, il est important de différencier la population migratrice du Centre-Ouest de la population sédentaire méditerranéenne. Le déclin prononcé de la première, qui a débuté vers la fin des années 1970, semble momentanément enrayé. Si globalement les effectifs migrateurs paraissent stables, la tendance est à la baisse dans deux départements de la région Poitou-Charentes – la Vienne et la Charente –, tendance compensée par une augmentation en Deux-Sèvres et Charente-Maritime. Le renforcement des populations à partir d'oiseaux élevés en captivité explique le maintien de l'espèce dans ces deux départements, où près de 200 jeunes outardes ont été lâchées. En 2012, environ 15 % des mâles de la population migratrice de Poitou-Charentes sont issus de captivité, voire plus d'un tiers des oiseaux sur certaines zones de lâcher.

GLARÉOLE À COLLIER ***Glareola pratincola*** **(EN)** **Y. Kayser (TdV) & N. Vincent-Martin (CEEP)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	66	49-55	127	45	46	84	109
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Bien suivie en France depuis les années 2000, la Glaréole à collier présente des effectifs nicheurs qui fluctuent fortement d'une année sur l'autre, mais qui restent dans une dynamique de progression marquée (2000-2012 : +160 %). En 2012, les effectifs dépassent pour la deuxième fois la barre des 100 couples. Comme en 2011, 14 colonies de Glaréole à collier (de 1 à 43 couples) ont été découvertes : 12 en Grande Camargue et 2 sur la bordure de l'étang de l'Or, Hérault. Une nouvelle fois, les paramètres de reproduction sont contrastés, avec un nombre important de tentatives de reproduction échouées, près de 40 % des colonies abandonnées et un taux de reproduction faible (0,7 jeune à l'envol en moyenne par tentative de reproduction ; dont 4 des colonies avec un très faible taux compris entre 0,1-0,5 jeune par tentative). Les causes d'échec sont inhérentes à plusieurs facteurs cette année sur l'ensemble de la zone de suivi : de forts épisodes de précipitation répétés à la fin du printemps et au cours de l'été sont à l'origine de 33 % des abandons et de reports de plusieurs colonies ; 31 % des échecs sont dus à des cas de prédation par la Corneille noire *Corvus corone* et le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* ; enfin près de 8 % des échecs sont à associer à des dérangements humains.

10. Glaréole à collier *Glareola pratincola*, adulte, Espagne, mai 2010 (Christian Aussaguel). *Collared Pratincole.*

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula* **(VU)** **J. Jean-Baptiste & R. Purenne (GONm)**

Année	-	1996	-	-	2010	2011	2012
Couples	-	130	-	-	180-240	218-230	170-200
Fiabilité	-	2	-	-	2	2	2

La dynamique de développement de la population française du Grand Gravelot connaît une inflexion en 2012, liée pour partie aux très mauvaises conditions météorologiques du printemps. Cependant, les fluctuations interannuelles des effectifs de l'espèce sont courantes et observées à l'échelle de la population (Wetlands International 2012), et peuvent s'avérer importantes sur certains sites, notamment en Iroise, bastion de l'espèce (R. Mahéo & P. Yésou, comm. pers.). En 2012, l'espèce est présente sur le littoral du Nord au Finistère, mais reste absente de Seine-Maritime, du Calvados et d'Ille-et-Vilaine. En Iroise (archipel de Molène et île de Sein) quelque 65 couples sont recensés, l'effectif finistérien atteignant un seuil haut de 72 couples, avec les quelques couples établis en baie d'Audierne et celui de la baie de Morlaix. Les 22 à 25 couples des Côtes-d'Armor complètent la population bretonne, forte de 88 à 97 couples, soit 50 % de l'effectif national. La population normande, cantonnée dans le nord-ouest du département de la Manche comprend une cinquantaine de couples. Le littoral de la Somme abrite moins de 10 couples cette année, et le Nord-Pas-de-Calais 30 couples.

COMBATTANT VARIÉ *Philomachus pugnax* **(NA)** **O. Girard (ONCFS-CNERA AM)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	6-7	4-4	0-2	0-2	0-1	0-2	0-1 ?
Fiabilité	-	-	-	2-3	2-3	2-3	2-3

Le Combattant varié est un nicheur irrégulier en France pour lequel aucune preuve de nidification formelle n'a pu être une nouvelle fois apportée en 2012, soit aucune reproduction avérée depuis 5 ans. En Brière, Loire-Atlantique, d'où provenaient les dernières preuves de nidification de l'espèce dans notre pays, aucune observation réalisée au cours de ce printemps ne laisse supposer une quelconque reproduction. En baie des Veys, Manche, quelques observations faites au cours du printemps n'apportent aucune preuve de reproduction, mais sont toutefois notables, avec l'observation de mâles en plumage nuptial dans la deuxième quinzaine de juin et le comportement suspect d'une femelle à la fin de mois. Sur les autres sites français où l'espèce a niché une fois ou l'autre au cours de ces dernières années – marais du Hode en Seine-Maritime, marais de Carentan dans la Manche, baie d'Audierne dans le Finistère, marais de Donges en Loire-Atlantique, marais Breton en Vendée et Loire-Atlantique, marais Poitevin en Vendée – aucun indice n'est relevé. Enfin, dans plusieurs régions, le passage printanier a été peu marqué, vraisemblablement en raison de l'inondation trop importante des zones habituellement fréquentées.

BÉCASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago* **(EN)** **D. Michelat (LPO Franche-Comté)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	120-150	-	110-160	-	56-93	83-94	37-62
Fiabilité	2	-	2	-	2	3	2

Avec seulement 35 à 62 couples recensés, les résultats obtenus en 2012 confirment le déclin important de la population nicheuse de Bécassine des marais en France. Ce déclin est confirmé par la diminution des effectifs sur plusieurs sites recensés tous les deux ans à pression constante, comme le bassin du Drugeon, Doubs, qui passe de 23 oiseaux chevrotants et 31 chanteurs en 2010 à 16 oiseaux chevrotants et 25 chanteurs en 2012. Certains autres sites n'ont fourni aucune mention en 2012 alors qu'ils étaient encore fréquentés en 2010-2011 (Lorraine, Normandie, Vendée...). Une autre déception vient

11. Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, adulte, Hyères, Var, mars 2011 (Aurélien Audevard). *Common Snipe.*

du plateau de Millevaches, Limousin, où les prospections menées ce printemps n'ont permis de découvrir aucun chanteur et aucun oiseau chevrotant. En 2012, des oiseaux chevrotants ou chanteurs n'ont été recensés que dans 13 départements. Pour comparaison, des indices de reproduction possible, probable ou certaine, avaient été notés dans 21 départements en 2010. Seul le département du Doubs accueille une population de plus de 20 couples en 2012. Le Cantal totalise 5 à 7 couples recensés et la Loire-Atlantique hébergerait 2 à 5 couples, effectifs probablement sous-estimés. Les autres départements accueillent entre 0-1 et 3 couples chacun. Les uniques preuves de reproduction proviennent du Languedoc-Roussillon (2 nichées en Lozère) et d'Auvergne (1 nid avec 4 œufs).

BARGE À QUEUE NOIRE ***Limosa limosa*** **(VU)** **J.-G. Robin (Les marais du Daviaud) & P. Dulac (LPO Vendée)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	127-142	131-160	149-164	164-181	150-177	129-164	111-145
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

Cette année confirme la stagnation voire le déclin depuis quelques années de la population nicheuse française de Barge à queue noire. La nidification a été particulièrement mauvaise dans les marais Briérons avec 11-14 couples (D. Montfort, comm. pers.) et est restée stable en marais Poitevin avec 20-34 coup (J.-P. Guéret, comm. pers.). La population du val de Saône se rétracte toujours et doit compter 2 ou 3 couples cantonnés (P. Crouzier, comm. pers.). Seul le marais Breton, site particulièrement prospecté, notamment par le biais d'un programme de baguage couleur des poussins lancé en 2012 (Robin *et al.* 2012), semble conserver une population dynamique. À partir des 30 poussins marqués dans le cadre de ce programme, le nombre de poussins à l'envol pour les 75-85 couples du marais Poitevin a pu être estimé à 50-100 jeunes. La petite population du nord de la France régresse légèrement avec 3 couples recensés en plaine des Moëres, Nord (contre 4-6 en 2011), et 1 à 4 couples estimés dans les estuaires de la Somme et de la Seine, Seine-Maritime. La Barge à queue noire, moins exigeante dans les autres pays européens (Pays-Bas, Allemagne), confirme en 2012 en France sa forte sélectivité vers des prairies où les pratiques agricoles sont particulièrement favorables aux limicoles nicheurs : pâturages extensifs ou prairies maigres de fauches, avec des surfaces en eau importantes au printemps.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Larus melanocephalus* **(LC)** **N. Sadoul (AMV, TdV, GISOM) & C. Pin (AMV)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	4 883-4 949	3 892-4 008	5 228-5 317	6 804-7 635	6 502-6 692	10 306-10 601	6 627-7 873#
Jeunes*	0,3-0,5	0,7-1,2	0,3-0,6	0,6	0,45	1	0,6
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

**Nombre moyen de jeunes par couple #Hors Loiret (avec le Loiret [effectif 2011] ≈ 7 535-8 781)*

Depuis la première mention de nidification en 1965 en Camargue, la population française de la Mouette mélanocéphale est en constante augmentation. Les effectifs reproducteurs de l'année 2012 apparaissent certes en forte baisse par rapport à 2011, mais restent stables au regard des chiffres observés en 2009 et 2010. Ce résultat s'explique par une diminution importante du nombre de couples en Grande Camargue (-45 %) et dans une moindre mesure en Vendée (-32 %). L'absence d'effectifs reproducteurs pour le Loiret en 2012 accentue la baisse constatée au niveau national (908 couples en 2011 pour ce département). La façade méditerranéenne rassemble de 57 à 63 % de l'effectif nicheur français. Le succès de la reproduction pour les colonies suivies est en moyenne égal à 0,6 jeune/couple. Il est en baisse par rapport à 2011 mais reste dans la tendance observée depuis 2007. La prédation terrestre et la submersion des sites de reproduction sont les causes les plus souvent citées pour expliquer les échecs.

GOÉLAND RAILLEUR *Larus genei* **(EN)** **N. Sadoul (AMV, TdV)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	378	419	802-803	710-780	712-799	522-704	665-770
Jeunes*	0,6	0,7	0,6	> 1	> 1	0,8-1	0,6
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

**Nombre moyen de jeunes par couple*

La population nicheuse de Goéland railleur se caractérise toujours par d'importantes variations interannuelles et fluctue depuis 2000 autour d'une moyenne de 622 couples. Après un léger déclin en 2011, les effectifs retrouvent en 2012 des niveaux similaires à ceux observés les années précédentes, soit entre 600 et 800 couples. La population reste très localisée : plus de 500 couples dans l'Hérault (78-88 % de

12. Goéland railleur *Larus genei*, Hyères, Var, mai 2012 (Aurélien Audevard). *Adult Slender-billed Gull.*

la population), 50-60 couples en Camargue, Bouches-du-Rhône, 49 couples dans les salins d'Hyères, Var. En Camargue, les effectifs restent faibles, cette année encore. La désertion précoce d'une colonie a été suivie par une nouvelle installation, sans doute des mêmes oiseaux, sur un autre site. La colonie des salins des Pesquiers, Var, accuse également une forte diminution (-73 % par rapport à 2011). Bien que cinq colonies sur sept aient conduit des jeunes à l'envol, le succès de reproduction global estimé à 0,6 jeune/couple est relativement faible. Seule la colonie varoise produit plus de 1 jeune/couple. Si la prédation terrestre sur des sites insuffisamment isolés semble la principale cause d'échec des deux colonies sans poussin, la cause du faible succès des colonies héraultaises reste inconnue.

GOÉLAND D'AUDOUIN ***Larus audouinii*** **(EN)**

B. Recorbet (DREAL Corse) & J.-M. Culioli (RN Bouches de Bonifacio)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	75	48	97	79	55	90	88
Jeunes*	0,52	0,40	0,44	0,61	0,98	0,21	0,66
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

**Nombre moyen de jeunes par couple*

L'effectif global de Goéland d'Audouin est stable en 2012, comme c'est le cas depuis une douzaine d'années avec en moyenne 75 couples nicheurs. La reproduction de l'espèce, exclusive à la Corse est circonscrite à trois sites : golfe de Porto et presqu'île de Scandola (50 % de la population) ; Aspretto (Ajaccio ; 30 %) ; cap Corse, îles Finocchiarola et côte nord (20 %). Fait marquant de cette année, à Aspretto (Ajaccio), la colonie a atteint un effectif record de 68 couples (45 en 2011), à mettre en lien avec une abondante nourriture disponible dans le golfe d'Ajaccio (clupéidés en particulier). Ce phénomène est très rarement observé dans cette localité où il a également profité à de très nombreux Puffins cendrés *Calonectris diomedea* et yelkouans *Puffinus yelkouan*. Cette colonie a eu par conséquent un bon succès de reproduction (0,86 jeune/couple) qui contraste avec 2011, année de pénurie alimentaire sur le site (0,11 jeune/couple). Au cap Corse, la productivité de la colonie sur la réserve naturelle des îles Finocchiarola reste très faible année après année, aucun jeune n'ayant été mené à l'envol en 2012. Compte tenu du bon état global de l'espèce en France, le plan d'action national, terminé depuis 2009 et qui avait fait l'objet d'une évaluation, après avis du CNPN en 2012, ne sera pas renouvelé.

13. Goéland d'Audouin *Larus audouinii*, Espagne, avril 2011 (Roger Tonnel). *Adult Audouin's Gull.*

GOÉLAND CENDRÉ ***Larus canus*** **(VU)** **P. Camberlein (GON)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	28-30	54-55	51-53	45-46	48-50	27-29*	29-31
Jeunes	18	33	19	5	11	8	5#
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

**Précision apportée au dernier rapport #Yvelines uniquement*

Après un niveau plus élevé des effectifs de Goéland cendré de 2007 à 2010, atteignant les 50 couples, la population avoisine les 30 couples, comme en 2011 et à l'image de 2006 et des années antérieures. Les colonies se répartissent sur des carrières, des postes électriques et des toits de bâtiments, dans le Nord (14-15 couples nicheurs ; 8 sites), le Pas-de-Calais (9 couples ; 2 sites), la Somme (2 couples ; Fort-Mahon-Plage), les Yvelines (2-3 couples ; carrière de Guerville) et la Haute-Savoie (2 couples ; delta de la Dranse). En 2012, les colonies du Nord ont toutes subi des échecs dus à la prédation et à une météo printanière très mauvaise. Dans la carrière de Loos, qui accueille la plus importante colonie de Goéland cendré (60 individus), seuls 7 couveurs s'installent et, dérangés par un Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* (comme ce fut aussi le cas sur la colonie de Limont-Fontaine), ne produisent pas de jeunes. Dans la Somme, les 2 couples couveurs sont évincés par des Goélands argentés *Larus argentatus*. Dans les Yvelines, à la carrière de Guerville, 3 couples, dont 2 couveurs certains, ont élevé 5 jeunes, en dépit de la présence de 7-8 couples de Goéland argenté et d'un couple de Faucon pèlerin *Falco peregrinus*. Enfin, les 2 couples de Haute-Savoie ont à nouveau échoué, en raison de la fermeture du milieu par la végétation.

STERNE HANSEL ***Gelochelidon nilotica*** **(VU)** **N. Sadoul (AMV, TdV)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	365	300	254	440	489	643-730	688-746
Jeunes*	0,8	0,7	0,8	> 1	< 1	0,2-0,5	0,6
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

**Nombre moyen de jeunes par couple*

La forte croissance des effectifs de la Sterne hansel, observée depuis 4 ans, se poursuit. Avec 688-746 couples, les chiffres de 2012 sont comparables à ceux de 2011. Depuis le report des colonies camarguaises en 2004, l'Hérault accueille une nouvelle fois l'effectif le plus important, avec 66-72% des effectifs nationaux sur le seul site de Tartuguières, étang de l'Or. Cependant, la faible productivité des colonies héraultaises, de l'ordre de 0,4 jeune/couple, pourrait entraîner une baisse des effectifs sur Tartuguières dans les années à venir. Le retour de la Sterne hansel en Camargue, amorcé depuis 3 ans, se poursuit avec cette année une productivité moyenne encourageante de l'ordre de 1 jeune/couple.

STERNE CAUGEK ***Sterna sandvicensis*** **(VU)** **A. Le Nevé & Y. Jacob (Bretagne Vivante)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	6533-6535	5820-6050	7452-7656	7016-7056	6316-6834	4950-6865	7315-8364
Jeunes	2867-3642	3501-3551	6317-6544	5511-5798	2310-2330	2706-2769	5334-5434
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

L'année 2012 enregistre un effectif national record, jamais recensé pour la Sterne caugek, prenant ainsi le contre-pied de 2011, qui avait été marquée par des effectifs nicheurs parmi les plus bas de la décennie. Près de 50% des effectifs sont toujours localisés sur la façade atlantique : 2495-2745 couples au banc d'Arguin en Gironde, premier site de nidification de l'espèce, et 1065 couples sur le polder de Sébastopol, Barbâtre, île de Noirmoutier, Vendée. En Bretagne, où se concentrent près de 25% de l'ef-

fectif national, 1 350 à 1 475 couples sont recensés sur l'île aux Moutons, Finistère, 404 sur l'île de la Colombière, Côtes-d'Armor, 150 à 300 couples (installation tardive) en mer d'Iroise, Finistère, et de 0 à 20 couples, avec des jeunes volants observés tardivement, dans le Trégor-Goëlo, Côtes-d'Armor, sans que l'on puisse affirmer qu'ils aient été produits sur place. Le report de la colonie de l'île aux Dames, suite aux dérangements humains (échouage) et aux perturbations liées au Faucon pèlerin, à la Corneille noire et aux goélands, a certainement profité aux effectifs de l'île aux Moutons (un oiseau bagué couleur l'atteste), de l'Iroise et de l'île de la Colombière. Le littoral languedocien, avec 1 339-1 792 couples, concentre la totalité de la population méditerranéenne, dont quelques 500 couples installés sur un îlot de nidification aménagé sur les salins de Villeray à Sète. Dans le Pas-de-Calais, 477 nicheurs sont recensés sur la réserve naturelle du Platier d'Oye et sur une sablière proche.

STERNE DE DOUGALL *Sterna dougallii* **(CR)** **Y. Jacob & B. Cadiou (Bretagne Vivante, GISOM)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	35	63-69	58	50-55	48	9-11	33-38
Jeunes	15-22	35-39	-	32-38	16	0	31
Fiabilité	3	3	3	2	3	3	3

Après une année 2011 ayant enregistré l'effectif nicheur le plus bas jamais constaté en France et un échec total de la reproduction, le bilan de 2012 (33-38 couples) est plus positif pour l'espèce, en déclin depuis les années 1990. La production de 0,82-0,94 jeune/couple atteint un niveau qui n'avait plus été aussi élevé depuis la fin des années 1990 (Cadiou *et al.* 2011). L'abandon de l'île aux Dames (baie de Morlaix, Finistère), constaté en 2011, se confirme en 2012. Malgré le cantonnement de 8-9 couples sur un îlot du port de l'île de Batz, Finistère, cette colonie naissante est délaissée avant la ponte en raison de la présence d'un Goéland marin *Larus marinus* et de deux Corneilles noires. Le secteur de la baie de Morlaix est lui aussi rapidement déserté suite à la déstabilisation de la colonie de Sternes caugek de l'île aux Dames. L'île de la Colombière, Côtes-d'Armor, apparaît à nouveau comme le site de repli de la colonie de l'île aux Dames, et 11 à 16 couples y mèneront 12 jeunes à l'envol (soit une production moyenne à bonne de 0,75-1,09 jeunes/couple). Le fait marquant de 2012 est l'installation de 21 couples sur l'île aux Moutons, Finistère, produisant 0,95 jeune/couple. Ce retour fait suite à la nidification d'un couple précurseur en 2010 et 2011, accompagné d'autres couples prospecteurs. Par ailleurs un couple mixte Sterne de Dougall x S. pierregarin *S. hirundo* a niché dans la colonie de pierregarins de Gravelines, Nord, mais les deux poussins n'ont semble-t-il pas survécu (J. Piette, comm. pers.).

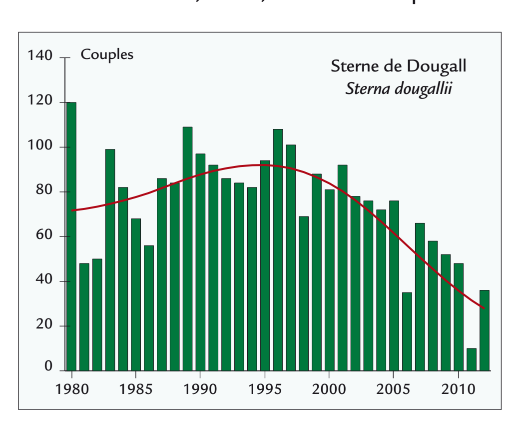

fig. **8.** Évolution des effectifs de Sterne de Dougall *Sterna dougallii* en France de 1980 à 2012. *Numbers of breeding pairs of Roseate Tern in France, 1980-2012.*

14. Sterne de Dougall *Sterna dougallii*, adulte nourrissant un poussin, île de la Colombière, Côtes-d'Armor, juillet 2012 (Romain Bazire). *Adult Roseate Tern feeding young.*

STERNE ARCTIQUE *Sterna paradisaea* **(CR)** **A. Le Nevé & Y. Jacob (Bretagne Vivante)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	2-3	0-1	1	1	0-1	0	0
Jeunes	-	-	0	0	0	0	0
Fiabilité	3	3	3	2	3	3	3

Pour la deuxième année consécutive, aucune Sterne arctique n'a niché en France en 2012. Un individu a été vu du 10 au 14 juin sur l'île de Noirmoutier, Vendée, dans une colonie de Sternes caugeks et un autre au printemps dans les marais du Mès, Loire-Atlantique. Sur l'île aux Moutons, Finistère, un oiseau de 2[e] année a stationné en juillet dans la colonie mixte de Sternes caugek, pierregarin et de Dougall.

GUIFETTE MOUSTAC *Chlidonias hybrida* **(LC)** **J. Trotignon (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	3 505	3 867	3 721	3 683-3 738	3 440-3 491	3 227-3 280	3 518-3 606
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Après les deux mauvaises saisons de 2010 et 2011, l'année 2012 marque le retour à une estimation nationale de plus de 3 500 couples de Guifette moustac. Le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, confirme une nouvelle fois son rôle prépondérant pour la population française de l'espèce avec 1 524 couples (nouveau record qui représente 42,8 % de l'effectif national) qui ne donneront que 300 jeunes à l'envol, du fait des très mauvaises conditions météorologiques. La Brenne, pour sa part, revient à l'un de ses meilleurs niveaux avec 1 036 couples (29 %) et un excellent succès de reproduction avec 690 jeunes envolés. Un dernier bon résultat concerne la Sologne, qui dépasse elle aussi ses précédents records avec 412 couples (11,6 %). À l'opposé, la baisse enregistrée en 2011 en Dombes, Ain, se maintient en 2012 avec un total similaire de 330-400 couples (10,2 %). La Grande Brière, Loire-Atlantique, fortement dépendante des conditions de reproduction au lac de Grand-Lieu, n'accueille que 157 couples (4,4 %). Un grand nombre de couples supplémentaires n'ont pas réussi leur reproduction en Brière et se sont reportés sur Grand-Lieu, où ils échoueront à nouveau. Le Forez enfin, avec 59 à 76 couples, un chiffre inhabituellement bas, ne représente que 1,9 % du total national. Le nombre de colonies occupées dans les régions d'étangs illustre de son côté la triste capacité d'accueil de ces zones humides pourtant emblématiques : seules 20 colonies sont notées en Brenne (dont 9 situées sur des sites protégés), 14 en Sologne (où les 4 plus grosses colonies occupent des étangs remis en eau après un assec d'été), 5 dans le Forez et seulement 3 en Dombes. La très grande majorité des étangs qui parsèment ces différentes régions ne semblent tout simplement plus en mesure d'accueillir de colonie, faute de végétation flottante indispensable aux guifettes pour établir leurs nids.

GUIFETTE NOIRE *Chlidonias niger* **(VU)** **J. Trotignon (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	140-183	256-272	207-219	226-233	258-282	207-243	93-97
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Il faut remonter à 1993 pour trouver une année aussi désastreuse que 2012 pour la Guifette noire en France : 95 couples nicheurs seulement, répartis en 11 colonies et ne donnant que 40 à 60 jeunes à l'envol. L'effondrement de la population nationale vient pour l'essentiel de la situation observée en Grande Brière, Loire-Atlantique, fief traditionnel de l'espèce dans notre pays : la météo catastrophique des mois de mai, juin et juillet a eu pour conséquence une répétition dramatique d'installations provisoires, suivies d'échecs, résultant en trois petites colonies où 45 couples à peine donneront laborieusement quelques jeunes à l'envol. Dans le marais de la Boulaie, Loire-Atlantique, seuls 8 couples ont

15. Guifette moustac *Chlidonias hybrida*, adulte, Espagne, mai 2010 (Christian Aussaguel). *Adult Whiskered Tern.*

pondu mais sans produire de jeunes, cette minuscule colonie ayant probablement été complètement détruite par les corneilles et les goélands... Sur le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, une micro-colonie de 5 couples échouera sans produire un seul poussin... Dans les marais de l'Ouest, le bilan est plus positif. En marais Poitevin, le nombre de couples (20-22 sur 3 colonies) reste dans la moyenne des huit dernières années et le nombre de jeunes à l'envol (7-10) est honorable. Le fait marquant de cette année reste d'ailleurs l'installation de l'essentiel des couples reproducteurs sur des sites n'ayant jamais été utilisés auparavant, ce qui montre que certains secteurs de prairies conservent un bon potentiel pour l'oiseau dès lors que les niveaux d'eau y sont gérés de façon cohérente. Malgré tout, aucun couple ne s'est installé sur les réserves de la Vacherie et de Saint-Denis-du-Payré, en Vendée. Dans les marais de Rochefort, Charente-Maritime, le succès est encore plus affirmé, avec une unique colonie de 13-15 couples qui produit 21-24 jeunes à l'envol. La pose d'une clôture en cours de nidification, afin d'éviter les risques d'écrasement par le bétail, explique cette réussite, qui signe aussi l'occupation pour la troisième année consécutive de l'un des casiers hydrauliques du marais de Fouras, propriété de la LPO. Enfin, relevons que, constantes dans leur contribution, la Sologne et la Brenne ont accueilli chacune un couple en 2012, donnant chacun un jeune à l'envol.

GUILLEMOT DE TROÏL *Uria aalge* (EN)

B. Cadiou (Bretagne Vivante, GISOM) & P. Provost (LPO, RNN Sept-Îles)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	305-316	249-265	249-262	274-302	311-327	298-319	287-298
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Les effectifs de Guillemot de Troïl sont en légère augmentation en France depuis 2000 en lien avec la dynamique positive des colonies des Côtes-d'Armor qui concentrent plus de 95 % des effectifs de l'espèce. Le bilan des dénombrements de 2012 se situe dans la moyenne des effectifs recensés ces cinq dernières années : un peu moins de 300 couples répartis dans les Côtes-d'Armor – cap Fréhel et Sept-Îles – et dans le Finistère (8 couples) – cap Sizun et roches de Camaret. Après trois années successives d'augmentation, une réduction des effectifs est enregistrée aux Sept-Îles (Provost & Bentz 2012) avec 237-247 couples. Au cap Fréhel aussi, une réduction des effectifs est observée comme l'an passé, avec 42-43 couples recensés (contre 51 en 2011). Cependant, un effet de la prédation sur l'exhaustivité

des dénombrements n'est pas à exclure, car la prédation des œufs et la désertion de certains sites se produisent avant les premiers comptages (Cadiou *et al.* 2012). La prédation des œufs, déjà constatée en 2011 sur ce site, s'est intensifiée en 2012 avec au minimum une Corneille noire impliquée et sans doute au moins un Goéland argenté, mais les suivis réalisés ne permettent pas d'évaluer la production de jeunes. Ailleurs en Bretagne, le cap Sizun perd encore un couple avec 7 couples recensés, et l'unique couple des roches de Camaret est toujours présent.

PINGOUIN TORDA *Alca torda* **(CR)**

B. Cadiou (Bretagne Vivante, GISOM) & P. Provost (LPO, RNN Sept-Îles)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	30-33	27-31	23-29	31-33	41-45	41-43	46-48
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Le reliquat de la population bretonne de Pingouin torda poursuit la croissance observée depuis la fin des années 1990. Il gagne ainsi 5 couples en 2012 par rapport à la saison passée, 4 aux Sept-Îles (34-36 couples, Provost & Bentz 2012) et un au cap Fréhel (8 couples), dans les Côtes-d'Armor. En Ille-et-Vilaine, la situation reste stable sur l'île de Cézembre en baie de Saint-Malo, où 4 couples sont recensés. L'augmentation des effectifs sur les colonies d'outre-Manche (JNCC 2012) n'est sans doute pas étrangère aux augmentations d'effectifs en Bretagne sur la période récente (Cadiou *et al.* 2012), avec l'installation probable d'oiseaux originaires des colonies britanniques.

MACAREUX MOINE *Fratercula arctica* **(CR)**

P. Provost (RNN Sept-Îles)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
TAO*	136-201	149-189	112-185	130-177	143-213	150-204	164-187
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

**Unité de recensement = terrier apparemment occupé (TAO)*

Les effectifs nicheurs du Macareux moine continuent de décliner lentement en France depuis le milieu des années 1980, pour stagner ces trois dernières années autour de 170-180 terriers apparemment occupés (TAO). L'archipel des Sept-Îles, Côtes-d'Armor, avec 164-185 TAO concentre une nouvelle fois tous les effectifs nicheurs, alors que seuls deux indices de nidification possible sont relevés dans le Finistère, l'un en baie de Morlaix et l'autre en mer d'Iroise. Sur l'île de Rouzic, Sept-Îles, l'effectif minimal passe de 52 TAO en 2011 à 44 en 2012 tandis que ceux de Malban augmentent (86 en 2011 et 99 en 2012). Sur l'île Bono, au moins 21 TAO sont enregistrés contre seulement 11 en 2011. Les effectifs

16. Macareux moine *Fratercula arctica*, adultes, Sept-Îles, Côtes-d'Armor, mai 2010 (Gilles Bentz-LPO). *Atlantic Puffin.*

sont donc en légère hausse par rapport à l'année dernière. Pour la baie de Morlaix, c'est la première année que l'espèce n'est pas observée sur l'île, à l'entrée du dernier terrier occupé régulièrement sur l'île Rikard. Lors des débarquements consacrés au comptage des oiseaux nicheurs, aucun indice de fréquentation de terrier n'a été relevé. Toutefois, 2 oiseaux ont été observés à trois reprises sur l'eau à proximité de ce site régulier. À Ouessant-Molène, la première observation date du 25 mai, avec 2 oiseaux sur l'eau à proximité de la crique au nord-ouest de Keller, site habituel de nidification.

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus* **(VU)** **N. Issa (LPO), P. Dulac (LPO Vendée) & B. Trolliet (ONCFS)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	-	-	-	-	35-65	23-68	57-80
Fiabilité	-	-	-	-	2	2	2

Le bilan de la reproduction du Hibou des marais en 2012 est globalement positif. Les effectifs nicheurs dans le marais Breton, Vendée et Loire-Atlantique, bastion de l'espèce en France, semblent stables ; ils sont compris entre 38 et 60 couples (30-60 en 2011). Cette année se distingue en revanche par une augmentation sensible des indices de reproduction dans le reste du pays, pour un total de 20 couples répartis dans plusieurs localités circonscrites aux régions de la moitié nord et formant localement de petits noyaux de population (p. ex. Loir-et-Cher). Elle s'accompagne d'une proportion remarquable de reproductions avérées, avec au moins 8 couples distribués dans le complexe marais Poitevin-baie de l'Aiguillon, dans les plaines de Beauce, Loir-et-Cher, et deux-sévriennes, sur l'aéroport de Châteauroux, Indre, en baie de Somme et, pour la première fois en Île-de-France, dans le sud des Yvelines (Chevallier 2013). La présence du Hibou des marais, espèce opportuniste, revêt souvent un caractère ponctuel. Cependant, la fidélité à certains sites, pour moitié situés en ZPS, peut apparaître lorsque les conditions de nidification restent favorables. Ainsi, l'accroissement des effectifs de Hibou des marais et les succès de reproduction constatés sont probablement corrélés à la pullulation de rongeurs en 2012.

PIC TRIDACTYLE *Picoides tridactylus* **(DD)** **J.-P. Paul (LPO Franche-Comté)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	4	5	7*	8*	11*	9*	9*
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

**À partir d'une estimation du nombre de territoires occupés*

Il est difficile de se prononcer sur une quelconque tendance des effectifs nicheurs du Pic tridactyle, tant il constitue une des espèces nicheuses régulières les plus rares et méconnues de France. Il est cependant notable qu'une certaine pérennité de l'espèce est constatée dans les secteurs connus après 2000 et notamment depuis la preuve de sa reproduction dans le Jura français (Paul 2003). En 2012, 9 territoires apparemment occupés ont été recensés, 7 dans le massif jurassien et 2 dans les Alpes. Le bastion de l'espèce reste le département de l'Ain, où 4 territoires ont été trouvés dans la haute chaîne du Jura. Fait marquant, une observation provient cette année de Savoie, département rarement renseigné ces dernières années.

COCHEVIS DE THÉKLA *Galerida theklae* **(VU)** **F. Gilot (GOR) & M. Bourgeois (LPO Aude)**

L'année 2012 a fait l'objet de prospections complémentaires pour affiner la répartition de l'espèce en région mais, faute de disposer à l'heure actuelle des résultats des inventaires 2012, l'estimation de 2010 reste de mise (300-490 couples nicheurs). La présence d'au moins un couple de Cochevis de Thékla à l'ouest de Montpellier, Hérault – sans indice de reproduction – constitue la grande nouveauté de 2012. Cela repousse en effet la limite de répartition mondiale de l'espèce de plus de 70 km vers le nord. Un mâle chanteur et plusieurs juvéniles ont ensuite été découverts sur les crêtes de Boule-

17. Cochevis de Thékla *Galerida theklae*, Hérault, mars 2011 (Pierre Gitenet-LPO 34). *Thekla Lark.*

d'Amont, dans les Pyrénées-Orientales, localité située à plus de 12 km du site connu le plus proche et la plus haute enregistrée en France (1 000 m). Enfin 1 ou 2 chanteurs ont été recensés sur les collines du Narbonnais, Aude, en 2012, confirmant la présence d'une petite population isolée sur ce site.

PIE-GRIÈCHE À POITRINE ROSE ***Lanius minor*** **(CR)** **A. Pichard (LPO Hérault)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Couples	38	36-41	17	18	17	16	20
Jeunes	-	60	17	57	35	34	55
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Depuis le fort déclin de 2008, les effectifs nicheurs de la Pie-grièche à poitrine rose sont en moyenne de 18 couples recensés tous les ans. L'année 2012 se situe dans cette moyenne, avec une légère augmentation de la population et une très bonne productivité de 15 couples menant 55 jeunes à l'envol. Ce bon succès de reproduction pourrait s'expliquer par un pic d'éclosion des œufs qui a coïncidé cette année avec le pic d'émergence des cigales, ceci occasionnant une bonne disponibilité alimentaire et favorisant par conséquent l'élevage des jeunes (de 1 à 6 jeunes par couple). Notons que la productivité de 6 jeunes à l'envol pour un couple nicheur reste exceptionnelle. Depuis 2006, seuls les départements de l'Aude et de l'Hérault recueillent des indices de nidification sur les deux sites historiques de la basse plaine de l'Aude et du sud-ouest de Montpellier. Si les effectifs de l'Hérault restent stables (11 couples), ceux de l'Aude augmentent légèrement, passant de 5 à 9 couples en 2012. Comme cela est observé depuis 2008, c'est sur le site de la basse plaine de l'Aude que l'espèce enregistre sa meilleure productivité avec en moyenne 2,89 jeunes/couple contre 2,64 dans l'Hérault.

ROSELIN CRAMOISI ***Carpodacus erythrinus*** **(NA)** **P.-J. Dubois (LPO)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chanteurs	4	4	5	5	6	7	6
Fiabilité	3	3	2	2	3	2	2

Depuis la première mention de la reproduction de l'espèce en France en 1992 et le pic d'abondance des années 1990, ce sont en moyenne 5-6 chanteurs qui sont recensés annuellement ces 12 dernières années. L'année 2012 ressemble fortement à 2011 avec un total de 8 mâles observés dont 6 chanteurs.

Hormis celles d'un mâle visiblement en migration le 22 mai aux Sept-Îles, Côtes-d'Armor, et d'un mâle de 2e année du 28 au 31 mai à Thézillieu, Ain, toutes les données proviennent de Franche-Comté : 4 dans le Doubs et 2 dans le Jura. Dans cette région, 4 des 6 chanteurs ont stationné une bonne partie du mois de juin, et une femelle accompagnait un mâle le 9 juin aux Rousses, Jura. Toujours aussi discrète, l'espèce n'a fourni cette année aucun indice de reproduction. Notons à nouveau l'absence d'observation dans la région Nord-Pas-de-Calais en 2012.

BRUANT MÉLANOCÉPHALE *Emberiza melanocephala* **(NA)** **Amine Flitti (LPO PACA)**

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chanteurs	-	1-1	-	-	-	5-6	2-2
Fiabilité	-	3	-	-	-	2	2

Depuis sa première nidification dans les Alpes-Maritimes en 2000 (Dupuy & Dupuy 2000), le Bruant mélanocéphale reste un nicheur potentiel rare mais régulier en PACA. En 2011, le secteur traditionnel de Saint-Geniez, Alpes-de-Haute-Provence, accueillait un nombre record d'individus entre le 25 mai et le 26 juillet au moins : pas moins de 4 mâles avaient stationné et 1 femelle, accompagnée de 2 ou 3 jeunes volants, était observée entre le 16 et le 24 juillet. Il est possible qu'une seconde nichée ait eu lieu (nourrissage le 26 juillet). Par ailleurs, un mâle en halte a été découvert le 25 mai 2011 sur les îles de Marseille, Bouches-du-Rhône, et un mâle chanteur a été trouvé le 26 mai 2011 sur le plateau de Calern/Cipières, Alpes-Maritimes, sans suite.
En 2012, les indices de reproduction retombent à 2 mâles chanteurs cantonnés sur le site de Saint-Geniez, Alpes-de-Haute-Provence, du 25 mai au 1er juillet 2012, sans qu'aucune femelle n'ait pu être détectée ni aucun jeune observé. Ailleurs, un mâle est observé le 25 mai sur l'île d'Yeu, Vendée. Le site de Saint-Geniez abrite une diversité avifaunistique remarquable, dans un cadre agricole extensif. Curieusement, il ne bénéficie d'aucun classement au titre de la biodiversité (ZNIEFF, Natura 2000…).

Discussion

Bilan de la saison de reproduction 2012 des espèces du suivi ENRM

Le bilan 2012 de la reproduction des espèces du suivi ENRM est positif dans son ensemble s'il est comparé à la moyenne de ces 5 dernières années : 22 espèces apparaissent stables et 18 espèces sont en augmentation significative, contre 8 en diminution. En parallèle, 4 espèces n'ont pas niché sur le territoire en 2012, l'Eider à duvet, le Combattant varié, la Guifette leucoptère et la Sterne arctique ; deux nouvelles espèces rejoignent par contre l'avifaune nicheuse française, le Pygargue à queue blanche et le Cygne chanteur, dans un contexte global d'expansion de leurs aires de distribution à l'ouest de l'Europe.
En excluant les espèces les plus rares du suivi, les augmentations les plus spectaculaires de 2012 concernent l'Élanion blanc, la population méditerranéenne d'Outarde canepetière, la Sterne hansel, la Glaréole à collier (à nuancer par un faible taux de reproduction), le Vautour fauve et la Spatule blanche. Le Hibou des marais, espèce dont les effectifs fluctuent fortement d'une année sur l'autre, affiche lui aussi une bonne saison de reproduction, profitant d'une pullulation de campagnols qui a certainement profité aussi à l'Élanion blanc. Les populations de Talève sultane, Guifette noire, Bécassine des marais, Goéland cendré, Butor étoilé et Barge à queue noire accusent quant à elles leurs plus sérieux déclins en 2012.
Les mauvaises conditions météorologiques de l'hiver et du printemps 2012 expliqueraient en partie nombre des mauvais résultats de reproduction. Si l'hiver 2011-2012 ne semble pas extrêmement rigoureux par rapport aux normales saisonnières, une vague de froid remarquable a cependant sévi sur l'ensemble de l'Hexagone lors de la première quinzaine de février (quatrième rang des mois de février les plus froids depuis 1947). Ceci a particulièrement affecté la survie de certaines populations d'oiseaux hivernants et sédentaires. C'est sur le pourtour méditerranéen que cet épisode de froid associé à des vents violents a été le plus destructeur, notamment pour les populations de Talève sultane ou de Flamant rose. De plus,

le printemps et l'été 2012 ont été marqués par une pluviométrie particulièrement abondante (+10% par rapports aux normales saisonnières) néfastes à l'installation et à la reproduction de nombre d'espèces du suivi (p. ex. Butor étoilé, Goéland cendré, Grand Gravelot). Ce phénomène a de plus été exacerbé par la fréquence élevée de ces épisodes pluvieux au cours de la saison, avec pour conséquences des échecs répétés d'installation (p. ex. Glaréole à collier, Guifette noire) et de mauvais résultats en terme de production de jeunes (p. ex. Guifette moustac à Grand-Lieu, Balbuzard pêcheur en Corse).

Des espèces menacées mais pour la plupart protégées

L'augmentation de nombreuses espèces «nicheuses rares et menacées» en France s'inscrit dans un contexte de «retour» global de certaines populations nicheuses et de phénomènes de redistribution et de colonisation. Les actions de conservation des espèces et de leurs milieux menées en France ne sont pas étrangères à cette situation et expliquent les bons résultats de reproduction de ces espèces. Quelque 62% d'entre elles profitent, à différents niveaux, d'actions de conservation : plans nationaux de restauration, programmes «LIFE», espaces protégés... et près de 92% de celles qui augmentent bénéficient nationalement ou localement de ces actions. Les espaces protégés (RNN, Réseau Natura 2000) profitent également fortement aux espèces localisées et menacées, certaines étant quasi exclusivement distribuées en réserves naturelles (p. ex. Ibis falcinelle, Fou de Bassan). Mais la restauration des populations d'espèces menacées peut s'avérer très lente dès lors qu'elle concerne des espèces longévives à taux de reproduction lent (p. ex. Gypaète barbu, Vautour percnoptère), de sorte que les effectifs progressent très lentement. Dans une récente étude (Deinet *et al.* 2013), BirdLife International se félicite du retour de 19 espèces d'oiseaux emblématiques à travers l'Europe depuis ces 50 dernières années : Oie cendrée, Bernache nonnette, Cygne tuberculé, Grue cendrée, Cigogne noire, Pygargue à queue blanche, Milan royal... La protection légale des espèces et des sites est le principal facteur expliquant la restauration de ces populations. Les actions de réintroductions actives et de renforcement de populations se sont montrées également très performantes pour le rétablissement de nombreuses populations en Europe (p. ex. Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin, Gypaète barbu). Il est cependant très décevant de constater que certaines espèces menacées en Europe ne profitent pas encore de protection légale en France. Au sein du suivi des espèces nicheuses rares et menacées, la Bécassine des marais (-60% de déclin sur la période 1980-2011 en Europe selon les dernières analyses de l'EBCC !), la Barge à queue noire (qui dispose d'un court répit de 5 ans), l'Eider à duvet et le Combattant varié ne sont toujours pas protégés en dépit de leurs très mauvais états de conservation en Europe et des déclins et disparitions avérés de leurs populations nicheuses en métropole.

Remerciements

Ce 18[e] bilan de la saison 2012 des espèces nicheuses rares et menacées n'aurait pas été possible sans la contribution active de plus de 700 ornithologues de terrain et des 71 coordinateurs-espèce, particuliers ou professionnels. Nous les remercions sincèrement pour leur investissement et leur précieuse participation à l'acquisition de connaissance sur l'avifaune nicheuse française, indispensable à la protection et à la conservation des espèces et de leurs milieux. Un grand merci également à Philipe J. Dubois et Bernard Deceuninck pour leurs relectures assidues et à Nidal Issa pour son aide efficace à la collecte d'informations supplémentaires. Les listes des informateurs et des organismes associés ci-dessous ne sont pas exhaustives et tributaires des retours plus ou moins détaillés sur les observateurs et structures impliquées localement dans le suivi des espèces : veuillez nous excuser d'éventuels oublis. Ce programme bénéficie du soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement.

Liste des associations et organismes participants aux suivis

ADENA (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde), ADEV (Association de défense de l'environnement en Vendée), ADEV (Société Nationale de Association de défense de l'environnement en Vendée), ALEPE (Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement), Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray, AMV (Amis des Marais du Vigueirat), ANA (Association des Naturalistes de l'Ariège), ANOMT (Association Naturaliste Ornithologique du Marais de la Touques), Association Finocchiarola - pointe du Cap Corse, ASTERS-

CEN Haute-Savoie, Aude Nature, Bonnelles Nature, Bretagne Vivante - SEPNB, C.O. Gard (Groupe Ornithologique du Gard), CEMO (Centre d'Étude du Milieu d'Ouessant), CEN Bourgogne, CEN Corse, CEN Languedoc-Roussillon, CEN Lorraine, CEN PACA, CEN Picardie, CEN Picardie, Cerca Nature, CERF (Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa Forêt), CG de la Gironde, CG de la Moselle, CG des Landes, Charente Nature, CNRS - Univ. Lyon, COGard (Centre Ornithologique du Gard), COL (Centre Ornithologique Lorrain), Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, Communauté de communes du pays de l'Or, Communauté de communes Frasne-Drugeon, Communauté de communes Océan - marais de monts, CORIF (Centre Ornithologique Ile-de-France), CPIE Loire et Mauges, CPIE Seignanx et Adour, CPIE Touraine - Val de Loire, CPIE Woëvre - Côte de Meuse, DREAL Corse, EDEN 62 (Syndicat mixte Espaces DÉpartementaux Naturels Pas-de-Calais), EPOB (Etude et protection des oiseaux en Bourgogne), Faune LR, Faune PACA, FDC de Haute-Garonne, FDC de l'Arriège, FDC de Lozère, FDC de Vendée, FDC des Landes, FDC du Doubs, FRNC (Fédération des Réserves Naturelles Catalanes), GEOB (Groupe d'Études Ornithologiques Béarnais), GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor), GIC Gestion zones humides du Drugeon, GNLA (Groupe des naturalistes de Loire-Atlantique), GOB (Groupe Ornithologique Breton), GODS (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres), GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais), GONm (Groupe Ornithologique Normand), GOPA (Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour), GOR (Groupe Ornithologique du Roussillon), GRIFEM (Groupe de Recherches et d'Information sur la Faune dans les Ecosystèmes de Montagne), Indre Nature, La Salsepareille, Loiret Nature Environnement, Loir-et-Cher Nature, LPO Ain, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO Aquitaine, LPO Ardèche, LPO Aude, LPO Auvergne, LPO Brenne, LPO Champagne-Ardenne, LPO Charente-Maritime, LPO Cher, LPO Côte d'Or, LPO France, LPO Franche-Comté, LPO Grands Causses, LPO Hérault, LPO Isère, LPO Loire, LPO Loire Atlantique, LPO Lorraine, LPO Mission Rapaces, LPO PACA, LPO Rhône-Alpes, LPO Sarthe, LPO Savoie, LPO Sept-Îles, LPO Vendée, LPO Yonne, Maison de l'Estuaire, Meridionalis, MNHN Paris, Nature Comminges, Nature Midi-Pyrénées, Office de l'environnement de la Corse, ONCFS, ONCFS Cantal, ONCFS CNERA Avifaune migratrice Chanteloup, ONCFS CNERA Avifaune Migratrice de Birieux, ONCFS Dir. Alpes-Méditerranée-Corse, ONCFS Doubs, ONCFS Gironde, ONCFS lac du Der, ONCFS Nord, ONCFS Pyrénées-Atlantiques, ONCFS Réserve de Béniguet, ONF, Ouest-Am', Parc du pont de Gau, Parc Interrégional du Marais Poitevin, Parc Ornithologique de le Teich, Parc Ornithologique du Marquenterre, Picardie Nature, PN de la Vanoise, PN des Cévennes, PN des Ecrins, PN des Pyrénées,

18. Hibou des marais *Asio flammeus*, Cambrai, Nord, janvier 2012 (Julien Boulanger). *Short-eared Owl.*

PN du Mercantour, PN marin d'Iroise, PNR de Brière, PNR de Brière, PNR de Corse, PNR de Lorraine, PNR de Millevaches en Limousin Parc naturel régional du Morvan, PNR des Alpilles, PNR des Boucles de la Seine Normande, PNR des Landes de Gascogne, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, PNR du Lubéron, ReNard (Regroupement des Naturalistes Ardennais), Réseau Avifaune de l'ONF, RNN de Chérine, RNN de Grand Lieu, RNN de l'Estuaire de Seine, RNN de Lilleau des Niges, RNN des Coussouls de Crau, RNN des marais de Müllembourg, RNN des Sept-îles, RNN d'Iroise, RNN du Bagnas, RNN du Banc d'Arguin, RNN du marais d'Orx, RNR d'Aulon, RNR de Nyer, RNR du Pibeste, RNR du Scamandre, Saiak (Association basque de sauvegarde des rapaces), SEPANSO (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest), SEPOL (Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin), SESLG - CNRS - Univ. Rennes 1, SHNA (Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun), SMBVA (Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude), SMGG (Syndicat mixte des gorges du Gardon), SOBA Nature Nièvre, Sologne Nature Environnement, SSNOF (Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France), Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels, Syndicat Mixte de la Baie de Somme, Tour du Valat, Vautours en Baronnies.

Liste des observateurs

P. Adlam, S. Agnezy, Y. Aleman, R. Alexis, J.-M. Algrin, D. Alten, C. Aluze, D. Ambroise, C. Ancelet, S. Ansel, E. Appessetche, J.-F. Arcanger, M. Armand, A. Armouet, A. Arnaud, J. Artieda, A. Audevard, T. Audren, V. Auriaux, J.-N. Avrillier, S.-P. Babski, C. Barbier, G. Barnay, L.-M. Barnier, H. Baron, A. Barron, A. Barzic, M. Battais, F. Baudat, G. Baudoin, N. Bazin, R. Bazire, D. Beaudoin, J.-C. Beaudoin, A. Beaufils, A. Béchet, N. Beck, J. Becker, M. Bécot, J.-J. Beley, P. Bellart, S. Bellenfant, L. Bellion, M. Benmergui, R. Bequart, N. Bergeron, P. Bernard, M. Bertilsson, J. Besancon, L. Beschet, E. Beslot, E. Bienaime, B. Bigot, G. Blain, C. Blaize, T. Blanchon, M. Blanpain, A. Blasco, B. Blondel, M. Boisramé, B. Bollengier, A. Boneron, I. Bonmartel, T. Bonnet, A. Bonot, M. Bottega, M. Bottinelli, J. Bougard, A. Boulanger, A. Boullay, N. Bourcy, M. Bourgeois, D. Bourles, G. Bourles, J.-F. Bousque, A. Boussemart, A. Boutin, C. Boutrouille, F. Bouzendorf, M. Bouzin, S. Branchereau, M. Brassart, G. Brenot, L. Brenot, F. Bresciani, O. Briand, B. Bril, S. Brodier, L. Brun, A. Brunet, M. Buanic, E. Buchel, P.E. Buchert, A. Bühler, F. Burlot, E. Burlotte, M.-F. Cabara, M. Cabé, B. Cadiou, A. Calloc'H, F. Caloin, P. Camberlein, A. Camoin, C. Capelle, S. Cardonnel, A. Carrer, P. Carruette, A. Cartier, F. Cartier, P. Caruette, M. Caupenne , A. Cauzid-Esperandieu, F. Cavalier, G. Cavitte, F. Cazaban, L. Cealier, J. Cezard, F. Chaib, L. Challiot, L. Chamoy, M. Champion, J. Charpentier, J.-M. Chartendrault, A. Chartier, L. Chasserieau, C. Chatagnon, J. Chateigner, I. Chatelet, T. Chatton, A. Chavée, R. Chazal, R. Chesnais, F. Chevaldonnet, L. Chevalier, J.-L. Chil, J. Claus, R. Clavier, D. Clement, S. Clement, P. Clerc, G. Cochard, S. Cohendoz, X. Commecy, L. Commenge, B. Compagnon , G. Corsand, M. Corsange, J. Coste, R. Coste, S. Coton, T. Coue, A. Courbois, B. Couronne, C. Courte, A. Crabot, P. Cramm, B. Crespo, M.-L. Cristol, P.-A. Crochet, C. Croguennec, M. Crouzier, P. Crouzier , T. Cuchet, J.-M. Culioli, D. Cyrille, J. Dalmau, F. Danguy, H. Darcy, J. Deberge, G. Debout, C. Debrabant, M. Dehaye, J. Deideri, A. Delasalle, M. Delawaere, G. Delgranche, D. Delorme, Q. Delorme, P. Delouvrière, G. Delvoye, G. Demagny, T. Démarest, P. Demarque, A. Deniau, D. Derout, V. Derozier, Y. Derrien, A. Dervin, H. Des Touches, B. Descaves, S. Desmarest, J.-F. Desmet, D. Desmots, J.-M. Desprez, R. Destre, H. Desumer, C. Deswartvaeger, R. Deswartvaeger, M. Désy-Parent, C. Detroit, A.-S. Deville, B. Di Lauro, M. Di Maggio, E. Dieu, A. Di-Marca, C. Dodelin, J.-M. Dominici, M. Doublet, A. Doufils, J.-L. Dourin, J.-F. Dourin, B. Douteau, A. Driencourt, C. Dronneau, C. Dubois, S. Dubois, E. Duborper, B. Duchenne, F. Duchenne, O. Ducrocq, P. Dulac, Q. Dumont, C. Dupé, Q. Dupriez, F. Dupuy, J.-P. Durand, S. Durand, B. Duret, P. Durlet, N. Duroure, C. Dutilleul, M. Ebarh, G. Erraud, C. Etourneau, B. Everson, J.-F. Fabre, G. Faggio, O. Fandard, L. Fargeot, H. Farghen, B. Faucon, A. Faure, R. Fay, G. Fayt, C. Feigné, T. Fermi, D. Ferrando, Y. Février, X. Fichet, Q. Filipo, J.-L. Finocchio, C. Fiquet, A. Flitti, G. Flohart, N. Flon, O. Fontaine, M. Fortin, A. Fossé, C. Foucqueteau, A. Fougeroux, L. Foulc, P. Foulquier, M. Fouquet, P.-L. Fournié, S. Fradet, J. Francois, L. Frederic, R. Freze, J. Fuster, R. Gajocha, J. Galland, O. Gallet, F. Gallien, S. Galliou, T. Gallo, R. Gaudin, A. Gautier, S. Gautier, C. Gautreau, L. Gavory, G. Gayet, D. Geldreich, W. Gelez, G. Gelinaud, D. Genoud, A. Gergaud, M. Gergereau, E. Germain, J. Gernigon, S. Gervais, J.-P. Gervois, E. Gfeller, C. Giacomo, J.-M. Gillier, F. Gilot, P. Gitenet, S. Glaz, D. Godreau, M.-C. Gomez, J. Gonin, G. Gosselin, F. Goudin, F. Goulo, M. Grandpierre, O. Gredano, R. Grege, J. Grousseau, X. Gruwier, J.-P. Gueret , M. Guerville, N. Gueudet, G. Guicheteau, F. Guilmot, D. Guyader, C. Haag, P. Halnaut, R. Hanotel, R. Hargues, D. Hars, N. Harter, D. Haydock, M. Hecquet, J. Hédin, S. Heinerich, D. Hemery, S. Henriquet, T. Hermant, F. Herrmann, A.-M. Hervouet, P. Hey, M. Hirtz, N. Hoffmann, N. Hoffmann, P. Hohener, C. Houde, B. Hubert, S. Hugonnet, M. Huteau, J. Hy, Y. Jacob, J.-P. James, A. Janczak, M. Jardin, J. Jean Baptiste, F. Jeannin, R. Jeannin, J. Joachim, A. Johnson, F. Jonathan, J.-L. Jondeau, F. Jonot, V. Jouannic, B. Jouenne, M. Jouenne, C. Jougleux, P. Jourde, L. Jouve, M. Jouve, E. Joyeux, R. Jullian, M. Junger, Y. Kayser, S. Keller, J. Kemp, G. Keryer, A. Knochel, S. Labaude, L. Labbe, P. Labour, F. Labouyrie, J. Lacampagne, D. Lacaze, A. Lacoste, Y. Lafond, G. Lalbaltry, P. Lambret, O. Lannes, S. Laubray, J. Laurens, P. Lavaux, Y. Lazennec, F. Le Bray, A. Le Doze, A. Le Dru, P. Le Floc'H, D. Le Guillou, D. Le Mao, C. Le Noc, C. Le Nov, E. Le Roux, M. Leblanc, H. Leboucher, P. Lebrun, B. Lecaplain, O. Leclerc, V. Leclerc, J.-P. Lecomte, D. Lecornu, A. Leduc, C. Lefebvre,

19. Sterne de Dougall *Sterna dougallii*, adulte, St-Jacut-de-la-Mer, Côtes-d'Armor, août 2012 (Fabrice Desage). *Adult Roseate Tern.*

C. Lefeuvre, N. Lefranc, F. Legendre, C. Legrand, L. Legrand, J.-P. Lejeune, M. Lelong, C. Lemarchand, D. Lemaréchal, R. Lengagne, T. Lengagne, C. Leonardi, A. Lepretre, V. Lequeuvre, G. Leray, F. Leroux, J. Leroy, T. Leroy, S. Lestan, C. Letourneau, Y. Letrange, M. Lionet, M. Loos, V. Lopes, A. Louvet, F. Ludovic, M. Luziau, S. Maas, M. Mabilleau, M. Magnier, D. Magny, M. Magub, M. Maguet, H. Mahéo, S. Maisonhaute, P. Maissonnier, I. Malafosse, S. Malaval, P. Malenfert, D. Mangeol, A. Mansart, P. Mansart, D. Marechal, A. Mari, L. Marion, P. Marion, A. Marmasse, M. Marquet, L. Martin, T. Martin, V. Martin, G. Martinet, R. Marty, D. Mascret, J. Masquelier, P. Masse, G. Massez, Y. Massin, B. Mathis, S. Mayeux, B. Meffre, J. Menetrey, F. Mercier, J.-D. Meric, S. Merle, M. Metayer, M.-J. Metayer, R. Meunier, B. Michel, D. Michelat, P. Mignon, A. Millon, A. Millot, A. Mionnet, A. Miquet, P. Missandeau, G. Moal, G. Monchaux, M. Montadert, Y. Montane, D. Montford , D. Montfort, F. Morel, G. Morel, N. Moreno, J.-P. Morizot, F. Morlon, A. Mucher, R. Muller, M. Mure, G. Murtin, C. Nassivet, P. Nicolaï, G. Nitard, A. Noël, M. Nouzin, A. Olivier, S. Olivier, D. Ono Dit Biot, J. Ono Dit Biot, F. Ostermann, L. Palm, C. Pappalardo, G. Pascal, M. Pascal, M. Pastural, G. Patek, C. Patrice, P. Patrick, B. Paul, J.-P. Paul, Y. Paulet, G. Paulus, R. Perdriat, C. Perennou, X. Peroni, G. Perruchas, R. Petit, O. Peyronel, F. Philibert, G. Philibert, L. Philippe, P. Philippon, S. Pianalto, A. Pichard, J. Pichenot, G. Picotin, A. Pierrard, A. Piette, J. Piette, P. Pilard, C. Pin, J.-L. Pinna, J.-L. Pioffret, B. Piot, C. Pirat-Tartier, A. Plichon, G. Poirot, A. Pollet, C. Ponchon, Y. Ponthieux, M. Pontoizeau, P. Portier, H. Pottiau, A. Poulain, O. Pratte, J. Present, E. Primat, P. Provost, S. Provost, C. Punelle, R. Purenne, F. Quénot, P. Quéré, M. Querné, J.-M. Rabiller, P. Raboin, V. Radola, K. Ransquin, B. Raoux, J.-D. Ratier, A. Ravayrol, F. Rayer, M. Razin, B. Recorbet, S. Reeber, B. Régèle, J. Rémi, E. Rémond, B. Remy, J. Renou, J. Renoult, N. Renous, V. Repillet, G. Rey, X. Ribeirat, B. Ricau, C. Rieutort, T. Rigaux, R. Riols, L. Riquiers, F. Rivet, E. Robbe, J. Robin, J.-G. Robin, M. Robineau , M. Roca, C. Rodes, A. Rohr, S. Rolland, A. Rondeau, L. Rose, S. Rossington, M. Rothier, M. Roullaud, Y. Roullaud, A.-M. Rousseau, B. Rousseau, E. Rousseau, C. Roy, Y. Roy, X. Rufray, T. Ryckelynck, C. Sabran, N. Sadoul, A. Salvi, F. Sargos, N. Saulnier, A. Sauvage, V. Scarsi, L. Scavennec, O. Scher, L. Scheweyer, K. Schmale, E. Schmitt, F. Schneider, S. Schneider, T. Schwartz, J. Servager, C. Servettaz, A. Sibille, N. Siefert, F. Signoret, F. Siorat, V.-C. Sourribes, A. Spinosi, E. Suchozebrska, F. Sueur, J.-C. Sulpice, C. Sylvain, A. Tanguy, B. Taquet, J.-C. Tempier, C. Tessier, A. Theillout, P. Thellier, B. Thomas, R. Tiné,

B. Tissot, M. Tollié, M. Tollier, J.-C. Tombal, R. Tonnel, G. Toreilles, F. Toulotte, P. Tourret, F. Touzalin, H. Touzé, J. Traversier, J. Traverssier, S. Travichon, S. Treillet, D. Treutenaere, P. Triplet, P. Triplet , A. Troffigue, A. Troffigué, B. Trolliet, P. Trotignon, J.-P. Trouillas, M. Trouvé, K. Tunker, V. Turpaud-Fizzala, Y. Turpin, S. Umhang, D. Vacheron, E. Vadam, J.-L. Vadam, N. Valet, L. Vallejo, L. Van Ingen, M. Van Laer, P.-J. Vanmarcke, O. Vannucci, F. Veau, D. Vedrenne, F. Veille, B. Veillet, E. Veillet, D. Verhelst, E. Vericel, G. Vermersch, H. Verne, A. Vernet, P. Vernet, J.-C. Vesco, F. Veyrier, V. Vilcot, O. Villa, S. Vincent, N. Vincent-Martin, A. Virondeau, N. Vissyrias, B. Vollot, J.-D. Vrignault, A. Warembourg, J. Warembourg, R. Weimer, G. Weinstein, A. Wilhelm, H. Willer, T. Williams, P. Yésou, S. You, M. Zucca & O. Zucchet.

Bibliographie

• **Ausden M., White G. & Eaton M.** (2013). Breeding Baillon's Crakes in Britain. *British Birds* 106 : 7-16. • **Benmergui M., Chazal R., Lengagne T., Gayet G., Crouzier P. & Crouzier M.** (2012). Premier cas de reproduction du Cygne chanteur *Cygnus cygnus* en France en 2012. *Ornithos* 19-6 : 396-403. • **BirdLife International** (2004). *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. Birdlife International, Cambridge. • **Cadiou B., Jacob Y., Le Nuz M., Quénot F., Yésou P. & Février Y.** (2012). *Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2011*. OROM, Brest. • **Cadiou B., Quemmerais-Amice G., Le Nuz M., Quénot F., Yésou P. & Février Y.** (2011) *Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2010*. OROM, Brest. • **Chevallier L.** (2013). Première nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* en Île-de-France. *Ornithos* 20-1 : 65-68. • **Deinet S., Ieronymidou C., McRae L., Burfield I.J., Foppen R.P., Collen B. & Böhm M.** (2013). *Wildlife comeback in Europe : The recovery of selected mammal and bird species.* Final report to Rewilding Europe by ZSL, BirdLife International & the European Bird Census Council, London. • **Dominici J.-M.** (2012). *Le Balbuzard pêcheur en Corse - Saison de reproduction 2012*. Réserve Naturelle de Scandola, DREAL Corse, PNR de Corse, Office de l'Environnement de la Corse, Ajaccio. • **Dupuy D. & Dupuy J.-L.** (2000). Premier cas de nidification du Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala* en France (Alpes-Maritimes). *Ornithos* 7-4 : 174-179. • **Ekroos J., Fox A.D., Christensen T.K., Petersen I.K., Kilpi M., Jónsson J.E., Green M., Laursen K., Cervencl A., Boer P., Nilsson L., Meissner W., Garthe S. & Öst M.** (2012). Declines amongst breeding Eider *Somateria mollissima* numbers in the Baltic/Wadden Sea flyway. *Ornis Fennica* 89 : 81-90. • **JNCC** (2012). *Seabird Population Trends and Causes of Change : 2012 Report*. Joint Nature Conservation Committee (***http://www.jncc.defra.gov.uk/page-3201***). • **Paul J.-P.** (2003). Premier cas de nidification du Pic tridactyle *Picoides tridactylus* dans le Jura français en 2003. *Ornithos* 10-5 : 202-206. • **Provost P. & Bentz G.** (2012). *Réserve Naturelle des Sept-Îles, rapport d'activités 2012*. LPO. • **Robin F., Robin J.-G., Dulac P., Guéret J.-P. & Piersma T.** (2012). Current state of Black-tailed Godwits *Limosa limosa* limosa breeding in France. *Wader Study Group Bull.* 119 : 133-136. • **Rougeron A.** (2012). Un couple de Garrot à œil d'or s'est reproduit au grand étang de Satenay. *Le Tiercelet* 21 : 14-16. • **Stermin A.N., Pripon L.R., David A. & Coroiu I.** (2011). Wetlands management for Little Crake (*Porzana parva*) conservation in a "Natura 2000" site. *International Proceedings of Chemical, Biological and Environmental Engineering* 4 : 91-94. • **UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS** (2011). *La liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France. • **van den Berg A.B. & Haas M.** (2012). WP reports. *Dutch Birding* 34 : 320-335. • **van Rijn S., Zijlstra M. & Bijlsma R.G.** (2010). Wintering White-tailed Eagles *Haliaeetus albicilla* in The Netherlands : aspects of habitat scale and quality. *Ardea* 98 : 373-382. • **Wetlands International** (2012). *Waterbird Population Estimates*. Fifth edition. Wetlands International. (***http://wpe.wetlands.org/***)

Summary

Rare and endangered breeding birds in France in 2012. *Since 1994, the rare and endangered breeding bird survey attends to centralize and publish results of national monitoring schemes of some 70 species for which recent population dynamics are known. Some of them are new breeders to France with increasing populations and others are either confined or rare breeding birds. Two new species – Whooper Swan and White-tailed Eagle – have been added to the rare French breeding bird list in 2012 while four – Common Eider, Ruff, White-winged Black Tern and Arctic Tern – were not reported in 2012. The year 2012 had been marked by severe winter and cold, wet spring episodes resulting in poor breeding success for species such as Purple Swamphen, Great Bittern, Black Tern and Mew Gull. However most species showed stable (49 %) or increasing (12 %) trends to link with specific conservation measures promoted by actions plans (SAPs, Life...) or local site protection and management (Nature reserves, Natura 2000 network...). Glossy Ibis and Black-winged Kite continue to show a strong progression unlike Roseate Tern or Common Snipe which continue to decline at high rates.*

Contact : Gwenaël Quaintenne
(gwenael.quaintenne@lpo.fr)

L'Aigle botté *Aquila pennata* en France en 2012 : statut, répartition et effectifs

Julien Thurel[1], *Romain Riols*[2], *Renaud Nadal*[3], *Pascal Denis*[1] *& Christian Riols*[4]

Du fait de ses mœurs printanières souvent discrètes et de ses habitats de reproduction difficiles à prospecter, l'Aigle botté *Aquila pennata*, le plus petit aigle d'Europe, est fréquemment sous-estimé ou passe même totalement inaperçu. De plus, la méconnaissance des critères d'identification explique aussi en partie les lacunes concernant notre connaissance de cette espèce.

Bien que peu étudié au regard du travail réalisé en Espagne où sa population est, il est vrai, très supérieure, l'Aigle botté a néanmoins fait l'objet de publications contemporaines en France. Elles portent surtout sur des études réalisées dans les Pyrénées-Atlantiques (Carlon 1984, 1987, 1995), le Gers (Bugnicourt 2004), le Limousin (Nore 2007), l'Allier (Fombonnat 2004a), l'Auvergne (Riols 2010), la Saône-et-Loire (Gentilin 2011) et le Loiret (Thurel 2012). Des suivis non publiés ont également été réalisés en Champagne et dans l'Aude (C. Riols, à paraître), ainsi qu'en Haute-Garonne (F. Couton, comm. pers.).

Connu dans des habitats collinéens (piémont pyrénéen, Corbières, Massif central et Bourgogne) et montagnard (Pyrénées), l'Aigle botté peut nicher jusqu'à 1 600 m d'altitude dans les Pyrénées-Atlantiques (Carlon 1995). Des informations similaires sont données pour le Maghreb, la zone alpine et les Carpathes (Glutz von Blotzheim *in* Carlon 1984), et l'espèce atteint même 1 980 m d'altitude dans le Caucase arménien (Dementiev *in* Carlon 1984). Elle niche aussi en plaine, comme c'est le cas dans les Landes et en région Centre.

Cet article présente les connaissances récentes acquises sur le statut de l'Aigle botté dans notre pays, notamment par le « Groupe de travail Aigle botté » qui s'est constitué dans ce but.

Un réseau de passionnés

Dans les années 1980, des passionnés – J. Carlon, J. Bugnicourt, T. Nore, J. Fombonnat, C. Riols, C. Gentilin et F. Ballereau – ont entrepris un important travail de prospection et de suivi. Au cours des années 1990 et surtout durant la dernière décennie, de nombreux observateurs (74 au total en 2011) ont rejoint ce groupe. Depuis 2004, l'Aigle botté a fait l'objet d'une surveillance annuelle, dont les résultats sont publiés dans *Les Cahiers de la Surveillance Rapaces* édités par la LPO Mission Rapaces, et une feuille de liaison nationale lui est dédiée depuis 2009. En 2010, l'Office National des Forêts (ONF) et la LPO ont officialisé un partenariat sur l'espèce dans le cadre de leur convention nationale, qui favorise le suivi de la population française et l'animation du réseau d'observateurs, promeut des accords entre associations et structures ONF locales et permet de prodiguer des conseils relatifs à la conservation de l'Aigle botté. Cette convention était d'autant plus attendue qu'en 2004, l'ONF avait créé au sein de son établissement un réseau national « avifaune » composé d'ornithologues expérimentés présents sur l'ensemble du territoire français. Enfin, en 2012, un site entièrement consacré à l'espèce a été mis en ligne (*http://rapaces.lpo.fr/aigle-botte*). Cette même année, l'ONF créait un groupe « Aigle botté » au sein de son réseau.

[1] *Réseau avifaune ONF* [2] *LPO Auvergne* [3] *LPO Grands-Causses* [4] *LPO Aude*

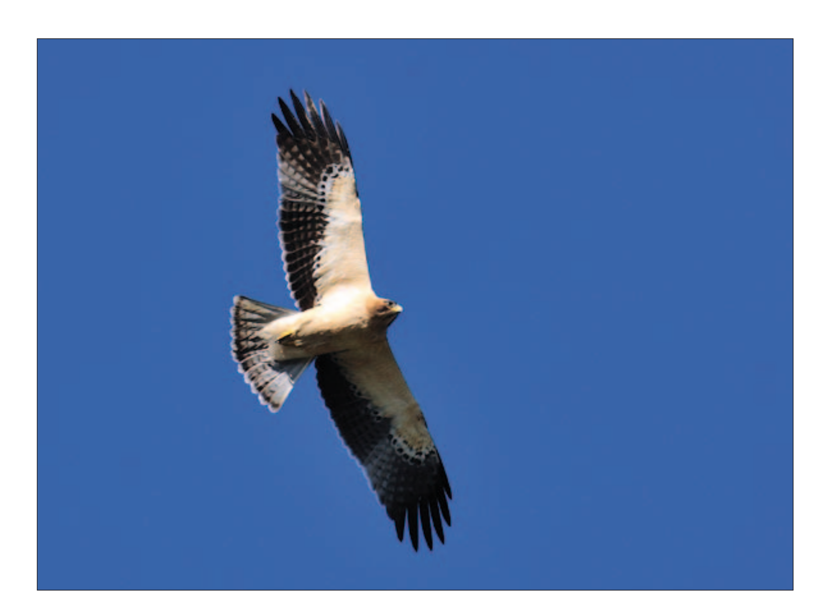

1. Aigle botté *Aquila pennata*, juvénile, forme claire, Sigean, Aude, octobre 2013 (Antoine Joris). *Pale morph juvenile Booted Eagle.*

Un oiseau de l'Ancien Monde

L'Aigle botté est présent sur une grande partie de l'Eurasie : en période de reproduction, il occupe des territoires allant du Maghreb au lac Baïkal et à la Mandchourie, en passant par l'Europe occidentale et centrale, et niche dans toute la Russie. Il est absent des continents américain et australien. En Afrique, l'espèce hiverne essentiellement au sud du Sahara et fort probablement en plus grand nombre en Afrique du Centre-Ouest. Une petite population nicheuse, prudemment estimée à 700 couples dans les années 1990, existe en Afrique du Sud et en Namibie (Martin 2010). Il s'agit de la seule population nicheuse de l'hémisphère Sud. En partie sédentaire, elle hiverne d'avril à juillet en Namibie, au Botswana et peut-être jusqu'en Angola. Certains oiseaux européens rejoindraient ces secteurs pour hiverner mais leurs plumages étant similaires, il n'y a aucune certitude quant à cette hypothèse (Martin 2010).

C'est principalement en zone tempérée que l'espèce évolue mais, pour des raisons mal connues, de nombreuses zones géographiques paraissant favorables ne sont pas occupées. Cette situation lui vaut un statut de conservation jugé défavorable à l'échelle mondiale bien que l'espèce ne soit pas menacée (UICN France *et al.* 2011). Sur les 15 000-17 000 couples estimés dans le monde, l'Europe en abrite 3 600 à 6 900 (Martinez *et al.* 2006), dont les deux tiers en Espagne.

L'Aigle botté en France

En France, l'estimation de la population n'a cessé d'évoluer au cours des 40 dernières années, au gré de l'accumulation d'indices de présence dans différents massifs forestiers. L'effectif estimé est ainsi passé de 100-200 couples (Terrasse & Terrasse 1978), à 136-239 couples (Thiollay & Terrasse 1984), puis 800-1200 couples (Carlon 1995), 380-650 couples (Fombonnat 2004b) et enfin 500 couples (Thiollay 2006). Cette dernière estimation, tirée de données de terrain obtenues suivant un protocole standard de prospection reste cependant imprécise, témoignant à la fois d'une population française faible, mais également de la mauvaise détectabilité de l'espèce. L'Aigle botté figure sur la liste rouge des espèces menacées en France, où il est classé vulnérable en raison de ses faibles effectifs (UICN France *et al.* 2011).

Grâce à la mobilisation d'un réseau d'observateurs de plus en plus nombreux chaque année, il est aujourd'hui possible d'obtenir des estimations pour la plupart des départements où l'espèce se reproduit. Tous les chiffres cités dans la suite de

cet article sont issus de ce réseau et concernent l'année 2012. Ces estimations sont parfois issues de simples observations d'oiseaux en chasse, de parades ou bien encore de transports de proies. Plus de 160 nids ou sites de nidification sont aujourd'hui suivis en France. Parmi les chiffres donnés plus loin, certains indiquent une fourchette : c'est le cas pour les départements où un certain nombre de sites sont connus, mais où l'on sait avec certitude que d'autres secteurs sont occupés. En revanche, un nombre unique est donné pour d'autres départements lorsque la population d'Aigles bottés est trop mal connue sur l'ensemble de son territoire pour permettre de donner une fourchette correcte (p. ex. Cher et Loir-et-Cher) ; l'effectif minimal est alors retenu.

Les populations françaises d'Aigles bottés se répartissent surtout le long d'un axe reliant les Pyrénées à la région Centre et sont très localisées (fig. 1). Sans conteste, le piémont pyrénéen concentre la plus importante population française, soit 278-375 couples (environ 47 % de la population nationale) : Pyrénées-Atlantiques (75-100 couples), Hautes-Pyrénées (30-40), Haute-Garonne (45-60), Ariège (50-80), Aude (70-80), et enfin une population plus modeste dans les Pyrénées-Orientales (8-15).

Le triangle Cantal/Corrèze, Saône-et-Loire et Loiret constitue le second noyau de population, abritant de 230 à 321 couples soit 39 % des effectifs. La grande moitié sud de ce secteur est mieux connue avec 20-25 couples en Corrèze, 35-60 dans le Cantal, 10-18 en Haute-Loire, 14-25 dans le Puy-de-Dôme, 24-32 dans l'Allier et 37-51 en Saône-et-Loire. Dans la moitié nord, seul le Loiret avec 60-69 couples est à peu près bien connu.

Entre ces deux bastions, sur les secteurs allant des départements des Landes et de la Gironde jusqu'à la Lozère en passant par le Tarn, des couples peuplent les territoires parfois de façon diffuse ou au

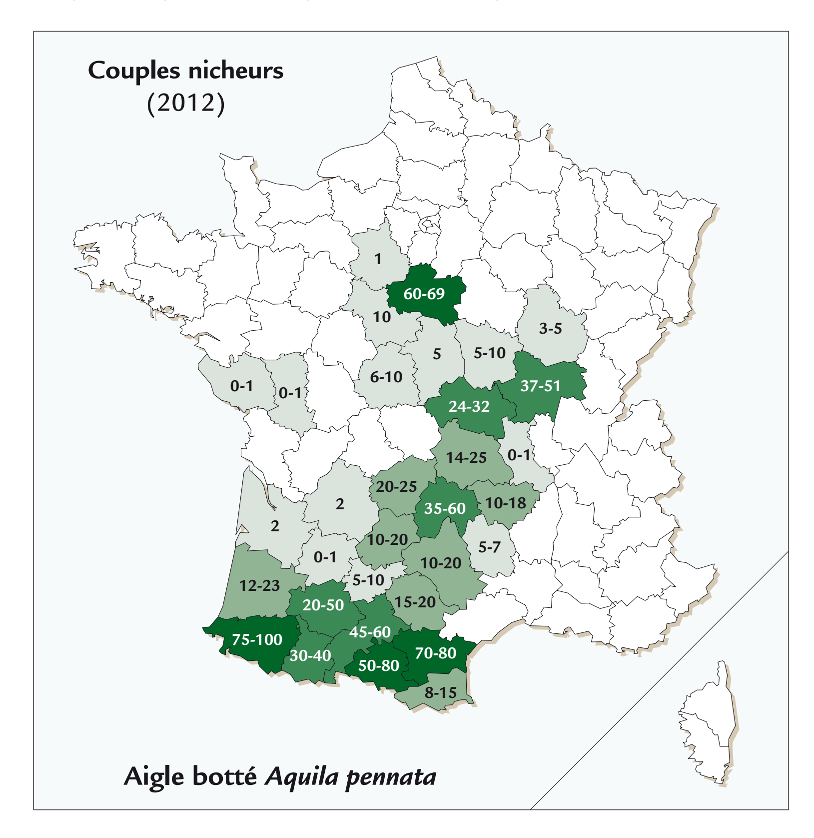

fig. **1.** Répartition des couples d'Aigle botté *Aquila pennata* en France en 2012.
Breeding range of Booted Eagle in France in 2012 (number of breeding pairs by département).

contraire se concentrent sur des habitats naturels restreints. Les effectifs sont variables : 2 couples pour la Gironde et la Dordogne, 5-7 couples pour la Lozère, 5-10 pour le Tarn-et-Garonne, 10-20 pour l'Aveyron, 10-20 pour le Lot, 15-20 pour le Tarn, 12-23 pour les Landes et 20-50 pour le Gers, où le potentiel semble très fort.

En dehors de ces départements, des couples isolés ont été découverts dans le cadre de l'enquête atlas 2009-2012, avec notamment des mentions de nicheurs probables en Vendée, dans les Deux-Sèvres et dans la Loire, et un nombre de données possibles non négligeable, à considérer sérieusement, notamment dans le Lot-et-Garonne.

Le quart nord-ouest et une partie du grand Ouest (Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Île-de-France), le nord (Picardie, Nord-Pas-de-Calais), une bonne partie du quart nord-est (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Franche-Comté) et le quart sud-est du pays (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes) n'accueillent apparemment aucune population régulière, même si l'espèce peut y être ponctuellement contactée (Meuse, Champagne, Rhône, Loire). Enfin, la présence de quelques couples isolés en dehors de l'aire de répartition connue – Bretagne, Jura et Bouches-du-Rhône – ne nous semble pas assez circonstanciée pour être retenue, contrairement à ce qui a été précédemment publié ou rapporté[1]. Au regard de l'enquête rapaces de 2004, ce n'est pas tant une nouvelle contraction de l'aire de répartition qui a eu lieu mais plutôt une révision des données.

[1] *Dans les Bouches-du-Rhône, plusieurs points relatifs à une donnée de 2005 (Tron 2009) vont à l'encontre de la biologie de reproduction de l'espèce : la présence de « 2 ou 3 jeunes volants » est surprenante quand l'on sait que l'espèce pond en général deux œufs (« parfois un et rarement trois » selon Géroudet 2013) et élève donc un ou deux jeunes (Thurel 2012) ; le fait que les jeunes soient observés « volants » les 6 et 7 juillet est plus qu'étonnant, car les jeunes Aigles bottés « quittent normalement l'aire entre la seconde quinzaine de juillet et la première d'août » (Thurel 2012) ; de plus, les Aigles bottés n'apprennent pas à chasser aux jeunes, ces derniers observent leurs parents et s'entraînent ensuite dans leur coin sur des proies fictives, par exemple des pommes de pin situées à la cime des arbres. Toutefois, dans ce même département une donnée de 1985 (Gallardo 1986) s'avère quant à elle probante.*

En 2012, la population française est donc estimée entre 585 et 810 couples, soit une fourchette sensiblement supérieure à celle avancée en 2004 (382-649 couples). Nos connaissances ont nettement évolué grâce à une forte mobilisation de terrain souvent ciblée sur l'espèce, apportant davantage de données mais surtout plus de précisions quant au statut réel des couples observés.

Santé de la population

L'absence de l'Aigle botté dans de nombreuses régions françaises (15 sur 22) est d'autant plus marquée que l'espèce a connu une contraction de son aire de répartition française durant les années 1980 et 1990. Ce constat est flagrant en Champagne-Ardenne (Riols 1991, Gaillard *in* Thiollay & Bretagnolle 2004, Thiollay 2006) où la population régionale, forte de 15 à 20 couples dans les années 1970-1983, n'est actuellement plus connue comme nicheuse certaine (B. Théveny, comm. pers.), tout comme en Poitou-Charentes et en Pays-de-la-Loire (M. Matard, P. Jourde *in* Thiollay & Bretagnolle 2004). Ainsi en Vendée, un cas de reproduction a été cité en 1983, suivi d'observations d'estivages (Armouet & Clavery 1986). Dans le Maine-et-Loire, département limitrophe, des écrits de l'Abbé Vincelot (1872) faisaient mention de couples reproducteurs à la fin du XIXe siècle, mais seules des observations ponctuelles ont été faites depuis.

Aujourd'hui, de nouvelles observations proviennent de départements où l'espèce n'était pas connue nicheuse (Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Seine-et-Marne, Yvelines), ou considérée comme rare ou disparue (Charente-Maritime, Côte-d'Or, Dordogne, Indre, Nièvre, Aveyron, Gironde, Haute-Loire, Lot, Lozère, etc.). L'augmentation de la pression d'observation et la recherche spécifique ont un impact considérable sur la détection de l'Aigle botté. Toutefois, ces évolutions sont bien souvent constatées par un réseau d'observateurs avertis, prospectant le département parfois depuis plus de 20 ans. Ainsi, même si des sous-estimations d'effectifs existent localement, l'absence ou la faible abondance de l'espèce constatée aujourd'hui dans de nombreux départements de France est bien une réalité et

2. Habitat typique de l'Aigle botté *Aquila pennata*, piémont pyrénéen audois (Romain Riols). *Habitat of Booted Eagle in eastern Pyrénées*

3. Habitat de l'Aigle botté *Aquila pennata* en forêt d'Orléans, Loiret (Julien Thurel). *Habitat of Booted Eagle in central France.*

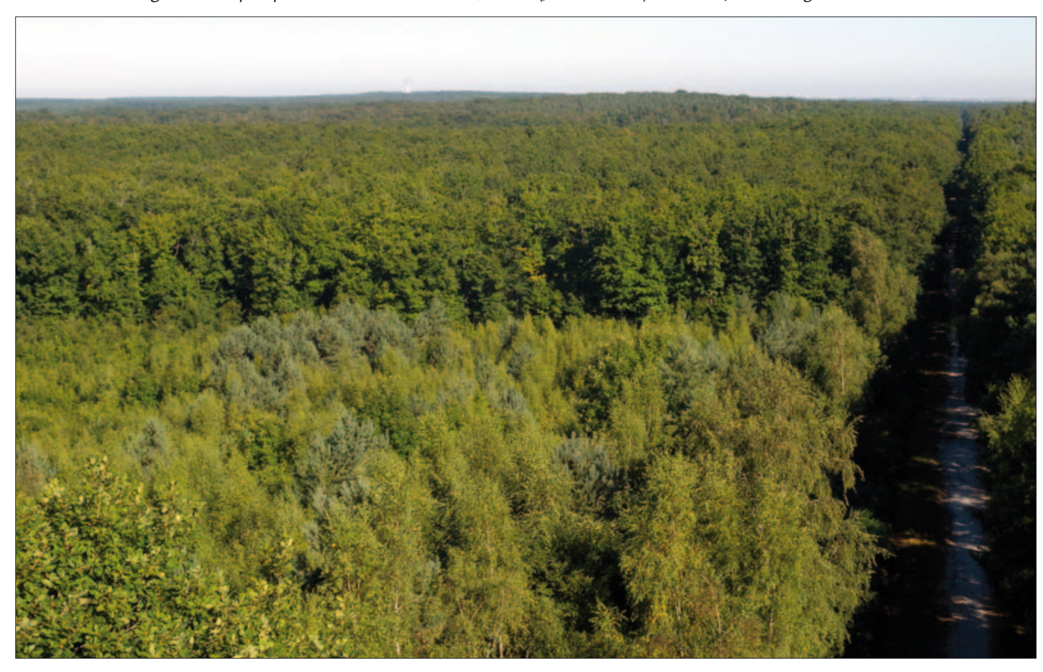

ne peut plus être imputée, comme autrefois, à la méconnaissance des critères d'identification.

Les suivis de migration postnuptiale réalisés depuis le milieu des années 1980 au col d'Organbidexka, Pyrénées-Atlantiques, montrent une stabilité jusqu'en 2007 puis une récente augmentation (fig. 2). Ces chiffres doivent être relativisés car la pression d'observation n'a pas été constante sur toute la durée du suivi, notamment durant ces dernières années où elle a été nettement plus soutenue grâce à l'appui de salariés.

D'autre part, ce col n'est pas l'unique lieu de passage de l'espèce et nous savons que les conditions météorologiques peuvent pousser les oiseaux à modifier leur trajet migratoire. Il conviendrait alors de pouvoir cumuler les chiffres sur l'ensemble de la chaîne. Cette analyse n'est malheureusement pas possible puisque les suivis n'ont pas été menés sur le même nombre d'années ni avec la même intensité. Enfin, la migration en zone montagneuse est certes détectable et parfois spectaculaire lorsque les conditions météorologiques sont favorables à l'observateur mais peut tout aussi bien passer inaperçue en cas contraire, sans pour autant être bloquée.

Densité et territoires

Au début des années 2000, alors que les connaissances avaient déjà bien progressé, la population de la forêt d'Orléans, Loiret, était estimée à 5,7 couples/100 km² (Thiollay & Bretagnolle 2004), puis à 11,5 couples/100 km² en 2007 et finalement 14,2 couples/100 km² en 2011 à la clôture de l'étude « oiseaux des bois » menée conjointement par l'ONF et la LPO. Pour le Béarn, Carlon (1987) indiquait 7 couples/100 km², et pour la forêt domaniale de Tronçais, Allier, le Groupe Rapaces Allier donnait 12 couples/100 km² en 1985 contre seulement 7 en 2012 (J. Fombonnat, comm. pers.). Dans les gorges de la Sioule, Puy-de-Dôme, des densités comparables sont observées avec 6 couples sur 50 km², mais les effectifs peuvent localement se concentrer avec 3 couples se reproduisant sur 4 km² de boisements favorables ; en parallèle, 6 à 8 couples sur les 20 km² de boisements riverains au barrage de Grandval sur la Truyère, Cantal, et 8 couples sur 25 km² dans la vallée de la Dordogne, Puy-de-Dôme (Riols 2010).

Pour comparaison, les densités maximales observées en Russie se situent entre 15 et 25 couples/100 km² sur 12,1 % des points d'étude (n = 65), où l'habitat prédominant est constitué de forêts au sol inondé (53,3 %) et de ripisylves (40 %) et où la distance moyenne entre deux nids sur l'ensemble de la zone d'étude est de 5,52 km (± 2,84 km ; valeurs extrêmes : 1,19 et 12,87 km, n = 64 ; Karyakin 2007).

À titre d'exemple, 8 nids voisins distants chacun d'environ 1,2 km ont été occupés la même année en forêt d'Orléans. Dans les Pyrénées-Atlantiques, des observations rapportent 3 sites occupés sur

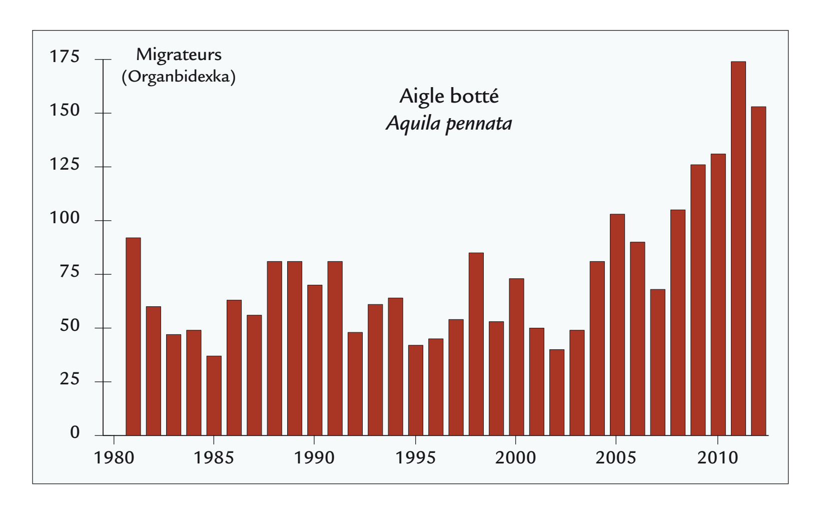

fig. **2.** Effectifs annuels d'Aigle botté *Aquila pennata* observés de 1981 à 2012 d'après les suivis de migration réalisés au col d'Organbidexka (source Observatoire Régional de la Migration des Oiseaux/LPO Aquitaine). *Numbers of Booted Eagle migrating through the Pyrénées at the col d'Organbidexka, western Pyrénées, 1981-2012.*

Année Région	2004 Effectif (couples)	 Proportion	2012 Effectif (couples)	 Proportion
Midi-Pyrénées	71-121	18,6 %	185-300	33,7 %
Aquitaine	129-219	33,9 %	91-127	15,2 %
Auvergne	70-118	18,2 %	83-135	15,2 %
Languedoc-Roussillon	14-24	3,7 %	83-102	12,9 %
Centre	48-81	12,5 %	82-95	12,3 %
Bourgogne	12-21	3,3 %	45-66	7,6 %
Limousin	18-31	4,8 %	20-25	3,1 %
Champagne-Ardenne	6-10	1,5 %	0	-
Île-de-France	2-4	0,5 %	0	-
Lorraine	2-3	0,4 %	0	-
Rhône-Alpes	10-17	2,6 %	0	-
Total national	**382-649**		**585-810**	

tab. **1.** Estimation régionale des populations d'Aigle botté *Aquila pennata* en France en 2004 et 2012 (nombre de couples et proportion par rapport à la population française). *Estimated numbers (and percentage of the French population) of Booted Eagle in the French regions where the species is present, 2004 and 2012.*

1 250 m linéaires, 4 sites sur 4 km et 5 sites sur 8 km avec une distance minimale de 700 m entre deux aires (Carlon 1987). En Espagne, un site regroupe 4 nids distants en moyenne de 1 333 m (± 354 m ; valeurs extrêmes : 1 000 et 1 750 m ; Bosch *et al.* 2005). En Afrique du Sud, 4 couples reproducteurs ont été recensés sur un tronçon de falaise de 2 km (Martin 2010). En forêt d'Orléans, deux données rapportent des nidifications éloignées de 500 et 750 m. Dans le Gers, en 1958, P. Petit (*in* Bugnicourt *et al.* 2012) signale deux nids à 600 m de distance. Dans l'Allier, 2 nids occupés la même année étaient éloignés de 300 m (Fombonnat 2004a). Dans certains secteurs de Russie, les distances entre nids sont d'à peine 100 à 200 m (Carlon 1987), tout comme ce qui a été observé dans le secteur appelé « Little Karoo » en Afrique du Sud, où 2 couples nichent avec succès dans une falaise à 200 m d'écart (Martin 2010). En Limousin, dans la vallée de la Dordogne, où les effectifs sont répartis linéairement, nous retrouvons des distances entre nids occupés variant de 3 à 5 km (Nore 2007). Dans la partie amont de cette vallée, dans le Puy-de-Dôme, l'espacement entre les couples est nettement réduit et atteint en moyenne 2,52 km pour 8 nids répartis sur 18 km, cette moyenne pouvant se réduire localement à 1,84 km pour 5 de ces couples (Riols 2010).

Discussion

Nos connaissances évolueront encore ces prochaines années et de façon importante pour certains départements, mais force est de constater que la mobilisation des ornithologues a été fructueuse ces dernières années lorsque nous confrontons l'estimation des populations en 2004 à celle de 2012 (tab. 1). Certaines régions ayant toujours été marginales – Île-de-France, Lorraine, Rhône-Alpes et désormais Champagne-Ardenne – voient leur territoire traversé par des individus en erratisme printanier et même estival. Ces observations sont souvent interprétées, un peu abusivement, comme des velléités de reproduction voire comme présence de couples reproducteurs. L'Aigle botté, qui se reproduit pour la première fois à l'âge de trois ou quatre ans, est capable de parcourir d'importantes distances pour ses seuls besoins alimentaires comme cela a été prouvé en Espagne, où des oiseaux reproducteurs peuvent aller chasser à 60 km de leur nid (Diaz 2005), mais également en France avec le suivi par balise Argos/GPS d'une femelle partant se nourrir à 40 km de son nid, qui abritait un poussin (Cavallin & Nore, à paraître). Diaz (*op. cit.*) affirme également que les immatures fréquentent beaucoup les zones riches en proies sur lesquelles les adultes n'hésitent pas à se rendre durant la reproduction. C'est

ainsi, par exemple, que les Aigles bottés de la forêt d'Orléans ont toute chance d'être observés dans le sud de la Seine-et-Marne situé à 30 km. Dans l'Aude, en juillet 2010, 6 ou 7 adultes différents ont chassé pendant plusieurs jours sur une zone d'à peine 600 ha ; ils provenaient de sites distants de 6 à 9 km alentour. Il est alors difficile de dissocier ce qui relève de l'installation ou de l'erratisme. Ainsi à plus large échelle, les immatures d'Aigle de Bonelli *Aquila fasciata* peuvent parcourir de grandes boucles à travers la France avant de se reproduire sur les secteurs de reproduction connus. Un phénomène sensiblement similaire est connu chez l'Aigle royal *Aquila chrysaetos* (J.-P. Paul, comm. pers.), ainsi que chez le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* (Friedman, comm. pers.). Par conséquent, le nombre de couples reproducteurs d'Aigle botté doit être déterminé avec la plus grande prudence et ne doit en aucun cas faire l'objet de simples extrapolations.

Concernant le piémont pyrénéen, les effectifs maximaux estimés seraient à actualiser pour ce qui est des Pyrénées-Atlantiques, dans la mesure où le travail de Carlon n'a pas été poursuivi lors de la dernière décennie. Toutefois, pour l'ensemble des départements de cette zone géographique, le potentiel est aujourd'hui correctement cerné par les observateurs locaux.

Dans le secteur qui s'étend des Landes à la Charente-Maritime et jusqu'à la Lozère, des données existent mais restent encore imprécises pour l'essentiel des départements, exceptés le Gers et peut-être le Tarn qui ont davantage été suivis. Le sud du département des Landes abrite manifestement une population de taille moyenne parmi les plus denses de France, mais qui reste sous-prospectée (A. Liger, comm. pers.). Le Lot et l'Aveyron présentent également un fort potentiel qui reste à définir. Les départements de la Lozère et de la Dordogne sont quant à eux en cours de reconquête certaine par l'espèce, avec notamment la découverte de 2 couples en 2012 en Dordogne (D. Rat, comm. pers.). La Gironde enfin ne compte que 2 couples connus mais verra peut-être ses effectifs évoluer avec les prospections qui seront menées, en parallèle d'une recherche dans le sud de la Charente-Maritime où la présence de

4. Aigle botté *Aquila pennata*, juvénile, forme sombre, forêt d'Orléans, Loiret, juillet 2012 (Julien Thurel). *Dark morph juvenile Booted Eagle.*

l'espèce est suspectée (J. Gonin, comm. pers.).

Dans le Massif central, Puy-de-Dôme et Cantal essentiellement, des suivis intensifs ont permis de découvrir de nombreux nids et d'agréger de très nombreuses observations mais, devant l'étendue des secteurs favorables à l'espèce, seule la venue de nouveaux observateurs permettra de confirmer l'importance majeure de cette population. À noter que la Haute-Loire reste sous-prospectée. En périphérie, les départements de la Corrèze et de l'Allier sont en revanche bien mieux connus puisque les nids sont suivis pour les deux tiers du chiffre maximal annoncé.

Dans la continuité de la population auvergnate, les bocages vallonnés de la Saône-et-Loire abritent une des plus importantes populations avec 51 couples estimés, dont 37 sites de reproduction ayant été suivis. Ces connaissances contrastent avec l'absence ou la quasi-absence de couples reproducteurs connus dans les départements limitrophes. En effet, aucun nid n'est connu dans la Loire et le Rhône. La partie nord de ces deux départements est la plus prometteuse, avec des observations régulières dans le nord des monts

du Lyonnais, à la limite avec le département du Rhône, mais surtout dans le Roannais (E. Véricel, comm. pers.). En revanche, aucun couple n'est suspecté dans l'Ain et le Jura pour ce qui concerne les données contemporaines.

En Côte-d'Or, 2 couples ont été découverts en 2011 dans le sud du département (Chiono 2012) et un troisième couple côté nord en 2012 (P. Brossault, réseau avifaune ONF, comm. pers.). Non loin, un couple a été découvert dans la Nièvre en 2012 (D. Dupuy, réseau avifaune ONF, comm. pers.). Ces deux départements sont de toute évidence sous-prospectés, notamment la Nièvre qui, par ses riches bocages vallonnés et sa situation géographique, pourrait abriter la population la plus méconnue de France.

En remontant vers le nord et l'ouest, l'Yonne ne fournit pour l'heure aucune donnée de reproduction. Quelques rares observations ont toutefois eu lieu dans le sud-est du département contre la Nièvre (F. Bouzendorf, comm. pers.)

À leur tour, les départements du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher restent méconnus et pourraient abriter des populations de l'ordre de 20 à 30 couples, voire davantage. Grâce au travail déjà entrepris dans l'Indre par Indre Nature, la première reproduction depuis plus de 20 ans a été prouvée en 2011, et au moins 5 autres secteurs occupés ont été détectés.

À compter de 2013, le Cher, département à fort potentiel, fait l'objet de prospections par l'association Nature 18. Le Loir-et-Cher, totalement méconnu sur l'essentiel de sa surface recouverte par la forêt privée, possède cependant une petite population dont 3 à 5 nids sont suivis chaque année sur le secteur de Chambord. Des prospections pourraient là encore compléter nos connaissances.

Le Loiret, suivi depuis les années 1990, abrite quant à lui l'une des plus importantes populations françaises, mais les prospections se sont toujours limitées à la seule forêt d'Orléans (45 000 ha). Alors que l'est du département ne semble pas fournir d'observation, quelques couples sont observés de temps à autre en Sologne du Loiret, en direction du Loir-et-Cher et du Cher.

Enfin, malgré ses paysages souvent associés aux *openfields*, l'Eure-et-Loir abrite un couple à sa frontière sud en Beauce Dunoise, en limite du Perche. En marge des populations suivies, il s'agit du couple le plus au nord actuellement connu. Notons que la région naturelle du Perche présente des milieux tout à fait favorables à l'installation de l'espèce.

Conclusion

Les prospections récentes ont permis d'améliorer l'estimation des effectifs nicheurs d'Aigle botté et de préciser leur répartition. La population française doit être revue à la hausse, et se situe en 2012 entre 585 et 810 couples nicheurs.

Une contraction d'aire s'est produite depuis les années 1980, suite à la disparition des populations du quart nord-est de la France, mais une remontée partielle des effectifs s'observe aussi ailleurs depuis le début des années 2000, sans toutefois aboutir à la reconquête des territoires autrefois occupés. Dès lors, l'effectif total avancé ici doit correspondre à celui qui prévalait dans les décennies précédentes quand il était sous-estimé.

Le piémont pyrénéen concentre près de la moitié des effectifs, suivi de près par le Massif central et le Centre. Seuls les départements des Pyrénées-Atlantiques, de l'Ariège, de l'Aude et du Loiret abritent avec certitude une population supérieure à 50 couples.

La distribution très inégale des populations nicheuses en France n'a pas d'explication précise à ce jour et rappelle celle adoptée par les espèces « semi-coloniales ». Elles se montrent capables de nicher en abondance sur des secteurs géographiques restreints et parfois isolés, alors qu'elles désertent les secteurs voisins a priori favorables.

L'analyse génétique d'individus en provenance de divers départements ainsi que des compléments d'information sur la dynamique de ces populations constituent des pistes sérieuses d'analyses à approfondir. Elles permettront notamment de mieux quantifier les interactions qui pourraient exister entre ces populations en apparence isolées.

Remerciements

Nous remercions sincèrement tous les ornithologues et associations suivantes : Christian Aussaguel, François Ballereau, Edouard Beslot, Jean-Michel Bienvenu,

5. Aigle botté *Aquila pennata*, adulte, forme sombre, forêt d'Orléans, Loiret, mai 2012 (Julien Thurel). *Dark morph adult Booted Eagle.*

François Bouzendorf, Stéphane Branchereau, Jean Bugnicourt, Amaury Calvet, Annie et Claude Chapalain, Thomas Chatton, Francis Chiono, Olivier Claessens, Florence Couton, Philippe Doré, Daniel Dupuy, Amine Flitti, Jean Fombonnat, Rémi Fonters, Jean-Marc Fourcade, Patrice Franco, Sylvain Frémaux, Fabien Gilot, Julien Gonin, Patrick Harlé, Vincent Heaulme, Bernard Joubert, Benjamin Kabouche, Henri Lapeyre, Christophe Lartigau, Arnaud Lenévé, Alexandre Liger, Jean-pierre Malafosse, Jacques Maout, Cyril Maurer, Fabien Mercier, Thérèse Nore, Jean-Philippe Paul, Julien Présent, Daniel Raffenaud, Dominique Raguet, Daniel Rat, Clément Rollant, Nicolas Savine, Didier Sénécal, Gilles Tavernier, Bernard Théveny, Julien Traversier, Jean-Paul Urcun, Florian Veau, Emmanuel Vericel ; Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL), Eure-et-Loir Nature, Groupe Ornithologique Gersois, Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR), Indre Nature, Loir-et-Cher Nature, LPO Anjou, LPO Ardèche, LPO Auvergne, LPO Charente-Maritime, LPO Franche-Comté, LPO Isère, LPO Loire, LPO Paca, LPO Rhône, LPO Touraine, Loiret Nature Environnement, Nature 18, Nature Midi-Pyrénées, SEPOL, SOBA Nature Nièvre (Station Ornithologique du Bec d'Allier), Sologne Nature Environnement.

Bibliographie

• **Armouet A. & Clavery J.-M.** (1986). Observations ornithologiques du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1984. *Le Lirou* 7 : 53. • **Bosch J., Borras A. & Freixas J.** (2005). Nesting habitat selection of Booted Eagle *Hieraaetus pennatus* in Central Catalonia. *Ardeola* 52 (2) : 225-233. • **Bugnicourt J.** (2004). La population d'Aigles bottés *Hieraaetus pennatus* dans le Gers. *Le Pistrac* 19 : 54-59. • **Bugnicourt J., Chapelle J. & Uribe P.** (2012). Cohabitation et choix du site de nidification par l'Aigle botté *Aquila pennata*, l'Autour des palombes *Accipiter gentilis* et le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* dans une forêt de Gascogne. *Le Pistrac* 23 : 2-6. • **Carlon J.** (1984). Observations sur le comportement de l'Aigle botté *Hieraaetus pennatus* (GMELIN 1788). *Alauda* 52 : 189-203. • **Carlon J.** (1987). Effectifs, répartition et densité de l'Aigle botté *Hieraaetus pennatus* (GMELIN 1788) dans les Pyrénées-Atlantiques. *Alauda* 55 : 81-92. • **Carlon J.** (1995). Contribution à l'écologie de l'Aigle botté *Hieraaetus pennatus* en période de reproduction sur le versant nord des Pyrénées occidentales. *La Marie-Blanque* 4 : 1-20. • **Cavallin P. & Nore T.** (à paraître). *Le suivi satellitaire de l'Aigle botté. Identification des territoires vitaux. In* Actes des 1res rencontres Aigle botté 2012. • **Chiono F.** (2012). L'Aigle botté *Aquila pennata* niche dans l'arrière côte. *Le Tiercelet* 21 : 10-11. • **Diaz J.** (2005). La vida privada del aguila calzada *Hieraaetus pennatus*. *Quercus* 227 : 14-21. • **Fombonnat J.** (2004a). Bilan de 22 années de suivi d'une population nicheuse de rapaces diurnes dans une chênaie du centre de la France. *Nos Oiseaux* 51 : 65-84. • **Fombonnat J.** (2004b). Aigle botté. *In* Thiollay J.-M. & Bretagnolle V., *Rapaces nicheurs de France : distribution, effectifs et conservation*. Paris, Delachaux et Niestlé : 100-103. • **Gallardo M.** (1986). Un cas de nidification de l'Aigle botté *Hieraaetus pennatus* en Provence. *Faune de Provence* 7 : 104-105. • **Gentilin C.** (2011). L'Aigle

6. Aigle botté *Aquila pennata*, juvenile, forme claire, forêt d'Orléans, Loiret, août 2011 (Julien Thurel). *Pale morph juvenile Booted Eagle.*

botté en Bourgogne du sud. *Rapaces de France* 13 : 23-24. • **Géroudet P.** (2013). *Les Rapaces d'Europe diurnes et nocturnes.* Édition mise à jour par M. Cuisin. Delachaux et Niestlé, Paris. • **Karyakin I.V.** (2007). The Booted Eagle in the Volga Region, Ural and Siberia, Russia. *Raptors Conservation* 9 : 27-62. • **Martin R.** (2010). An interview about the Booted Eagle – Rob Martin. *African Raptors* (*www.africanraptors.org/bootedeagleinterviewwithrobmartin*). • **Martinez J.E., Pagan I. & Calvo J.F.** (2006). Factors influencing territorial occupancy and reproductive output in the Booted Eagle *Hieraaetus pennatus*. *Ibis* 148 : 807-819. • **Nore T.** (2007). Nidification de l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) en Limousin. Le point sur nos connaissances. *Epops* 71/1 : 50-65. • **Riols C.** (1991). Aigle botté. *In* COCA, *Les Oiseaux de Champagne-Ardenne*. Bar-sur-Aube, Némont : 106-107. • **Riols R.** (2010). Aigle botté. *In* LPO Auvergne, *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Paris, Delachaux et Niestlé : 138-141. • **Terrasse M. & Terrasse J.-F.** (1978). *Je découvre les rapaces.* André Leson, Paris. • **Thiollay J-M.** (2006).Rapaces nicheurs de France : état des populations en 2005 et perspectives d'avenir. *Ornithos* 13-3 : 174-191. • **Thiollay J.-M. & Bretagnolle V.** (2004). *Rapaces nicheurs de France : distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. • **Thiollay J.-M. & Terrasse J.-F.** (1984). *Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France. Enquête FIR/UNAO, 1979-1982.* Fonds d'Intervention pour les Rapaces, La Garenne-Colombes. • **Thurel J.** (2012). L'Aigle botté en forêt domaniale d'Orléans. *Rapaces de France* 14 : 42-43. • **Tron F.** (2009). Aigle botté. *In* Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur.* Paris, Delachaux & Niestlé : 505. • **UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS** (2011). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Oiseaux de France métropolitaine.* Paris, France (*www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html*). • **Vincelot** (l'Abbé) (1872). *Les noms des oiseaux expliqués par leurs mœurs ou essais étymologiques sur l'ornithologie.* Tome I. Paris.

Summary

Breeding range and status of Booted Eagle in France. *Booted Eagle is one of the least known breeding birds in France. Despite its discretion, the species is better monitored through a network of enthusiasts who officially launched in 2004 in coordination with the LPO and in partnership with the National Forestry Office (OFN) since 2012. Estimated to be 100-200 pairs in the late 1970s, the French population of Booted Eagle was reassessed at 585-810 breeding pairs in 2012 distributed from the Pyrénées to the north of Massif Central. A retraction of the breeding range in the 1980s, especially with the disappearance of a population in the north-east quarter of France, followed by an apparent rise in numbers from 2000 without recolonization of recently lost territories. The heterogeneity of occupation of the territories is striking, some departments having less than 5 pairs while others shelter more than 50 pairs within limited areas. The semi-colonial character of the species could be an explanation of that phenomenon.*

Contact : Julien Thurel
(julien.thurel@onf.fr)

Analyses bibliographiques

Ouvrages ornithologiques : guides d'identification, atlas, monographies, handbooks, inventaires...

Jean-Marc Thiollay

North-east Poland
Biebrza, Bialowieza, Narew and Wigry

Hilbers D. & Ten Cate B., 2013, Crossbill Guides Foundation & KNNV Publishing, Arnhem, 247 p. (20,95 £)

Eastern Rhodopes
Nestos, Evros and Dadia – Bulgaria and Greece

Hilbers D. & Tabak A., 2013, Crossbill Guides Foundation & KNNV Publishing, Arnhem, 255 p. (19,95 £)

Après déjà une dizaine de titres, dont trois consacrés à des régions françaises, cette série de guides naturalistes atteint ici une sorte de perfection. Certes pour l'ornithologue pur et dur, d'autres guides peuvent être plus complets. Mais pour le naturaliste qui s'intéresse aussi à la faune, la flore et l'écologie en général, c'est à ma connaissance le meilleur type de guides actuellement disponibles, notamment pour les deux hauts lieux ornithologiques couverts ici : d'une part les forêts et marais du nord-est de la Pologne et d'autre part les collines boisées du sud-est de la Bulgarie et les plaines marécageuses du nord-ouest de la Grèce qui leur font suite. La première moitié de chaque guide est consacrée à la présentation des milieux, de leur composition, écologie, histoire, faune et flore, en insistant sur ce qui en fait la particularité et la richesse, avec de nombreuses informations précises, leur évolution et problèmes de conservation. La seconde moitié est dévolue à la description précise des itinéraires les plus intéressants, avec des cartes et tous les renseignements nécessaires et, de nouveau, la flore, la faune et l'écologie de chaque tronçon traversé. Les oiseaux occupent une bonne place, suffisante en tous cas pour ne pas manquer les espèces intéressantes, partagée avec les composants essentiels des écosystèmes traversés. Plus importante encore est la compréhension remarquable des milieux, de leur origine et de leur fonctionnement, qu'offrent les descriptions toujours claires et largement illustrées. Le format réduit à couverture souple permet en outre de l'emporter partout avec soi, ne serait-ce que pour identifier des plantes, insectes ou petits vertébrés caractéristiques. Indispensable pour visiter ces régions célèbres, même si on emporte un guide plus pointu sur les seuls sites ornithologiques. (*JMT*)

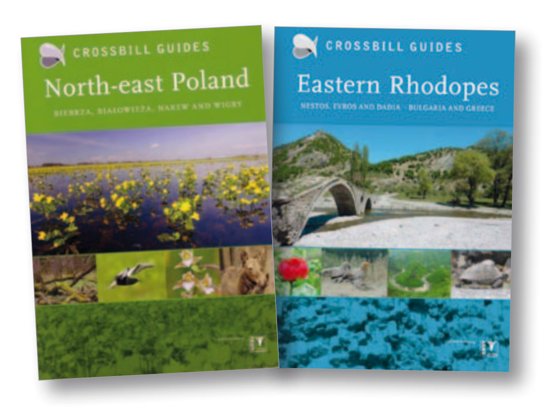

Handbook of the Birds of the World
Special volume. New species and global index

Del Hoyo J., Elliott A., Sargatal J. & Christie D. (eds), 2013, Lynx Edicions, Barcelone, 812 p. (145 €)

Après l'extraordinaire production des 16 gros volumes du « Handbook des oiseaux du monde », l'équipe éditoriale ne pouvait s'arrêter là (bien que les éditions Lynx soient engagées sur le « Handbook des mammifères du monde », de concept identique et dont trois volumes ont déjà parus). Des mises à jour sur de nouvelles connaissances ou classifications auraient été sans fin ou obsolètes dès leur publication. Ce volume regroupe ce qui fait la vitalité actuelle de l'ornithologie (en dehors du birdwatching qui est cependant cité comme source de découvertes ou de conservation). Les 60 pages d'introduction retracent les 90 ans d'histoire et de développement de Birdlife International, ses figures, ses campagnes, ses succès et échecs, ses publi-

Ornithos 20-6 : 344-347 (2013)

cations, etc. C'est en effet devenu un acteur incontournable de la conservation des oiseaux, condition même de la survie de l'ornithologie. Plus scientifique est la contribution magistrale (70 pages) de J. Fjeldsa à l'état actuel de la classification des oiseaux, de son évolution, des critères utilisés et des dendrogrammes qui en résultent. Il passe ensuite en revue chaque groupe pour y détailler les changements induits par les nouvelles analyses moléculaires pour finir par d'utiles réflexions sur le thème « pourquoi peut-on ou doit-on ou non splitter les espèces ? ». Le même Fjeldsa continue ensuite sur ce qui sera le cœur du volume : les histoires, méthodes et circonstances de la découverte de nouvelles espèces et les stratégies à privilégier pour en décrire ou distinguer d'autres. Puis vient le traitement, sous la même forme que dans les volumes précédents, des 62 nouvelles espèces décrites après la parution de leurs volumes respectifs du HBW. Mais attention ! il s'agit bien d'espèces à part entière et non des nombreuses sous-espèces déjà connues élevées au rang d'espèces. S'y ajoutent la description originale complète et dans les formes de 15 nouvelles espèces d'Amazonie, toujours évidemment illustrées y compris de photos. Le HBW était célèbre pour ses photos, mais ce volume rajoute une galerie de 200 photos pleine page, sélectionnées parmi les 11 000 images d'un concours, exceptionnelles notamment par les attitudes et les comportements qu'elles illustrent. Un index final (de 309 pages !) des noms latins, anglais, français et espagnols de toutes les espèces et sous-espèces des oiseaux du monde traitées dans le HBW. Cela facilitera certes les recherches mais aurait pu être relégué à un CD joint au volume et remplacé par une liste complète des oiseaux du monde, promise pour le prochain volume (mais qui sera alors illustrée). Cette parution s'accompagne de la mise à disposition par internet de la totalité du contenu des 17 volumes de la collection au prix d'une cotisation annuelle de 29,95 €, soit à peine 1 % du prix d'achat de la collection. Le site *HBW alive* (*www.hbw.com*) est un outil fantastique tant pour sa mise à jour constante des connaissances sur les oiseaux du monde que pour la disponibilité et l'utilisation pratique de ces connaissances et du matériel considérable qui l'accompagne de plus en plus (photos, enregistrements, vidéos). D'un simple clic, il est désormais possible de faire apparaître tout ce qui existe sur une espèce (textes, photos, planches, références bibliographiques, etc.), une famille, une région ou un pays par exemple (listes d'espèces, galeries de photos, planches et références correspondantes...) permettant ainsi de reconstituer des guides de terrain, des présentations de conférences ou de bibliothèques à thème. De plus l'intégration du traducteur automatique de Google facilitera la compréhension, en français notamment. L'actualisation permanente des données, ouverte à tous, sous la direction d'une équipe de scientifiques de renom, sera un gage de sérieux et d'exhaustivité qui devraient faire de ce site une source incomparable pour les ornithologues du monde entier, pourvu qu'un nombre suffisant de souscripteurs lui permette de vivre et se développer. Au prix de l'abonnement, tout possesseur d'ordinateur, tablette ou smartphone se doit d'y adhérer tant les utilisations possibles sont immenses. L'ensemble montre toute la vitalité du HBW dont les volumes imprimés restent le fleuron et dont le dernier, ici, bien que disparate, mérite amplement son prix et sa place dans une bibliothèque ornithologique digne de ce nom, que ce soit pour le plaisir des yeux ou pour son contenu scientifique. (*JMT*)

Tracks and signs of the animals and birds of Britain and Europe

Olsen L.H., 2013, Princeton University Press, Woodstock, 273 p. (17,95 £)

Il y avait déjà *Tracks and signs of the birds of Britain and Europe* de R. Brown *et al.* (Ch. Helm, 2003) que j'appréciais pour la clarté de ses illustrations, fussent-elles schématisées, et ses nombreuses présentations de plumes et crânes d'oiseaux. Le guide d'Olsen en revanche tente d'énumérer la plupart des signes, restes, traces, pelotes, etc. de certains oiseaux et de presque tous les mammifères d'Europe (y compris leur carte de distribution), en photos et textes denses. Il y a des indications utiles, mais c'est souvent un fouillis rapide et superficiel de multiples observations dont il est difficile de faire ressortir les critères précis de détermination qu'on attend d'un guide. Beaucoup de photos intéressantes néanmoins. (*JMT*)

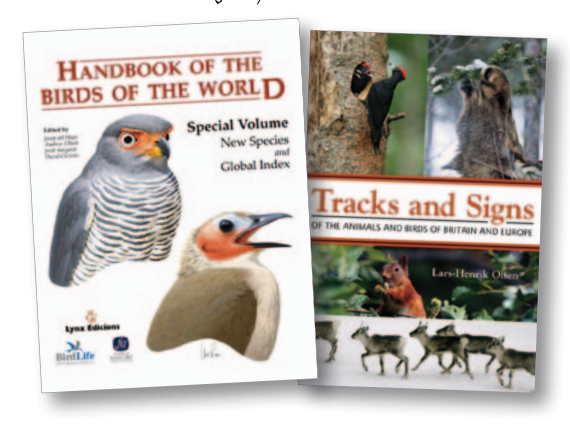

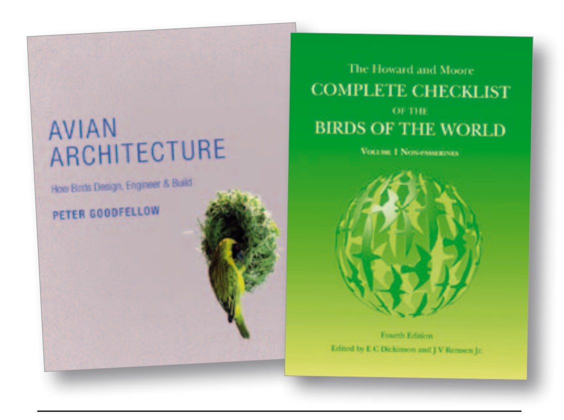

Avian architecture

How birds design, engineer and build

Goodfellow P., 2011, Ivy Press, Lewes, 160 p. (19 £)

Beaucoup plus simple et didactique que le *Bird nests and construction behaviour* de M. Hansell (Cambridge University Press, 2000), ce panorama des différents types de nids est néanmoins assez exhaustif et documenté. Il ne se contente pas de décrire (photos, dessins) chaque sorte de nids existant chez les oiseaux (un chapitre par genre de nid), mais montre aussi les étapes et techniques de construction, les matériaux utilisés, les familles qui l'adoptent, les structures de base, l'insertion dans le milieu, l'adaptation aux conditions environnementales, les durées d'utilisation, les stratégies d'incubation et d'élevage qu'ils impliquent, etc. Des schémas annotés permettent de comprendre ou mieux visualiser les techniques de construction et chaque catégorie de nid est illustrée par plusieurs exemples différents. C'est donc une bonne introduction descriptive à la diversité des nids chez les oiseaux à travers le monde et aux adaptations comportementales que leur construction et leur utilisation impliquent. (*JMT*)

Écopole du Forez

Thonnérieux Y. & Colomb H., 2013, FRAPNA, Saint-Étienne, 144 p. (15 €)

Superbe album de photos (beaucoup d'oiseaux) de cette réserve des bords de Loire avec surtout un texte très fourni sur l'historique de sa reconstitution, de son utilisation (suivis, éducation, public) et de l'évolution de son peuplement (oiseaux et mammifères, y compris réintroductions). Cet ouvrage présente vingt années d'efforts et un exemple spectaculaire. (*JMT*)

The Howard and Moore complete checklist of the birds of the world

Vol. 1 : Non Passerines (Fourth edition)

Dickinson E.C. & Remsen J.V. Jr, 2013, Aves Press, Eastbourne, 461 p. (60 £)

Il y a plusieurs listes des oiseaux du monde dont celle de Clements (maintenant mise à jour par la Cornell University), celle de l'IOC sur site web, celle de Birdlife International (d'après les critères de délimitation d'espèces de Tobias *et al.*), celle des 17 volumes du fameux HBW (récapitulation à paraître), sans compter les listes régionales (SACC en Amérique du Sud, AOU en Amérique du Nord, BOURC en Grande-Bretagne, etc.). Toutes sont différentes et entre les plus restrictives et les plus larges, la liste des oiseaux du monde varie de plusieurs centaines d'espèces et les modifications ne cessent d'apparaître au gré des nouvelles études, moléculaires le plus souvent, que les uns admettent et les autres pas. La liste de Howard & Moore est l'un de ces grands classiques et le volume de sa quatrième édition sera (avec la seconde partie consacrée aux passereaux prochainement disponible) plus du double de celui de la troisième édition. C'est aussi, et elle le reste, la plus conservative, attachée au seul concept d'espèce biologique qui réduit le nombre de « splits » dont beaucoup se fondent sur un concept phylogénétique ou autre. Cette prudence se manifeste aussi au niveau des sous-espèces. Cependant la plupart des cas litigieux sont associés à une référence bibliographique les justifiant (petits caractères en bas de page, liste complète des 2 877 références dans un CD accolé au volume 1). Ces références sont soigneusement données, de même que celles de chaque sous-espèce (ou espèce quand elle est monotypique). Les changements de séquence de la nouvelle classification sont amplement expliqués dans les chapitres introductifs. Les distributions de chaque taxon sont aussi plus précises, détaillées et mises à jour que dans d'autres listes. Beaucoup des nouveaux noms de genre sont cependant adoptés, même quand toutes leurs espèces ou sous-espèces reconnues par d'autres ne le sont pas ici. En fin d'ouvrage, plusieurs listes de taxons non reconnus pour différentes raisons sont données, de même que l'explication de

Édition française

Le livre « *Living on the edge : wetlands and birds in Sahel* » de L. Zwarts *et al.* (V. *Ornithos* 17-6 : 414) a été édité en français en 2013, sous le titre « ***Les Ailes du Sahel*** », par KNNV, Utrecht, Pays-Bas (au prix de 65 €).

certains choix taxonomiques. Au total, c'est d'abord une liste extrêmement pointilleuse et documentée sur les orthographes, les accords de genre, les priorités de description et les sources bibliographiques, qui restera donc une référence de base, même si son ordre systématique et sa répartition entre espèces et sous-espèces ne feront pas l'unanimité. Cette première partie (4072 espèces de non passereaux, dont 56 éteintes) offre sans doute une image fidèle de ce que sera la seconde qui ne donnera donc sans doute pas lieu à des commentaires supplémentaires. (*JMT*)

Finding Birds in Extremadura

Gosney D., 2013, Easybirder, Sheffield, 32 p. (7,50 £) + DVD (15,95 £).

L'Espagne est l'un des pays d'Europe dont l'avifaune offre la plus grande diversité. Rien de mieux pour y observer les oiseaux que d'aller en Estrémadure, dont 75 % du territoire sont constitués de ZICO (provinces de Cáceres et Badajoz). Certaines espèces sont présentes toute l'année mais le printemps est l'époque idéale pour une visite. Parmi les nombreux sites intéressants, il y a entre autres le parc naturel de Monfragüe, la région de Serena et les plaines de Cáceres et de Brozas. Une bonne façon de découvrir les oiseaux d'Estrémadure est de parcourir les itinéraires décrits dans ce guide et de préparer son voyage à l'aide du DVD qui l'accompagne. (*W. Belis*)

Birdsong, Speech and Language
Exploring evolution of mind and brain

Bolhuis J.J. & Everaert M. (eds), 2013, MIT Press, Londres, 542 p. (34,95 £)

La comparaison entre le langage des oiseaux et des humains peut sembler teintée d'anthropomorphisme. Elle met pourtant en évidence des similitudes étonnantes en termes d'organisations nerveuses impliquées, d'acquisition, de facultés d'apprentissage ou d'imitation, de structure, composition et production des sons et finalement de biologie évolutive. En 26 études multi-auteurs différentes, cet ouvrage scientifique très dense analyse les résultats des dernières recherches sur l'évolution, les mécanismes d'acquisition, la phonologie, la neurobiologie et les bases génétiques des chants d'oiseaux et de leurs convergences avec le langage humain. Le modèle avien apparaît ainsi complexe, très évolué, pas si différent du résultat apparemment sophistiqué de nos propres vocalisations. Les recherches expérimentales ne portent encore que sur un petit nombre d'espèces aisément manipulables et un panorama plus général du monde avien serait sans doute encore plus intéressant. Une synthèse globale des résultats aurait également été bienvenue pour éviter la longue lecture des chapitres qui ont des conclusions mais pas de résumés. Pour les spécialistes et tous ceux intéressés par la biologie évolutive. (*JMT*)

Parrots of Africa, Madagascar and the Mascarene islands
Biology, ecology and conservation

Perrin M., 2012, Wits University Press, Johannesburg, 612 p. (76 $)

Ce gros volume est bien plus qu'une présentation des différentes espèces de perroquets d'Afrique et des îles de l'océan Indien, laquelle n'occupe qu'un tiers du total. C'est le travail de toute une équipe de recherche sud-africaine sur la biologie, le comportement, l'écologie et beaucoup les problèmes de conservation de ces espèces en Afrique. Même les espèces éteintes ou très menacées de l'océan Indien et leurs techniques de réintroduction sont largement traitées, de même que les bases moléculaires de la systématique. De nombreuses illustrations et photos couleur agrémentent l'histoire naturelle de ce groupe, ce qui tranche avec les publications sur les Psittacidés, trop souvent dominées par l'aviculture ou par les espèces d'Australasie. (*JMT*)

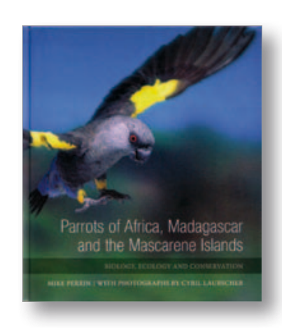

Finding Birds in South Portugal

Gosney D., 2013, Easybirder, Sheffield, 40 p. (7,50 £) + DVD (16,30 £).

Découverte des meilleurs sites ornithologiques de l'Algarve et de la région de Castro Verde, à un jour de route de Lisbonne. D. Gosney nous indique où voir le Blongios nain et la Talève sultane en Algarve, les oiseaux marins devant la côte de Sangres, les deux outarde dans la plaine d'Alentejo. En plus des meilleurs sites et circuits, le DVD contient également quelques conseils d'identification de certains rapaces, du Cochevis de Thékla et du Pouillot ibérique (chant). Le DVD et le guide forment un tout et garantissent un séjour réussi dans le sud du Portugal. (*W. Belis*)

Jean-Marc Thiollay
(jm.thiollay@wanadoo.fr)

Les nouvelles ornithos françaises en images
Septembre-Novembre 2013

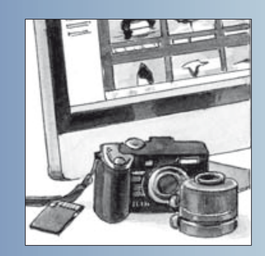

Marc Duquet

▲ ***1.*** Mouette de Ross *Rhodosthetia rosea*, 1er hiver, barrage de Saint-Pierre-de-Bœuf, Loire/Isère, novembre 2013 (Vincent Palomares). Huitième mention française, la première dans les terres ! Notez le pattern alaire typique. *First-winter Ross's Gull.*

▲ ***2.*** Martinet des maisons *Apus affinis*, Molène, Finistère, octobre 2013 (Groupe Ouigre). Il s'agit seulement de la deuxième mention française, la première datant du 13 mai 2001 à Ersa, Haute-Corse, en un lieu plus attendu. *Little Swift.*

▼ ***3.*** Sterne de Forster *Sterna forsteri*, Montfarville, Manche, novembre 2013 (Samuel Crestey). Huitième mention française, hivernale comme les précédentes. Les pattes rouges associées au « loup » noir sont typiques. *Forster's Tern.*

▼ ***4.*** Bécasseau de Bonaparte *Calidris fuscicollis*, 1er hiver, Ouessant, Finistère, octobre 2013 (Quentin Dupriez). Notez les scapulaires rousses, le sourcil blanc marqué et les longues ailes dépassant nettement la queue.*White-rumped Sandpiper.*

5. Coulicou à bec noir *Coccyzus erythropthalmus*, 1er hiver, Brélès, Finistère (Mikaël Champion). Cette mention constitue une première pour la France. En effet, la seule autre donnée française concerne une femelle adulte tuée dans l'Hérault le 20 juillet 1886, dont l'origine est douteuse et qui figure de ce fait en catégorie E de la liste des oiseaux de France. Le bec sombre et la plage alaire roussâtre peu marquée le distinguent du Coulicou à bec jaune *Coccyzus americanus*. *First-winter Black-billed Cuckoo, the first for France.*

6. Traquet pie *Oenanthe pleschanka*, mâle 1er hiver, Anglet, Pyrénées-Atlantiques, novembre 2013 (Philippe Legay). Deuxième donnée de l'automne, après celle de la Loire-Atlantique (page 352). La coloration générale froide et l'aspect givré du manteau (nets liserés grisâtres) le distinguent du Traquet oreillard oriental *O. hispanica melanoleuca*. *First-winter male Pied Wheatear.*

7. Buse féroce *Buteo rufinus*, 1er hiver, Gruissan, Aude, novembre 2013 (Michel Fernandez). Notez la tête pâle, le ventre et les culottes brun-roux, ainsi que les scapulaires roussâtres. L'iris pâle indique un oiseau de l'année. *First-winter Long-legged Buzzard.*

8. Goéland à ailes blanches *Larus glaucoides*, 1er hiver, île d' Yeu, Vendée, octobre 2013 (Frédéric Portier). Petite tête ronde, bec assez court avec du noir sur presque la moitié, rémiges blanches et ailes longues sont typiques. *First-winter Iceland Gull.*

9. Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla*, juvénile, Ouessant, Finistère, octobre 2013 (Fabrice Jallu). Les semipalmures sont bien visibles ici. Comparé au Bécasseau minute *Calidris minuta*, le plumage est peu contrasté, sans bretelles blanches nettes ni teinte rousse aux scapulaires, le sourcil est plus net et n'est pas bifide, le bec est épais à la base. *Juvenile Semipalmated Sandpiper*.

10. Cigogne noire *Ciconia nigra*, adulte, réserve africaine de Sigean, Aude, septembre 2013 (Antoine Joris). Individu bagué au nid en 2008 au Luxembourg, nichant actuellement en Allemagne. Ici aux côtés de Sitatungas *Tragelaphus spekii*, des antilopes africaines. *Adult Black Stork*.

11. Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*, Gravelines, Nord, septembre 2013 (Christophe Capelle). Large afflux automnal de cette espèce. *Yellow-browed Warbler.*

12. Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus*, 1er hiver, Ouessant, Finistère, octobre 2013 (Julien Gonin). *First-winter Common Rosefinch.*

13. Fauvette épervière *Sylvia nisoria*, 1er hiver, Ouessant, Finistère, octobre 2013 (Christian Kerihuel). *First-winter Barred Warbler.*

14. Pie-grièche isabelle *Lanius isabellinus*, 1er hiver, Hoëdic, Morbihan, novembre 2013 (Maxime Zucca). *First-winter Isabelline Shrike.*

15. Traquet pie *Oenanthe pleschanka*, mâle 1er hiver, Mesquer, Loire-Atlantique, octobre 2013 (Catherine Lehy). *First-winter mâle Pied Wheatear.*

16. Gobemouche nain *Ficedula parva*, 1er hiver, Molène, Finistère, octobre 2013 (David Vigour). *First-winter Red-breasted Flycatcher.*

17. Étourneau roselin *Pastor roseus*, juvénile, Ouessant, Finistère, octobre 2013 (Aymeric Le Calvez). *Juvenile Rosy Starling.*

18. Bruant lapon *Calcarius lapponicus*, 1er hiver, Gravelines, Nord, octobre 2013 (Julien Boulanger). *First-winter Lapland Longspur.*

19. Alouette haussecol *Eremophila alpestris*, adulte, Dunkerque, Nord, octobre 2013 (Édouard Dansette). *Winter adult Horned Lark.*

À propos de l'usage de la « repasse » pour dénombrer la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*

La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* compterait entre 20 000 et 50 000 couples nicheurs en France (Dubois *et al.* 2008). L'espèce y est considérée en déclin, comme c'est plus largement le cas en Europe. La modification de ses milieux de prédilection explique pour une large part ce phénomène amorcé dans les années 1950. Pour ces raisons, de nombreux observateurs ont entrepris de mieux connaître l'état de ses populations et ont recours à la technique dite de la « repasse » qui semble adaptée à cette espèce sédentaire, territoriale et monogame. Son utilisation est cependant parfois contestée car susceptible d'être stressante pour les oiseaux. Il est conseillé de l'utiliser en complément de la recherche d'indices (pelotes, plumes etc.).

Le protocole de recherche, inspiré de Exo & Hennes (1978), a été repris et vulgarisé par les premiers ornithologues francophones qui se sont intéressés à la Chevêche d'Athéna, notamment Juillard (1984) et Génot (1992). Son adaptation à des conditions météorologiques variables et à différents horaires a révélé qu'une partie des nicheurs restaient silencieux après plusieurs passages, même en conditions favorables, ce qui peut induire une sous-estimation du nombre d'oiseaux cantonnés. Il apparaît donc nécessaire de calibrer cette technique, en évaluant notamment la part de la population qu'elle permet de contacter. Une étude menée depuis 1993 dans le Haut-Léon, Finistère, a porté sur le dénombrement des mâles chanteurs de Chevêche d'Athéna au moyen de la repasse, tout en explorant les facteurs qui influencent le taux de réponse.

Matériel et méthode

La population de Chevêche d'Athéna étudiée présente une densité faible, de l'ordre de 0,2 couple/km² sur un territoire de 178 km². Les sites de nidification se trouvent tous dans des constructions humaines. La méthode de la repasse décrite par Exo & Hennes (1978) a été modifiée en 2006 par la Mission Rapaces de la LPO. Il est prévu deux passages par sites, passages espacés de quelques semaines. La présente étude s'appuie sur 323 points d'écoute effectués de 1993 à 2011.

Résultats

Si l'on rapporte le taux de réponses cumulées au mois (1993-2009) avec un seul passage de repasse, on obtient 50% en février, 68,5% en mars et 52,3% en avril (moyenne: 55%). L'espèce serait donc un peu plus réactive à la repasse durant sa période de chant spontané, c'est-à-dire en mars. En février et avril, la réponse est proche de 50%, soit un taux faible. Ce taux progresse à 63% en moyenne sur les points d'écoute où un second passage est effectué. Il s'élève même à près de 80% en 2010 et 2011 (50 réponses sur 64 sites occupés), grâce à une repasse pratiquée dans de bonnes conditions météorologiques.

À partir de la mi-avril, on note un faible taux de réponse, ce qui incite à arrêter la prospection vers le 15 de ce mois. À cette période, les couples commencent à nicher et l'activité vocale territoriale baisse.

Les conditions météorologiques conditionnent le taux de succès de la repasse; les prospections doivent être réalisées en absence de vent et à des températures clémentes.

Le protocole précise que trois séries de chants sont diffusées sur chaque point à chaque repasse. Elles sont précédées par un temps d'écoute (afin de repérer les chanteurs spontanés). On s'aperçoit que la réponse, quand elle se manifeste, est souvent plutôt rapide. Dans 81% des cas, elle intervient avant la troisième série de chants, ce qui plaide en faveur d'un usage de la repasse sur des durées limitées.

Discussion

Le protocole initial de prospection de la Chevêche d'Athéna évoque un taux de réponse de 80 à 90% des mâles présents lors d'un seul passage (Exo & Hennes 1978). Ce résultat est sensiblement supérieur à celui qui est atteint sur les sites du Léon (55%), sans doute en raison de la faible densité de la population qui s'y reproduit. En cas de faible densité, les chants spontanés se font rares (Génot 2005) et les chanteurs ne répondent pas mieux à la repasse (Hardouin *et al.* 2008). Le protocole de dénombrement des chevêches au moyen de la repasse retenu en France fait référence à deux passages menés entre mi-février et mi-avril. Les résultats de notre étude justifient pleinement le maintien de ces deux passages qui garantissent un taux de réponse pouvant atteindre 80%.

Bibliographie

• **Dubois P.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P.** (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux et Niestlé, Paris. • **Exo K.-M. & Hennes R.** (1978). Empfehlungen zur Methodik von Siedlungsdichte-Untersuchungen an Steinkauz (*Athene noctua*). *Vogelwelt* 99: 137-141. • **Génot J.-C.** (1992). *Contribution à l'écologie de la chouette chevêche,* Athene noctua *(Scop.) en France.* Thèse Université de Dijon, France. • **Génot J.-C.** (2005). La Chevêche d'Athéna, *Athene noctua*, dans la réserve de la Biosphère des Vosges du Nord de 1984 à 2004. *Ciconia* 29: 1-272. • **Hardouin L.-A., Robert D. & Bretagnolle V.** (2008). A dusk chorus effect in a noctual bird: support for mate and rival assesment functions. *Behav. Ecol. Sociobiol.* 62: 1909-1918. • **Juillard M.** (1984). *La Chouette chevêche.* Nos Oiseaux, Prangins.

Summary

About playback census of the Little Owl. *The response rate of Little Owl to playback calls vary from 51% to 58%, but increased to ca. 80% with two sessions of playback during the spring. Following the results of a study, conducted in Brittany from 1993 to 2011, the best census period appears to be from mid-February to mid-April.*

Clech Didier
(clech.didi@wanadoo.fr)

Une Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* au rayon poissonnerie d'un hypermarché

Le 10 septembre 2013, en effectuant nos courses hebdomadaires dans un hypermarché de la région de Nancy, Meurthe-et-Moselle, mon amie et moi apercevons sous les étals du rayon «fruits et légumes» ce que nous prenons pour une souris. Quelques minutes plus tard, la scène se reproduit, mais la «souris», à notre grande surprise, s'envole jusqu'au rayon «poissonnerie»! C'était donc un oiseau, plus précisément un passereau au bec fin d'insectivore, ce qui exclut immédiatement le Moineau domestique *Passer domesticus,* l'espèce la plus fréquente dans cet environnement. Peu farouche, avec une distance de fuite inférieure à 2 mètres, l'oiseau nous laisse le temps de le détailler. Il est très actif, mais vole peu et toujours près du sol tout en restant silencieux. Il montre un intérêt bien particulier pour le poisson et les crustacés, et entame vigoureusement devant nous et sous l'œil des clients qui ne voient rien, un filet de merlu frais; il en détache un morceau qu'il a bien du mal à avaler. Le rayon est peu fréquenté en fin de soirée et l'oiseau peut s'alimenter en toute quiétude. Il ne s'intéresse au rayon «fruits et légumes» que comme

refuge, trouvant sous les étals un espace inexpugnable.
Mais de quelle espèce s'agit-il? Je suis intrigué par le sourcil pâle très net et les pattes particulièrement fines et noires. J'élimine mentalement quelques espèces communes comme le Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* ou le Tarier pâtre *Saxicola rubicola*, mais le menton pâle et une sorte de plastron sur la poitrine m'interrogent, ainsi que les mouvements de queue nerveux. Je saisis mon smartphone et réalise quelques clichés qui, en dépit de leur mauvaise qualité, permettront d'envisager une Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*, espèce plus qu'improbable en un tel lieu. Une réflexion à tête reposée et la consultation des guides me seront nécessaires pour m'en convaincre. Cela me paraissait tellement surréaliste – l'espèce a le statut de migrateur et nicheur rare en Lorraine (COL 2008, 2013) – que j'ai lancé un quizz sur le forum de discussion *obslorraine*, photos à l'appui; j'avais besoin de l'avis d'autres personnes. Quelques clics plus tard, la chose était entendue: il s'agissait bien d'une Gorgebleue à miroir, probablement un oiseau de l'année.

Deux jours plus tard, elle était toujours présente et semblait en pleine forme. Nous obtiendrons alors des clichés de meilleure qualité qui, présentés deux jours plus tôt, auraient abouti à un consensus sur l'espèce.
L'idée de capturer l'oiseau devient rapidement une évidence pour au moins deux raisons. La première, c'est que l'espèce est peu commune au niveau national et rare en Lorraine, et il serait dommage que cet individu soit condamné en s'installant trop durablement dans le magasin. La seconde, c'est que la fréquentation par un oiseau d'un rayon aussi sensible que celui de la poissonnerie n'est pas sans incidence sanitaire (V. plus loin). Contact est donc pris avec un responsable du magasin qui découvre à cette occasion le problème avec inquiétude; aucun signalement ne lui en avait été fait. En effet, ce genre d'établissement veille en permanence à empêcher toute intrusion d'animaux sauvages, surtout de rongeurs ou de carnivores, mais également d'oiseaux. Un employé est même dévolu à cette tâche. La direction souhaitant limiter au maximum la communication sur cette affaire, promesse lui est faite de ne pas donner de précision sur l'enseigne du magasin. La capture de l'oiseau est décidée pour le soir même avec l'espoir qu'il soit toujours présent. Philippe Aubry, bagueur agréé, est appelé à la rescousse ainsi que des volontaires pour la traque.
L'équipe s'est donné rendez-vous à la fermeture du magasin. Nous sommes accueillis par un responsable visiblement irrité et brandissant des copies d'écran. Un blog a relayé l'information, sans notre accord, et le magasin est pratiquement pointé du doigt. L'affaire a fait grand bruit en interne dans la chaîne et a donné lieu dans la journée à une réunion de crise au niveau national nous dit-on. Nous apprendrons alors que la direction a fait fermer le rayon poissonnerie en cours de journée et a éliminé toute la marchandise exposée.
Après quelques minutes de recherche, l'oiseau est repéré perché sur un sac de pommes de terre. Il se laisse approcher à 2 mètres sans réagir. Un filet japonais est tendu et rapidement l'oiseau est dans le sac. Il est alors examiné, mesuré et bagué à l'extérieur, les responsables présents veillant à ce qu'aucune photo permettant d'identifier le magasin ne soit prise, puis il est relâché à l'écart du magasin et de son puissant éclairage, qui peut désorienter les migrateurs. L'examen de l'oiseau en main révèle qu'il s'agit d'une jeune femelle (plastron sans bleu et avec peu de roux, liserés aux couvertures alaires, mue postjuvénile terminée) très probablement de la sous-espèce *cyanecula* (aile pliée: 74 mm).

1. Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* dans un hypermarché, Meurthe-et-Moselle, septembre 2013 (Frédéric Jorand). *Bluethroat in a supermarket, north-eastern France.*

Discussion

L'intrusion d'oiseaux dans des bâtiments commerciaux est loin d'être un fait exceptionnel. Le Moineau

domestique en est un habitué, et rares sont ceux qui n'ont jamais aperçu des moineaux voletant et pépiant dans les hauteurs des grandes surfaces. Le Rougequeue noir peut également faire partie de ces clandestins (A. Salvi, comm. pers.). Mais la présence d'une Gorgebleue à miroir dans cet environnement est tout à fait exceptionnelle. Ce sont probablement ses habitudes très «terre-à-terre» qui lui ont permis de pénétrer clandestinement dans le magasin.

Mais il y a encore plus exceptionnel avec le cas d'un Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus* observé en novembre 2005 dans un supermarché d'Algeciras, Andalousie (*www.rarebirdspain.net/arbsr511.htm#Pinornatus*).

Les grandes surfaces sont relativement habituées à l'intrusion de moineaux et ont leur méthode pour les déloger (ouverture des sas de désenfumage); elles sont en revanche plus démunies face à l'intrusion d'oiseaux insectivores.

L'alimentation de cet individu peut paraître surprenante pour une espèce connue pour se nourrir principalement de petits invertébrés. Mais, sur la base de ces observations, il n'est pas interdit de penser que dans la nature, la Gorgebleue à miroir puisse être amenée occasionnellement à goûter un poisson mort au bord de l'eau, attirée par exemple par le manège des mouches (la littérature ne le mentionne toutefois pas).

Venons-en à présent à des considérations moins naturalistes. Quel est le risque sanitaire réel de voir un oiseau fréquenter ainsi un rayon d'alimentation, becquetant poissons et crustacés à l'étalage, fientant çà et là? Il est loin d'être négligeable! La contamination d'eau ou d'aliments par des micro-organismes pathogènes présents dans les déjections aviaires est bien documentée et ancienne. Par exemple, aux États-Unis à Gideon en 1993, des oiseaux pénètrent dans un château d'eau et contaminent l'eau de consommation humaine par leurs fientes, provoquant la mort de 7 personnes et 600 malades par gastro-entérite due à *Salmonella typhimurium* (Hrudey & Hrudey 2004). D'autres bactéries pathogènes, susceptibles de contaminer l'homme, comme *Campylobacter jejuni* sont bien connues pour être portées par des oiseaux sauvages, sans parler des virus tel que celui de la grippe aviaire qui a défrayé la chronique il y a quelques années. Ce risque, les gérants de l'enseigne l'ont bien identifié et ont immédiatement réagi en mettant au rebut tout leur stock de poissons et crustacés frais, par précaution sanitaire. Cette petite histoire n'aura donc pas été du goût de tout le monde…

2. Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* capturée dans un hypermarché, Meurthe-et-Moselle, septembre 2013 (Jean François). *Bluethroat captured in a supermarket.*

Remerciements

Je remercie Jean François (COL) pour sa relecture attentive et ses corrections avisées, Philippe Aubry (Association HIRRUS) pour la capture et le baguage de l'oiseau, Marjorie Etique et Aurélie Aubry pour leur aide lors de la capture de l'oiseau.

Bibliographie

• **COL** (2008). *Calendrier de l'avifaune lorraine, décennie 1994-2004.* Centre Ornithologique Lorrain. • **COL** (2013). *Liste des taxons dont les observations sont soumises à homologation en Lorraine*. • **Hrudey S.E. & Hrudey E.J.** (2004). *Safe drinking water, lessons from recent outbreak in affluent nations.* IWA Publishing, London.

Summary

A Bluethroat at the fresh fish stall. *On 10 September 2013, a first-winter female Common Bluethroat was recorded eating fresh fish (hake fillets) inside a supermarket near Nancy, Lorraine (eastern France). The bird stayed in the supermarket for at least 4 days. It was then caught and ringed before being released in an area where the species was previously observed. This is the first record of a Bluethroat in such a human environment and is the first record of the species eating fresh fish.*

Frédéric P.A. Jorand
(frederic.jorand@univ-lorraine.fr)

La reproduction de l'Aigle royal *Aquila chrysaetos* dans les Pyrénées en 2013 : un exemple de variation intra-populationnelle dans un contexte climatique exceptionnel

Dans les Pyrénées, la répartition de l'Aigle royal *Aquila chrysaetos* est continue d'une extrémité à l'autre et se situe à la marge septentrionale de la vaste population ibérique. Les paramètres de reproduction sont apparus très contrastés en 2013, où l'hiver et le printemps ont été marqués par des conditions climatiques inhabituelles soulignant la différence entre l'est et l'ouest de la chaîne. L'opposition des deux extrémités des Pyrénées, montagne entre deux mers, est en effet avant tout celle du climat : océanique, humide et frais à l'ouest, méditerranéen, sec et plus chaud à l'est. Cette opposition qui est aussi celle des versants nord et sud détermine des conditions écologiques différentes dont les conséquences chez l'Aigle royal se manifestent dans l'utilisation des ressources trophiques et au niveau des paramètres de reproduction (Clouet & Goar 1981, Fernández 1991).

Matériel et méthodes

Les paramètres de reproduction retenus sont la proportion de couples ayant réussi leur reproduction, le nombre de jeunes par nichée réussie et la productivité (nombre de jeunes par couple territorial par an) qui sont évalués depuis plusieurs années ou dizaines d'années dans différents secteurs géographiques de la chaîne.
Sont rassemblés ici les résultats concernant les deux extrémités : Pays basque (9 territoires) et Corbières (8 territoires), zones situées à des altitudes modestes (< 1000 m) et un échantillon des sites des étages montagnard et subalpin/alpin dans les Pyrénées orientales (14 territoires).
Les informations sur les conditions météorologiques proviennent des bulletins climatologiques mensuels figurant sur le site de *Météo France* (*https://public.meteofrance.com*).

fig. **1.** Évolution de l'enneigement sur les Pyrénées au cours de l'hiver 2012-2013 et valeurs moyennes pour la période 1981-2010 (d'après Bull. France Neige Météo France : l'enneigement en montagne durant l'hiver 2012-2013). *Pattern of snow cover in the Pyrenees during winter 2012-2013 (red dotted curve : average values, 1981-2010).*

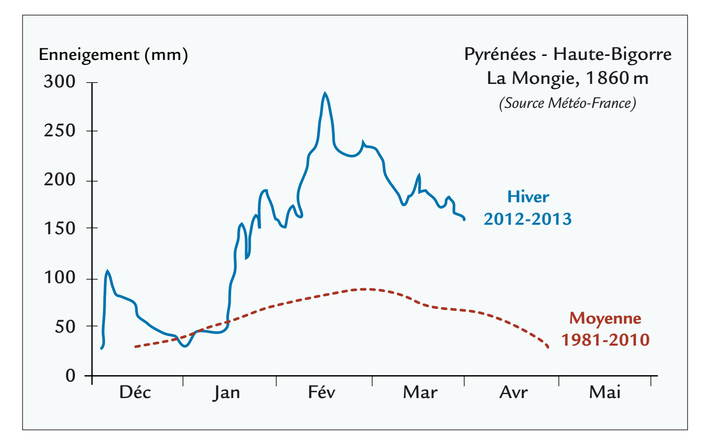

Résultats

Les paramètres de reproduction de l'année 2013

Au Pays basque, l'année 2013 s'est singularisée par une productivité nulle, un phénomène encore jamais observé au cours de plus de 10 ans de suivi. Pour sept des neuf couples, aucune ponte n'a été constatée. Pour les deux autres le ou les poussins sont morts peu après l'éclosion.
Dans les Corbières, 75% des couples ont réussi leur reproduction, avec en moyenne 1,17 jeunes par nichée et une productivité de 0,87 jeune par couple, plus élevée que la moyenne des 30 dernières années, qui se situe à 0,76 (Goar & Clouet 2013).
Aux étages montagnards et subalpins des Pyrénées orientales, 21% des couples ont réussi à élever un seul jeune, soit une productivité de 0,21 jeune par couple, la plus faible depuis 30 ans, pour une moyenne de 0,52 (Pompidor, obs. pers.).
Au total, un très fort contraste apparaît entre les deux extrémités, Pays basque et Corbières, et dans les Pyrénées de l'est, entre basse altitude (Corbières) et étages montagnards et subalpins.

Les conditions climatiques de l'année 2013

L'hiver 2012-2013 a été marqué dans les Pyrénées par un enneigement exceptionnel en janvier et février 2013, atteignant 2 à 2,5

fois la moyenne des précipitations hivernales avec des chutes de neige à très basse altitude, y compris dans les Pyrénées orientales mais particulièrement sévères sur les deux tiers ouest de la chaîne (fig. 1). Dans les Pyrénées occidentales, le mois de février 2013 a été caractérisé par des quantités de pluie et de neige excédentaires de 40 à 80%, des températures particulièrement froides et un nombre de jours sans dégel deux fois supérieur à la normale à la station Larrau-Iraty (1327 m).

En mars ont suivi des conditions hivernales avec une intensité maximale du 12 au 20, marquées par de fortes baisses des températures et des records de hauteurs de neige depuis 50 ans dans les Pyrénées occidentales, alors que dans l'est de la chaîne survenaient de forts cumuls de pluie et des tempête par vent d'est en Méditerranée.

La situation en avril est redevenue plus proche des conditions printanières habituelles avec cependant des chutes de neige exceptionnellement tardives à la fin mai.

Discussion

Parmi les causes possibles pouvant affecter les paramètres de reproduction de l'Aigle royal, l'influence des conditions climatiques a été observée dans différentes situations. Dans l'ouest de l'Écosse, Watson (2010) a observé que le succès de la reproduction était significativement plus faible les années où les températures en février étaient inférieures aux moyennes. Tant dans les Pyrénées centrales que dans les Corbières, une forte pluviométrie au cours du mois d'avril, période de l'incubation, est associée à une productivité basse (Clouet 1988, Goar & Clouet 2013).

Les ressources alimentaires en hiver, possible facteur limitant la part de couples reproducteurs

Les conditions climatiques peuvent intervenir soit directement soit par leurs effets sur les populations de proies (Steenhof *et al.* 1997) et les ressources alimentaires en fin d'hiver sont un facteur essentiel au bon état physiologique de la femelle pour la reproduction. Le régime alimentaire de l'Aigle royal en hiver reste cependant peu connu. Au Pays basque, les principales proies qu'il capture au printemps et en été (nombreux jeunes mammifères et oiseaux) sont beaucoup plus rares et la consommation de carcasses d'ongulés sauvages ou domestiques pourrait compenser l'absence des proies vivantes habituellement sélectionnées et constituer en hiver la majeure partie de l'apport alimentaire, comme cela a été montré par exemple en Écosse (Watson 2010) ou dans les montagnes méditerranéennes (Sanchez-Zapata *et al.* 2010). Cette ressource potentielle n'est cependant que peu ou pas accessible en raison de la forte concurrence des Vautours fauves *Gyps fulvus*, dont le Pays basque abrite les plus nombreuses colonies du versant nord-pyrénéen (385 couples; André 2013) ce qui rend encore plus critique dans cette région la fin de l'hiver pour le futur succès de la reproduction.

Aux étages montagnard et subalpin, les proies disponibles en hiver sont plus diversifiées (davantage d'espèces: ongulés sauvages, galliformes, etc.) et en l'absence de concurrence des vautours, les ressources trophiques seraient potentiellement plus abondantes.

Dans le domaine méditerranéen, le régime alimentaire de l'Aigle royal diffère fortement avec une faible diversité en raison de la prédominance du Lapin de garenne. Comme l'a montré une étude sur un cycle annuel en Navarre, la prédation du lapin est constante tout au long de l'année, même si elle diminue en hiver où elle est compensée par la consommation de carcasses d'ovins (Fernández 1987).

La disponibilité et le type des ressources alimentaires sont donc à l'origine de situations très différentes selon les régions étudiées.

1. Aigle royal *Aquila chrysaetos*, Savoie, octobre 2005 (Bernard Bellon). *Golden Eagle.*

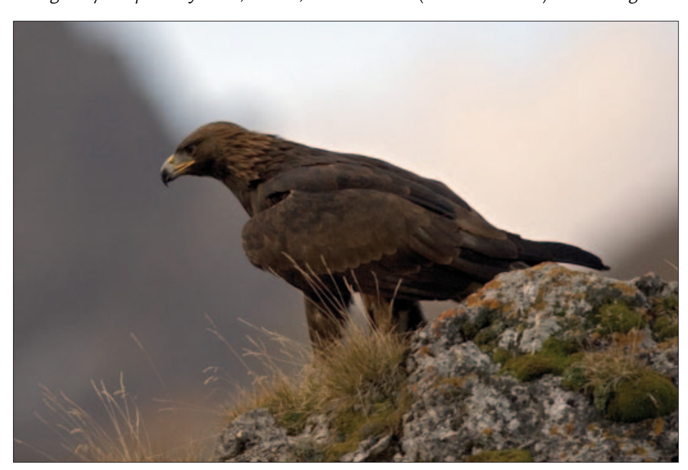

L'influence du climat sur la reproduction en 2013

Dans le domaine méditerranéen, malgré des précipitations très abondantes en mars mais proches des moyennes en avril, les conditions climatiques n'ont pas eu d'effet négatif sur la reproduction. Aux étages montagnard et subalpin, les valeurs anormalement faibles des paramètres de reproduction sont à mettre en relation avec les conditions climatiques exceptionnelles de l'hiver et du printemps, cependant moins sévères que dans la partie occidentale de la chaîne.

Au Pays basque, la conjonction de ressources alimentaires disponibles peu abondantes (phénomène habituel) et de conditions climatiques particulièrement défavorables (phénomène exceptionnel) n'a pas permis ou a interrompu précocement le déroulement du cycle reproducteur.

Cette singularité de l'année 2013 accentue encore le contraste entre les conditions écologiques des deux extrémités des Pyrénées et illustre les variations des paramètres de la reproduction au sein d'une même population d'Aigles royaux.

Remerciements

Ils s'adressent aux observateurs de l'association *Saïak* ayant participé au suivi au Pays basque : Aurélien André, Beñat Iribarne, François Laspreses, Martin Le Bourgeois, Alain Pagoaga.

Bibliographie

• **André A.** (2013). La reproduction du Vautour fauve *Gyps fulvus* au Pays basque nord : résultats du recensement 2012 et analyse de l'évolution des populations entre 2007 et 2012. *Le Casseur d'os* (sous presse). • **Clouet M.** (1988). L'Aigle royal. *In* Grands Rapaces et Corvidés des Montagnes d'Europe. *Acta Biol. Montana* 8 : 121-130. • **Clouet M. & Goar J.-L.** (1981). Comparaison entre l'écologie de deux populations d'Aigles royaux *Aquila chrysaëtos* du Midi de la France : Pyrénées et Languedoc. *Annales du CROP n°1 (rapaces méditerranéens)* : 88-91. • **Fernández C.** (1987). *Seasonal variation in the feeding habits of a pair of Golden Eagle in Navarra.* Actes du premier colloque international sur l'Aigle royal, Arvieux : 107-117. • **Fernández C.** (1991). Variation clinale du régime alimentaire et de la reproduction chez l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) sur le versant sud des Pyrénées. *Rev. Écol. (Terre Vie)* 46 : 363-371. • **Goar J.-L. & Clouet M.** (2013). L'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) dans les Corbières : variations du régime alimentaire et des paramètres de reproduction. *Alauda* (à paraître). • **Sanchez-Zapata J.A., Eguia S., Blazquez M., Moleon M. & Botella F.** (2010). Unexpected role of ungulate carcasses in the diet of Golden Eagles (*Aquila chrysaetos*) in Mediterranean mountains. *Bird Study* 37 : 352-360. • **Steenhof K., Kochert M.N. & McDonalT.R.** (1997). Interactive effects of prey and weather on Golden Eagle reproduction. *Journal of Animal Ecology* 66 : 350-362. • **Watson J.** (2010). *The Golden Eagle.* T. & A.D. Poyser, Londres.

Summary

Effects of severe winter weather on the breeding success of the Golden Eagle in the French Pyrenees. *Territories (n = 9) of Golden Eagles in the westernmost part of the French Pyrenees under oceanic climate influence (Basque Country) experienced the lowest breeding productivity ever recorded. Conversely in the easternmost extremity of the Pyrenean range under Mediterranean influence (Corbières) breeding success was higher than the average (n = 8). However breeding performances of mountain territories (up to 1400 m a.s.l., n = 14) in the Eastern Pyrenees were lower than the average of the last 30 years. Such contrasting results have to be related to weather factors, in particular cold spells and heavy snow falls (these being more than 2 to 4 times greater than the average of the last 40 years) during January, February and till May. Both winter severity and limited food supply may have affected laying pairs in the Basque Country and breeding success in the mountain range whereas Mediterranean conditions (with rabbit as the main prey) allowed higher breeding performances in the Corbières.*

Michel Clouet (dr.clouet@wanadoo.fr), Jean-Louis Goar, Luc Gonzalez, Jean-Pierre Pompidor & Isabelle Rebours

Un cas probable de thanatose chez le Traquet oreillard *Oenanthe hispanica*

La thanatose (du grec *thanatos* qui signifie « mort ») est une technique de défense (ou d'attaque chez certains prédateurs) pratiquée par de nombreux animaux : elle consiste en une immobilisation du corps visant à simuler un état de mort apparente. Le 16 juillet 2013, en prospectant les garrigues d'altitude du Parc national de Creus (Catalogne espagnole), j'ai sans doute assisté à démonstration de ce phénomène de la part d'un Traquet oreillard *Oenanthe hispanica* mâle.

Observation

Sur un petit plateau au nord-est du cap Norfeu, je repère la présence d'un couple de Traquets oreillards. Le mâle sort visiblement d'un muret de pierres sèches, où je suppose que le nid est installé. Rapidement, la femelle disparaît et je ne la reverrai plus. Par contre, le mâle reste cantonné sur le territoire, allant et venant de poste en poste. Je me déplace en même temps

1-3. Thanatose d'un Traquet oreillard *Oenanthe hispanica*, Catalogne, juillet 2013 (Yves Blat). *Thanatosis in Black-eared Wheatear.*

que lui pour tenter une approche en vue de le photographier. J'imagine qu'en même temps, l'individu cherche à focaliser mon attention car finalement, en jouant ainsi, le traquet m'éloigne d'une bonne cinquantaine de mètres du muret.

Bientôt, il se pose sur une surface herbeuse plane, rase et dégagée, bien dressé sur ses pattes, comme un traquet typique et brusquement il se plaque violemment au sol dans une position complètement «désarticulée». À la longue-vue, je constate que le traquet est en fait conscient, immobile, l'œil grand ouvert clignant de temps à autre (photo 1). J'approche de quelques mètres et repose la longue-vue: l'oiseau n'a pas bougé, mais je le vois distinctement lever la tête deux ou trois fois pour regarder où je suis (photo 2). Je tente à nouveau de gagner quelques mètres… et provoque l'envol du traquet, qui se repose alors juste à côté sur une clôture (photo 3), visiblement en pleine possession de ses moyens. La scène au sol a duré environ une trentaine de secondes.

Discussion

Si l'on reprend les termes de la définition précédemment citée, on retrouve bien les caractéristiques de la thanatose: une simulation de mort tout à fait spectaculaire, éloignant ainsi la menace territoriale ou prédatrice que ma présence constituait pour le couple.

Ce phénomène de *death feigning* a été décrit chez de nombreuses espèces d'oiseaux (Armstrong 1947), et chez d'autres animaux, vertébrés et invertébrés (Caro 1992). Comme le signale Francq (1969) qui a étudié ce comportement chez l'Opossum commun *Didelphis marsupialis*, les yeux restent bien ouverts et supposent un état de vigilance prononcé; ici, le traquet qui contrôle discrètement ma progression en relevant plusieurs fois la tête renforce l'idée d'une réponse complexe de l'individu, à la fois éthologique et physiologique, face à une situation de stress spécifique. Ce qui surprend aussi dans la présente observation, c'est le soin que prend le traquet à d'abord éloigner le danger du site de nidification: ce qui suppose là aussi une première phase adaptative de contrôle du stress.

L'épisode observé reste dans la moyenne basse en termes de durée de simulation, en comparaison avec les résultats obtenus (jusqu'à 14 minutes!) par une étude menée sur des anatidés face à une situation de prédation par le renard (Sargeant & Eberhardt 1975). C'est l'efficacité de la technique qui détermine sans doute les limites de la durée d'immobilité.

Dans le cas présent, je ne suis pas retourné vers le muret: le stratagème de ce Traquet oreillard a donc parfaitement marché…

Bibliographie

• **Armstrong E.A.** (1947). *Bird display and behaviour: an introduction to the study of bird psychology.* Lindsay Drummond Ltd, London. • **Caro T.** (1992). *Antipredator defenses in birds and mammals.* The University of Chicago Press, Chicago. • **Francq E.** (1969). Behavioural aspects of feigned death in the opossum *Didelphis marsupialis*. *American Midwest Naturalist* 81: 556-568. • **Sargeant A.B. & Eberhardt L.E.** (1975). Death feigning by ducks in response to predation by Red Foxes (*Vulpes fulva*). *Am. Midland Naturalist* 94(1): 108-119.

Summary

A case of thanatosis in Black-eared Wheatear. *Thanatosis is a defensive strategy used by an individual threatened by a predator or facing a territorial intrusion, in which it simulates a state of apparent death. On 16 July 2013, a probable case of thanatosis, involving a male Black-eared Wheatear, was observed and photographed in the north-east of Spain.*

Yves Blat
(blat.yves@wanadoo.fr)

infos

Erratum

Quelques erreurs figuraient dans *Ornithos* 20-5 :

• page 250, 3 lignes avant la fin du paragraphe de gauche, lire « Haute-Marne » (et non « Maute-Marne ») ;

• page 290, aux 2e et 3e lignes du Commentaire du CHN, lire « Rougequeue noir *P. ochruros* » (et non « Rougequeue noir *P. phoenicuroides* ») et « *P. o. phoenicuroides* » (et non « *P. p. phoenicuroides* ») ;

• page 293, 11e ligne de la colonne de gauche, lire « dans l'est de la France » (et non « dans le Midi de la France »), la donnée de Mésange azurée de l'hiver 1907-1908 à laquelle il est fait référence ici provenant de Villars-les-Dombes, une localité effectivement située dans le sud… mais du département de l'Ain, pas de la France !

Toutes nos excuses pour ces « coquilles » et merci aux lecteurs attentifs qui nous les ont signalées.

Enquête nationale sur les Rapaces nocturnes

En 2000-2002, les rapaces diurnes ont fait l'objet d'une enquête nationale qui a permis de faire le point sur la répartition et l'abondance des différentes espèces (*http://observatoire-rapaces.lpo.fr/*). Le statut des 9 espèces de rapaces nocturnes nichant en France est moins bien connu. C'est pourquoi la LPO lance une enquête nationale « Rapaces nocturnes » en 2014. Cette enquête, réalisée en collaboration avec le CNRS de Chizé sur une période de trois ans, a pour objectif de répondre aux questions de répartition, d'abondance et de tendance des rapaces nocturnes français. Elle utilisera comme modèle de référence scientifique la technique de la repasse sur des carrés de 25 km². Les différents protocoles, enregistrements et moyens matériels mis en œuvre sont actuellement en cours de définition. Cette enquête débouchera sur la publication d'un ouvrage de référence sur les rapaces nocturnes. Nous avons besoin de vous pour les années à venir, votre participation étant essentielle à la réussite de cette enquête nationale ! Renseignements à la LPO Mission Rapaces, auprès de Laurent Lavarec (*laurent.lavarec@lpo.fr*).

La Grue blanche sera-t-elle sauvée ?

Victime de l'assèchement des marais par les pionniers américains et chassée jusqu'à la limite de l'extinction, la **Grue blanche** *Grus americana*, a presque disparu des États-Unis au début du XXe siècle. Dans les années 1940, il ne restait plus qu'une vingtaine d'individus dans la nature. Aujourd'hui, on en compte près de 600, la moitié à l'état sauvage et l'autre moitié en captivité. Les spécialistes estiment qu'il faudrait au moins un millier de Grues blanches à l'état sauvage, réparties dans au moins deux populations séparées, pour que l'espèce puisse se maintenir durablement. Or deux des quatre principaux programmes de réintroduction mis en place depuis les années 1960 ont échoué et un troisième rencontre de telles difficultés que les ornithologues américains s'interrogent sur la faisabilité de la réintroduction de cette espèce. Dans une réserve du Wisconsin, le taux de survie des poussins issus d'une population de

Mise à jour de l'enquête « oiseaux allochtones » en 2014

Deux enquêtes sur les espèces allochtones en France ont été menées au sein du réseau ornithologique en 2006 et 2011, sous l'égide de la LPO, tandis qu'une a été menée parallèlement par l'ONCFS en 2010. Cette dernière portait essentiellement sur les oiseaux d'eau. Celles du réseau naturaliste concernaient l'ensemble des espèces allochtones connues pour se reproduire, ou avoir tenté de la faire, sur le territoire national. Les enquêtes de 2010 et 2011 ont fourni des résultats globalement concordants tout en apportant chacune des informations spécifiques. Il nous a semblé utile d'obtenir une vue complémentaire de l'évolution des effectifs des espèces allochtones en France. C'est pourquoi nous vous proposons une mise à jour de la précédente enquête au printemps 2014. Connaissant d'une part la charge des associations et des ornithologues de terrain et d'autre part le caractère récent de la précédente enquête, nous vous proposons d'effectuer un travail complémentaire à celui effectué en 2011. Il s'agira donc, en 2014, de fournir de manière succincte des informations sur les effectifs connus des nicheurs et de la population dans sa globalité (augmentation, déclin, stabilité). L'idée est, qu'à terme, l'on puisse avoir une idée des effectifs annuels de ces quelques espèces allochtones, au même titre que les oiseaux d'eaux hivernants, les nicheurs rares ou menacés ou encore les espèces occasionnelles. Dans le cas où il serait difficile de collecter les données complémentaires de l'année 2014 dans le temps imparti (***avant le 1er septembre 2014***), les données de 2013 seront les bienvenues. Les participants à la précédente enquête de 2011 seront contactés individuellement, mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Il suffit de préciser : **1**) les **espèces concernées**, **2**) la **zone recensée** (localité, département, région), **3**) les **effectifs nicheurs** estimés en 2014 (éventuellement en 2013), **4**) **l'effectif global** de la population de chaque espèce, **5**) la **tendance** observée depuis 2011. Cette enquête n'étant encore une fois qu'un complément aux précédentes, elle ne demandera pas, nous l'espérons, une mobilisation importante des intervenants. Elle est en revanche primordiale pour connaître l'évolution des espèces allochtones à des fins de conservation de la biodiversité.

Les informations sont à transmettre à Philippe J. Dubois (***pjdubois@orange.fr***) ou à Enquête « espèces allochtones », LPO, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex. Merci d'avance !

Espèces concernées : Dendrocynes (toutes espèces), Cygne noir, Bernache du Canada, Bernache nonnette (population férale), Oie à bec court (population férale), Oie à tête barrée, Oie des neiges, Ouette d'Égypte, Tadorne casarca, Canard mandarin, Canard carolin, Érismature rousse (données d'oiseaux nicheurs uniquement), Faisan vénéré, Pélican frisé, Pélican gris, Ibis sacré, Flamant nain, Flamant du Chili, Perruche à collier, Inséparable de Fischer, Inséparable masqué, Conure veuve, Perroquet youyou, Léïothrix jaune, Martin triste, Capucin bec-de-plomb. Et toute autre espèce qui se reproduit ou s'est reproduite au moins une fois ou très localement, en France depuis 2011 (ou avant si donnée inédite).

Grues blanches élevées en captivité et réintroduite est en effet quasiment nul. Sur les 132 nids trouvés entre 2005 et 2013, seulement 22 ont vu l'éclosion d'au moins un poussin et à peine cinq jeunes ont survécu un an. Souvent les grues abandonnent leur nid avant même l'éclosion des œufs, un mystère que les scientifiques pensent avoir résolu : les grues quitteraient apparemment leur nid parce qu'elles sont harcelées et piquées par des mouches noires très agressives. De ce fait, depuis 2011 les chercheurs ont choisi de relâcher les grues dans des zones où il y a beaucoup moins de ces mouches. En outre, ces grues sont supposées migrer vers le sud jusqu'en Floride, afin de former une deuxième population sauvage avec celle qui niche dans le parc national de Wood Buffalo au Canada et hiverne à Aransas National Wildlife Refuge sur la côte sud du Texas. Il faut donc apprendre aux jeunes grues nées ici à migrer, en suivant des pilotes d'ULM déguisés en grues, mais les tentatives ont presque toutes échoué.
Une autre méthode de réintroduction vient donc d'être testée, qui consiste à confier des jeunes grues nées en captivité à des grues sauvages adultes, les jeunes séjournant jusqu'à un an avec leurs parents avant de s'émanciper. En 2013, quatre jeunes Grues blanches nées en captivité ont ainsi été relâchées à proximité de groupes d'adultes dans le Wisconsin : deux sont mortes en quelques semaines, l'une heurtée par une voiture, l'autre victime d'un prédateur, loup ou coyote, mais les deux ayant survécu ont formé des liens avec les grues adultes avant de migrer avec elles vers le sud. En dépit de cette perte de 50%, la technique est considérée comme une réussite, et en 2014, ce sont six à neuf autres jeunes Grues blanches qui seront relâchées de cette manière. (Kerry Sheridan-AFP, 26 novembre 2013)

Oiseaux d'eau de Sologne : précision

L'article de Mathieu Mabilleau (*mathieu.mabilleau@laposte.net*) et de Frédéric Pelsy (*dendrobate@9online.fr*) sur les oiseaux aquatiques nicheurs en Sologne (*Ornithos* 20-4 : 193-205) est tiré d'une étude réalisée dans le cadre de l'association *Sologne Nature Environnement*, Parc de Beauvais, 41 200 Romorantin.

Table des matières
Volume 20 - Année 2013

Table des matières
Volume 20 - Année 2013

La rédaction d'*Ornithos* vous souhaite une

Bonne Année 2014

© Christian Aussaguel

Index alphabétique des espèces
Volume 20 - Année 2013

Index alphabétique des espèces
Volume 20 - Année 2013

(en **gras** : article, note ou info traitant spécifiquement de l'espèce)

topoptics
N°1
pour la
DIGISCOPIE
contact@topoptics.biz
www.topoptics.biz

TONDEUR
OPTIQUE - PHOTO - VIDEO
images PHOTO TONDEUR
PHOTO : AURELIEN AUDEVARD
SWAROVSKI-STEINER
PERL-NIKON-ZEISS-KOWA.
› PHOTO NUMERIQUE & ARGENTIQUE
› SPECIALISTE DIGISCOPIE
› TARIFS PREFERENTIELS ASSOCIATIONS
Votre interlocuteur
M. Gilles Corsand Tél. 04 74 09 45 67
fax 04 74 09 45 68 - http://www.optiquetondeur.com
email : contactornitho@optiquetondeur.com